GROUPEMENT D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LA MEDITERRANEE
(GERM)

et

INSTITUT DU MONDE ARABE (Paris)

Colloque international

sur

« La Méditerranée et les nouveaux, enjeux des relations internationales »

21-23 novembre 1991

ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI
BIBLIOTECA

Au siège de la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud
pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines
Bd. de la Corniche - Aïn Diab - Casablanca

LA MÉDITERRANÉE ET LES NOUVEAUX ENJEUX DES RELATIONS INTERNATIONALES
Groupement d'ètudes et de recherches sur la Méditerranée
Institut du monde arabe
Casablanca, 21-23/XI/1991

a. "Programme du Colloque"
1. "Les nouvelles donnes du potentiel conflictuel en Méditerranée : résumé"/ Wolfgang Slim Freund
2. "Les conditions internes de la paix en Méditerranée"/ Sophia Mappa
3. "Les implications diplomatico-stratégiques pour la Méditerranée de la nouvelle stratégie de l'OTAN : résumé"/ Abdelouahab Maalmi
4. "pour un nouveau concept des rapports euro-maghrebins en Méditerranée"/ Michele Brondino
5. "Quelle recomposition régionale, spatiale et sociale au Maghreb"/ N. Bourenane
6. "Construire la paix en Méditerranée"/ Mohamed Bennouna
7. "Coopération régionale et co-développement en Méditerranée occidentale"/ Armando Antunes de Castro
8. "La coopération en Méditerranée occidentale à la lumiere de la nouvelle problematique mondiale"/ Nadji Safir
9. "La politique méditerranéenne rénovée de la Communauté economique européenne et les relations U.M.A.-C.E.E."/ Taeïb Fassi-Fihri
10. "Vers une politique communautaire de l'immigration? : enjeux méditerranéens"/ Robert Bistolfi
11. "Le rôle stratégique du Groupe des Dix de la Méditerranée occidentale: un point de vue italien" / Laura Guazzone

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA
n° Inv. 10965
26 NOV. 1991
BIBLIOTECA

Samedi 23 novembre 1991

MATIN

Axe IV - Relais régionaux méditerranéens et ordre mondial

9H00 : **Xavier GIZARD** (France) : *« Une stratégie pour les régions du sud de l'Europe dans le développement méditerranéen »*

9H15 : **Sadok BELAID** (Tunisie) : *« L'UMA et la CEE : entre les relations de juxtaposition et le processus d'intégration »*

9H30 : **V. M. SOLOVIOV** (URSS) : « Les changements en Europe et les perspectives de dialogue multilatéral dans la Méditerranée »

9H45 : Pause Café

10H00 : **Thierry FABRE** (IMA - France) : *« La Méditerranée, entre l'imaginaire et le politique »*

10H15 : **Maria ANGELS ROQUE** (Espagne) : *« La pluralité méditerranéenne : paradigme de la société globale »* IST. CATALANO STUDI MED.

10H30 : Discussion

11H45 : *Rapport de synthèse*

12H15 : Séance de Clôture

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA
n° 10965

(2)

GROUPEMENT D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LA MEDITERRANEE (GERM)

et

INSTITUT DU MONDE ARABE (Paris)

Colloque international

sur

« La Méditerranée et les nouveaux enjeux des relations internationales »

21-23 novembre 1991

Au siège de la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines
Bd. de la Corniche - Aïn Diab - Casablanca

Jeudi 21 novembre 1991

MATIN

9H00 : Cérémonie d'ouverture présidée par MM.

- **Habib El Malki**, Président du Groupement d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée

- **Edgard Pisani**, Président de l'Institut du Monde Arabe

10H30 : Réception offerte par la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud

11H00 : Tenue de la deuxième session du Conseil scientifique du GERM (Bilan et programme d'activité 1992-1993)

APRES-MIDI

Axe I - La fin de la guerre froide et l'établissement d'une paix durable en Méditerranée

14H30 : **Mohamed Bennouna** (Maroc) : *« Construire la paix en Méditerranée »*

14H45 : **Wolfgang Slim Freund** (Allemagne) : *« Les nouvelles donnes du potentiel conflictuel en Méditerranée »*

15H00 : **Sophia Mappa** (Grèce) : *« Les conditions internes de la paix en Méditerranée »*

15H15 : Pause Café

15H30 : **Andrei Stepanov** (URSS) : *« Les problèmes de la Méditerranée : vision soviétique »*

15H45 : **May Chartouni-Dubarry** (France) : *« L'unipolarité américaine au Moyen-Orient : facteur de paix ou d'instabilité en Méditerranée orientale ? »*

16H00 : **Abdelouhab Maalmi** (Maroc) : *« Les implications diplomatico-stratégiques pour la Méditerranée de la nouvelle stratégie de l'OTAN »*

16H15 : Discussion

Vendredi 22 novembre 1991

MATIN

Axe II - La nouvelle donne européenne et son impact sur le sud de la Méditerranée

9H00 : **Michel Brondino** (Italie) : *« Un nouveau concept de la CEE méditerranéenne : le rôle de l'UMA et de l'Italie »*

9H15 : **Larbi Talha** (IREMAM - France) : *« Europe centrale et Méditerranée du sud : l'effet de concurrence entre ancienne et nouvelle périphéries »*

9H30 : **Joaquin Arango** (Espagne) : *« Migration et développement en Méditerranée occidentale dans le cadre des relations Nord-Sud »*

9H45 : Pause Café

10H00 : **Armondo De Castro** (Portugal) : *« Le co-développement et la coopération en Méditerranée occidentale »*

10H15 : **Nadji Safir** (Algérie) : *« La Coopération en Méditerranée occidentale à la lumière de la nouvelle problématique mondiale »*

10H30 : **Zaki Laidi** (Algérie) : *« Les rapports Nord-Sud après la guerre froide »*

10H45 : Discussion

APRES-MIDI

Axe III - La politique méditerranéenne rénovée de la Communauté économique européenne

15H00 : **Marc Pierini** (Délégation de la CEE - Rabat) : *« La politique méditerranéenne de la Communauté : rénovée ou à rénover ? »*

15H15 : **Taïeb Fassi-Fihri** (Maroc) : *« La politique rénovée de la Communauté Economique Européenne et les relations U.M.A. / C.E.E. »*

15H30 : **Robert Bistolfi** (France) : *« Vers une politique communautaire de l'immigration ? Enjeux méditerranéens »*

15H45 : Pause Café

16H00 : **Laura Guazzone** (Italie) : *« Le rôle stratégique du groupe des dix »*

16H15 : **Rudolph El Kareh** (France) : *« Technopoles, transferts de technologie et renouvellement des enjeux de la coopération en Méditerranée »*

16H30 : Discussion

Colloque GERM/IMA du 21 au 23 novembre 1991 à Casablanca

Comunication de Wolfgang Slim F r e u n d :

"Les nouvelles donnes du potentiel conflictuel en Méditerranée"
(21.11.91 à 14.45h)

R é s u m é

Cette communication évolue, essentiellement, autour des thèmes suivants:

- Marginalisation progressive des P.M.T. (= pays méditerranéens tiers) devant la C.E.E. comme conséquence logique de l'effondrement du bloc de l'Est
- Fin de la confrontation Est-Ouest en Méditerranée par instruments militaires interposés (Sixième flotte US, Eskadra soviétique...)
- Extrêmismes idéologiques convergeants: "néonazismes" européens - fondamentalismes religieux maghrébins et moyen-orientaux (islamisme, sionisme religieux)
- Fermeture administrative de la C.E.E. devant les minorités migrantes du Maghreb et du Moyen-Orient
- Nouveaux déséquilibres "Europe/Maghreb-Machrek" suite aux retombées de la guerre du Golfe
- Redéfinition des paramètres du conflit israélo-arabe
- "Rébalkanisation"...des Balkans, l'éclatement de la Yougoslavie

L'auteur de cette communication s'interrogera, en guise de conclusion, sur les chances restantes ou nouvelles de relancer ce qui était appelé en son temps "le dialogue euro-arabe"

---

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA
n° Inv. 10965
26 NOV. 1991
BIBLIOTECA

(2)

GERM

Colloque sur "la Méditerrannée et les nouveaux enjeux des relations internationales".

Casablanca 21 - 23 Novembre 1991

LES CONDITIONS INTERNES DE LA PAIX EN MEDITERRANEE

Version provisoire

Sophia MAPPA
Forum de Delphes
Novembre 1991

LES CONDITIONS INTERNES DE LA PAIX EN MEDITERRANNEE

INTRODUCTION

Au cours de la dernière décennie, on a vu se multiplier les rencontres internationales et les débats publics autour de la Méditerrannée, ainsi que les déclarations et les projets politiques supposés apporter des solutions pour le "développement" des sociétés méditerranéennes. Leur dénominateur commun réside dans l'affirmation implicite qu'il y aurait une unité, voire une solidarité méditerrannéennes et au-delà la possibilité d'un projet politique partagé, face à un monde extérieur représenté le plus souvent comme hostile. Notre colloque semble aller dans le même sens, quoique, en mettant l'accent sur le Sud,il laisse entendre que l'adhésion à la CEE de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal nous permet de tracer une ligne de démarcation plus ou moins nette entre la rive Nord et la rive Sud du bassin.

Or, l'hypothèse que nous développons dans ce document est qu'il y a une certaine unité méditerrannéenne : des structures sociales et parfois politiques, des valeurs et des représentations de soi et du monde extérieur etc qui sont plus ou moins partagées par les sociétés du Sud comme du Nord. Mais cette unité là n'est pas reconnue par les sociétés qui d'une manière générale se masquent leur propre réalité et leur spécificité par rapport à d'autres soiciétés, notamment les sociétés occidentales. En revanche, l'unité proclamée publiquement, particulièrement la solidarité méditerranéenne, est davantage rhétorique que réelle. On pourrait même affirmer, sans grande crainte d'erreur, que les déclarations de principe sont symétriques à l'intensité des rivalités intra-méditerrannéenne, voire à l'intensité du rejet du semblable. La pratique politique réelle, au Sud comme qu Nord du bassin, est à elle seule significative : à l'exception relative de la France et de l'Italie, les autres Etats méditerrannéens et au-delà les sociétés respectives, sont en rivalité réciproque, afin d'obtenir l'exclusivité de l'assistance de leur ancien colonisateur ou "protecteur" - voire de la CEE; celui-ci est pourtant démonisé et perçu comme responsable des problèmes internes.

Ce décalage entre la réalité et les déclarations de principe vient entre

autres de la difficulté partagée par l'ensemble presque des sociétés méditerranéennes - un aspect de leur unité - à la fois de se représenter elles- mêmes comme sujet autonome et spécifique et gérer leur relations avec soi et avec autrui. C'est cette double difficulté qui explique, à notre avis, à la fois la difficulté de ces sociétés de se poser comme acteurs de leurs processus sociaux et l'appel recurrent,fût-il dénié à un " sauveur extérieur", pour résoudre les problèmes et les conflits internes; la guerre du golfe en offre probablement un exemple.

Le cas de la société grecque illustre ces hypothèses. Aussi allons-nous analyser brièvement la perception qu'une partie considérable des intellectuels grecs a de soi, c'est à dire de la société grecque et de l'autre : l'Autre semblable,c'est à dire les autres sociétés méditerrannéennes et l'Autre différent, en l'occurence l'Europe et la CEE . Nous avons choisi d'analyser les écrits des intellectuels situés à "gauche", socialistes ou communistes rénovateurs pour trois raisons. Premièrement, car par leur position politique , ils sont supposés être favorable au changement social. Deuxièmement, car nombre d'entre eux a occupé des postes ministériels, lors des huit ans du "règne" du PASOK, parti largement populaire et réputé pour sa véhémence anti- occidentale et sa rhétorique tiers mondiste : ils sont par cela représentatifs de la "politique" grecque et d'une manière générale des relations que la société grecque entretient avec soi et avec autrui. En troisième lieu, car leur perception de l'Europe et le société grecque évoque, par plusieurs de ses aspects , la démarche des intellectuels méditerranéens et plus généralement de l'inteligentsia du Tiers Monde.

L'analyse qui suit est le résultat et l'approfondissement d'une recherche portant sur un corpus important de livres et articles des intellectuels en question. Le lecteur interessé peut aussi consulter nos deux articles antérieurs où nous avons exposé en détail les resultats de cette recherche.(1).

I. La perception de la société grecque

1. La démarche méthodologique.

La méthode utilisée pour analyser la société grecque pourrait se résumer en une constante qui ne connaît pas d'exception : **l'absence de sujet social.** On reconnait en effet l'emprise d'une certaine sociologie occidentale: le structuralisme et le déterminisme marxiste qui a recours à la construction des substances séparées, agissant de l'extérieur les unes sur les autres. De ce fait, le sujet et l'Autre, ainsi que leurs relations spécifiques, disparaissent dans l'anonymat collectif et l'impersonnalité des mécanismes, notamment les mécanismes du marché.

On assiste en effet à un transfert mécanique du marxisme qui est deux fois problématique et inadéquat pour expliquer la société grecque. D'une part, car il en importe toutes les apories : l'économisme, le determinisme, l'évacuation du sujet, les dichotomies entre classes sociales extérieures l'une à l'autre, infrastructures/ superstructures etc, telles qu'elles ont été codifiées par les épigones et sans les ambiguités de Marx lui-même. D'autre part, car il sépare le modèle théorique marxiste de la réalité historique et sociale dans laquelle il s'enracine : l'Europe du 19ème siècle, pour l'appliquer mécaniquement à une réalité sociale radicalement différente de la première. Ainsi le marxisme devient pour les intellectuels grecs - comme presque partout dans le Tiers Monde - une idéologie qui sert non pas à comprendre la réalité sociale mais à l'occulter. De cette occultatiçon nous allons examiner brièvement trois aspects :

i - la séparation de la société et de ses "superstructures", notamment l'Etat et l'autonomisation de celles-ci, perçues comme substances extérieurs à la société;

ii - le déterminisme économique;

iii-la dénégation de la spécificité grecque à travers l'usage du filtre occidental et la construction phantasmatique des catégories sociales qu'on aurait du mal à trouver dans cette société.

i. Emprise et autonomie de l'Etat

L'Etat et les institutions qui lui sont liées accaparent presque exclusivement les faveurs des intellectuels, alors que la problématique sur la société est relativement absente et souvent explicitement interdite. En effet, l'intellectuel grec ne s'autorise pas de poser des questions à la société et dans la mesure où celles-ci émergent par l'évidence des faits sociaux, on en dénie l'importance. On lira par exemple dans les écrits de quelqu'un qui a souvent entrepris l'analyse de l'hypertrophie de l'Etat : **"notre question fondamentales n'est pas de comprendre si lévolution que nous remarquons (la multiplication des fonctions supérieures dans l'administration) est explicable, justifiable ou inévitable mais en analyser les conséquences sociales".** (2).L'ampleur de ce phénomène est considérable et se pose lui-même comme un fait social à interroger. L'explication est donnée en partie par l'usage que la recherche " fait de l'Etat pour interpréter les phénomènes sociaux.

En effet, l'Etat saurait à lui seul expliquer la totalité des phénomènes sociaux grecs. Le système "difforme" et le développement extraverti de l'économie grecque; son absence de compétitivité; le sous-développement technologique et l'absence de recherche scientifique, le chômage, le clientélisme, le populisme, le mal des institutions démocratiques à s'enraciner dans la société, et les coups d'état recurrents, l'autoritarisme, la corruption, l'étatisme démesuré, enfin tout ce qui touche la société grecque est imputé, **par la seule force de l'affirmation** à la responsabilité de l'Etat et à son activité consciente et intentionnelle contre la société grecque. (3) C. Tsoukalas par exemple, directeur du Centre grec des recherches sociales, depuis l'avènement du PASOK au pouvoir, expliquera les relations de clientèle chroniques que la société entretient avec l'Etat depuis sa mise en place comme d'ailleurs avec tout pouvoir, comme **"une politique intentionnelle de l'Etat (...) un tournant de l'après guerre, afin de forger des formes nouvelles de contrôle politique et une large classe d' appui"** (4).

On reconnaît ici une démarche qui est loin de l'analyse: sociologique, économique, politique, etc, telle qu'elle est perçue en Occident. De la même manière qu'il n'y a pas de regard sur la société, il n'y en pas un sur l'Etat. Les affirmations sont fondées sur la seule force du désir.

Comme on l'a remarqué à propos des idéologies globalisantes,le racisme par exemple, l'affirmation est d'autant plus forte, qu'il n'a aucune preuve pour la fonder.(5) D'où les affirmations recurrentes qui expliquent "l'interventionnisme de l'Etat par son caractère interventionniste", "le mal des institutions démocratiques par le caractère exogène de l'Etat", etc.

Cette manière de se représenter l'Etat fait elle-même partie d'une pathologie sociale aussi généralisée qu'inconsciente qui consiste à dénier le sujet social, collectif comme individuel, et de l'expulser vers l'Etat et, comme on verra ultérieurement, de celui-ci vers l'étranger. Il est intéressant de signaler que, comme dans la plupart des sociétés non occidentales, l'Etat est pensé dans une autonomie, voire extériorité par rapport à la société. En évacuant explicitement le pouvoir explicatif de l'hisoire, on n'aura jamais cherché à comprendre les rapports sociaux et les acteurs qui l'ont mis en place. L'Etat serait ainsi né par parthenogenèse ou pour reprendre une formule répandue -**"par la conjoncture historique et les exigences de l'accumulation du capital au 19ème siècle".** De ce fait est occultée la profonde cohérence entre Etat et société, et leurs relations charnelles, les choix politiques d'une importance majeure, au moment de sa mise en place et après, ainsi que l'origine et la persistance deux siècles après de ses caractéristiques essentielles : le paternalisme, l'autoritarisme, le clientélisme, le populisme etc.

Mais cette déconnexion imaginaire de l'Etat et de la société qui le met en place ne s'arrête pas; car en fait cet Etat omnipotent devient à son tour un non-sujet, mû, en deuxième analyse, par l'étranger. La thèse n'a certes rien de nouveau, elle n'est pas spécifiquement grecque non plus. Une littérature abondante d'inspiration marxiste et tiers mondiste essaie, depuis les années 60 de faire de "l'Etat périphérique" une "arène de conflits connectée au centre", et un reflet de la distribution inégale du pouvoir entre le "centre" et la "périphérie". Or, inégale la distribution du pouvoir l'est avant tout à l'intérieur des sociétés "périphériques".Leur soumission à tout pouvoir, non seulement à celui de l'Etat, en est un aspect et les luttes intestines internes pour son accaparemment un autre.

Pouvoir absolu et pouvoir maléfique.

Ce shéma qui ne connait pas d'exceptions notoires parle, à notre avis, davantage des relations de l'intellectuel avec soi-même et avec le pouvoir que de la société grecque et de son Etat. Il laisse apparaître en effet la croyance en la toute-puissance de l'Etat, seul acteur visible à l'intérieur et celle symétrique en la toute impuissance de la société. Si celle-ci n'apparait qu'à travers des brèves allusions moralisantes - faible, fragile, etc-, celui-là est sacralisé, comme le roi primitif, venant du dieu et dieu lui-même que "l'on rend responsable des famines et des secheresses-, des épidémies et des fléaux" (6)pour pouvoir se remettre entièrement à son pouvoir.Ce pouvoir absolu serait en même temps un pouvoir maléfique et intentionnellement dirigé contre la société grecque, représentée, elle, comme victime persecutée. Il est doublé par un autre pouvoir, étranger celui-ci aussi absolu et mortifère que l'indigène;dans la conjoncture historique actuelle,il porte le nom de l'Europe, voire de la CEE (voir infra).

D'une manière générale, ces représentations reflètent les représentations dominantes au sein de la société grecque qui a du mal à se poser comme autre chose que vicitme persecutée du pouvoir qu'elle-même met en place. C'est en ce sens qu'il nous emble pouvoir affirmer qu'il n'y a pas de recherche en Grèce. L'intellectuel a du mal à prendre de la distance par rapport à la société avec laquelle il s'identifie et dont il partage entièrement les constructions phantasmatiques et la pathologie dont l'emprise est d'autant plus forte qu'elles sont déniées. D'où l'usage de l'Etat et in fine de l'étranger comme exutoire des problèmes que la société ne veut pas reconnaître chez elle, en même temps que sa soumission à tout pouvoir qu'elle pose d'emblée comme maléfique.

ii. Déterminisme économique et substantification de l'économie.

L'économisme cherche sa légitimation à la fois dans le marxisme et dans la logique libérale occidentale: au premier, il emprunte le dogme de l'intérêt économique en tant que moteur de l'activité humaine; à la seconde, la mystification de la rationalité du marché,lui-même perçu comme l'essence de l'Occident. La rationalité est ainsi réduite à une simple faculté instrumentale - la capacité d'entreprendre - et l'irrationalité du

capitalisme passe inaperçue.

Double emprunt, doublement inadéquat qu'il ne l'est dans les pays occidentaux (7) qui l'ont engendré à la fois comme pratique sociale et concept, il assure une double fonction; d'une part, celle de désigner l'économie comme le véritable sujet, séparé de la société et obéissant à des lois propres; le changement, pour autant qu'il soit pensé, sera changement économique et non social; d'autre part, assurer une appartenance phantasmatique à l'Occident par l'appartenance supposée coommune au capitalisme, et l'occultation de toute spécificté de la société grecque.

L'économie.

D'une manière générale et à de rares exceptions près, ce qui serait problématique, est non pas la société grecque mais son économie, **"sa non industrialisation et sa dépendance de l'extérieur" (de l'économie)** (8). Le modèle de développement grec est qualifié tour à tour de : "développement économique rapide mais non planifié", "développement capitaliste difforme"; "développement associé"; développement facile". Le terme de "développement" semble désigner les lois du capitalisme, lesquelles étant les mêmes ici et là, auraient assuré l'uniformité de la planète, par **"l'élimination des autres modes de production et l'uniformisation de l'ensemble de l'espace"**, écrit entre autres, C. Tsoukalas (9). Les qualificatifs auraient suggéré des "particularités", lesquelles, pour autant que'elles soient reconnues, auraient leur origine (hormis l'action intentionnelle de l'étranger ou de l'Etat), dans "les intérêts du grand capital" ou bien dans "le développement dépendant" . Ainsi, l'économie explique l'économie et le sous-développement explique le sous-développement qui, à son tour, expliquerait tout le reste.**"L'économie grecque - écrit entre autres T.Giannitsis - avait sous-estimé pendant des décennies la nécessité d'un minimum de masse critique de connaissances" (10).** Mais on aura du mal à trouver une interrogation et des informations élémentaires sur les causes de l'absence "de ce minimum des connaissances", l'usage que fait de la technologie tel ou tel autre groupe social, les taux des éduqués dans chaque secteur de l'économie, le type de recherche faite dans les universités, pour autant qu'une telle activité existe, etc. D'ailleurs,

même si de telles informations existent, elles s'avèrent inutiles pour ce shéma,sans sujet réel.

Le marché

A l'instar de l'économie et du développement, le "marché", "l'accumulation du capital", "les rapports d'exploitation", sont perçus comme autant de catégories neutres et universelles, vidées de tout contenu historique et social et au-delà de toute signification réelle. Mais, ce sont eux les véritables sujets, la main invisible, "le système sur-gissant" de C. Tsoukalas, qui aurait "surdéterminé" les sociétés, réalités elles aussi universelles, uniformes et amorphes disparaissant sous les lois supposées uniformisantes du capitalisme et se réduisent à un seul dénominateur commun : leurs inégalités. Mais qui institue l'inégalité et pourquoi celle-ci est moins inégale ici et là, pourquoi les "Bêtes d'Angleterre", égales au départ, terminent par l'être moins, ce sont des questions frappées d'interdit, ou reçoivent des réponses tautologiques.

Il en va ainsi du marché qui **"aurait un seul objectif unidimensionnel et clair : le profit" et serait en cela opposé "aux objectifs du secteur public qualitativement définis, souvent contradictoires et d'une efficacité réduite comparée à celle du secteur privé"** (11). Pourtant, il serait difficile de déceler la recherche du profit économique dans le "secteur privé" grec, dont trop souvent, on déplore la trop mauvaise qualité des produits . Si on pousse un peu plus loin, on peut se demander quel profit est recherché, vu l'absence de véritables métiers et qualifications de ce même secteur, composé essentiellement d'agents à multiples activités, donc aucune. Risquerait-on de rentrer dans la sphère des valeurs sociales et de la psychologie collective, pour poser la question du profit recherché par une société où l'envie et la poursuite du malheur du voisin, l'emportent sur le souci du bien-être propre, comme l'illustre cette anecdote grecque à propos du paysan déclinant l'offre du dieu,lui proposant une mule et demande la mort de celle de son voisin? Et pour reprendre le thème de **"l'efficacité réduite"** du secteur public, comment ne pas constater sa parfaite inefficacité, et sa profonde cohérence en cela avec celle du secteur privé (12) et qu'elle est **autrement "réduite"**, selon la société qui le met en place?

On pourrait continuer à l'infini, tant il est vrai qu'il n'y a pas une spécificité européenne - les droits de l'homme par exemple - qui ne soit noyée dans l'océan plat de l'accumulation du capital ou un problème grec : le clientélisme, le populisme etc qui ne soit occulté par sa réduction aux intérêts économiques.Or,il serait réellement impossible d'élucider ces questions sans le recours à et l'interrogation de la société, de ses significations, ses valeurs, ses passions, "ces choses pour lesquelles elle accepte de mourir", pour reprendre les termes de Morin. En effet, il y a une profonde homologie et correspondance entre la structure de l'individu - donc de ses comportements, entre autres économiques - et le contenu de la culture et il n'y a pas de sens à prédéterminer l'une par l'autre".

Or, d'une manière générale, la réflexion en termes des significations culturelles consiste en des tentatives isolées, au sein des chercheurs grecs. Néanmoins si l'on rejette avec force le pouvoir d'interprétation de la culture et de l'histoire, pour la société grecque (13) on n'hésitera pas à avoir recours en se référant "aux pays de la périphérie", "à la survivance massive des formes précapitalistes" (14), "à la contradictionentre idéologie importée et idéologie traditionnelle" (15), "au souci angoissant (des sociétés périphériques) de s'auto-définir par opposition aux modèles importés" (16), ou aux comportements **" des pays culturellement sous-développés qui dépensent souvent des sommes très importantes pour des constructions monumentales coûteuses contre toute logique budgétaire"** (17). Véritables lapsus calami d'un raisonnement fermé dans ses certitudes qui ne sont pas pour autant dépourvus de signification. En fait, "l'importation des institutions", comme "les constructions monumentales irrationnelles" sont bel et bien un aspect structurel de la réalité grecque que l'on occulte pour entretenir l'illusion d'être un autre, et se démarquer de ses semblables : les pays "culturellement sous-développés".

iii- Le filtre occidental et la toute-puissance des idées

D'où le transfert systématique en Grèce des catégories en usage en Occident pour penser les sociétés occidentales et avec elles, la construction phantasmatique des réalités sociales dont on aura du mal à y

trouver et en prouver l'équivalent : opposition capital:travail, classes bourgeoises, etc. "La dépendance de l'étranger", si souvent évoquée pour "l'économie grecque" est en réalité un aspect d'une dépendance globale vis-à -vis de l'Occident.

Qu'est- ce que le capital ?

Il en va ainsi des "classes bourgeoises" et de l'opposition "capital/travail", dont on situe habituellement la naissance à l'entre-deux-guerres (C.Tsoukalas - D. Charalabis), pour constater aussitôt leur déclin et leur apparition ultérieurs.D. Charalabis explique la substitution du populisme au clientélisme **à partir de 1992 "par la soumission du travail au capital"** (18). Or, cette opposition implique la rupture avec les pratiques et les modes de représentation traditionnels et une nouvelle relation à la fois avec l'argent et le travail : l'argent perd son caractère sacré et tabou, en même temps que la **désacralisation de la tradition** et **l'innovation** s'instituent comme valeurs sociales. La monnaie cesse d'être orientée vers la consommation -condition sine qua non selon Weber, de l'apparition du capital (19) - et s'installe dans la production industrielle, en même temps qu'émerge le couple spécifiquement capitaliste de la destruction/création et la transformation inlassable des conditions et des moyens d'accumulation, avec l'élargissement aussi inlassable des champs de la recherche scientifique. Au même moment, l'individuation et l'émergence de l'individu poursuivant sa libération des structures traditionnelles du pouvoir amènent à la **séparation de la famille et de la production,** créant une nouvelle relation au travail, s'instituant dorénavant comme une identité centrale de l'individu.

L'argent maudit

De toutes ces conditions, la Grèce de l'entre-deux-guerres, comme la Grèce actuelle, n'en remplit **aucune.** Non seulement l'argent disponible n'arrive pas à se transformer en capital et continue à s'investir dans des activités traditionnelles : commerce, propriété foncière, commerce de l'argent et autres activités speculatives, mais aussi le **culte de la tradition interdisant l'innovation** se traduit, entre autres, en une interdiction massive de création de l'argent par la société; comme toutes

les interdictions, elle en révèle un désir trop fort qui risquerait de détruire l'ordre social traditionnel. En fait, l'interdit de créer de l'argent à l'intérieur du pays se manifeste entre autres par une émigration massive qui, depuis au moins 1830 (pour rester dans le cadre de l'Etat) jusqu'en 1977, se fait à l'étranger les fortunes qu'elle se refuse de faire à l'intérieur **pour ne pas changer l'ordre social** ; celles-ci seront en grande partie transférées au pays pour **conserver l'ordre social.** Au moment où s'estompe l'émigration, d'autres sources de financement extérieur seront mises à profit : le tourisme, l'endettement à l'étranger, le recours aux flux de la CEE qui se substitue en cela aux Etats-Unis, alors que la seule et courte industrialisation qu'on repère entre 1967 et 1974 est visiblement liée aux investissements du capital étranger.

Mais l'argent est aussi maudit lorsqu'il vient de l'étranger. La haine, en même temps que l'installation dans l'assistance, pour la diaspora et ses richesses, la haine pour le "grand capital", les relations combien ambivalentes avec les émigrés modernes, la haine du touriste, etc., sont des symptômes d'une relation archaïque avec l'argent, relation qui n'est pas sans rapport avec la fixation libidinale sur la famille et l'interdiction du changement et qui est au contraire étroitement liée à la propension démesurée de la société, comme de toute société traditionnelle au gaspillage de l'argent et la consommation des gadgets (20). Et tout cela n'a visiblement aucun rapport avec le capital.

Qu'est-ce qu'un bourgeois ?

"Des centaines de bourgeois, visités ou non par l'esprit de Calvin et l'idée de l'ascèse intramondaine, se mettent à accumuler. Des milliers d'artisans ruinés et affamés se trouvent disponibles pour entrer dans les usines. Quelqu'un invente une machine à vapeur, un autre un nouveau métier à tisser. Des philosophes et des physiciens essaient de penser l'univers comme une grande machine et d'en trouver les lois. Des rois continuent de se subordonner et d'émasculer la noblesse et créent des institutions nationales. Chacun des individus et groupes en question poursuit **des fins qui lui sont propres.** Personne ne vise la totalité sociale comme telle. Pourtant le résultat est d'un tout autre ordre : c'est le capitalisme (21).

Contre ce portrait du bourgeois et de la société bourgeoise, peint avec le génie de C. Castoriadis, la société grecque opose des "bourgeois" qui n'accumulent pas, un refus farouche de l'innovation et a fortiori de l'invention, des rois qui importent des institutions étrangères, une absence totale des physiciens et des philosophes, un attachement obsessionnel aux activités traditionnelles notamment l'agriculture et le petit commercie, des **individus soumis aux fins de la tradition, voire de la famille** et transférant les relations dans la fonction publique, qu'ils investissent massivement comme sinécure. C'est le cas encore aujourd'hui et les statistiques fournies par ceux qui trouvent des bourgeois en Grèce sont éloquentes : prédominance des activités agricoles, malgré l'émigration d'un million d'agriculteurs, en trente ans et la réduction consécutive de la population active. Une pauvre augmentation , à peine cinq points de l'emploi dans la transformation (faite en majorité des petites entreprises familiales) contre une augmentation démesurée des services, faites encore du petit commerce et des autos-employés et un PIB fondé sur les services représentant, déjà en 1950, 51,3 %.

On trouvera malgré cela une bourgeoisie en Grèce, née dans l'entre-deux-guerres, moins bourgeoise que le modèle et aussi mal aimée que l'Etat mais bourgeoise quand même. Le raisonnement est simple : c'est l'intériorisation généralisée en Grèce "d'une perception purement bourgeoise individuelle des intérêts économiques et de leur promotion". (22). En confondant ainsi : intérêt individuel et intérêt individualiste, corruption et intérêt, en faisant de celle-ci (la corruption) une vertu bourgeoise, on établira le parallèle entre Guizot et la société grecque, l'un incitant à **"l'enrichissement"**, l'autre à la **"débrouillardise"(23).** On aura ainsi éliminé cinq siècles d'hisoire européenne et on aura du même coup justifié la corruption, à présent légendaire, de l'administration grecque, comme vertu bourgeoise.

Prolétaires et petits bourgeois

De toute évidence, pour un marxiste, la classe ouvrière est sa raison d'être , comme la petite bourgeoisie est sa bête noire préférée. On aura donc cherché l'un et l'autre pour trouver seulement la deuxième, et encore! L'historiographie et la sociologie militantes ont pendant des décennies

tenté de construire une classe ouvrière en Grèce. Elles ont réussi contre toute vraisemblance sociale et historique, par la seule force du désir et la toute-puissance des idées. Dans les écrits actuels, ceux du moins de la dernière décennie, la question passe, avec des rares exceptions, sous silence. Comme si la blessure due à la découverte de l'absence, n'arrivait pas à se cicatriser, ou comme si le deuil n'arrivait pas à se faire.

En revanche, la petite bourgeoisie est la seule couche sociale de type occidental-marxiste dont l'équivalent semble se vérifier par les statistiques. Saurait-on pour autant en admettre l'existence? Oui,affirme C.Tsoukalas se référant à Marx et à **"la tendance générale des petits propriétaires à faciliter, tant la soumission générale de la société au pouvoir exécutif que la possibilité du pouvoir central d'exercer la même influence sur toute la masse de la population "** (24). Mais le dogme n'aura pas expliqué pourquoi la petite bourgeoisie française est qualifiée et pas la grecque,pourquoi la première a lutté pour la démocratie et non la seconde, etc.

Nous avons à la place des catégories générales : "le caractère petit bourgeois de la Grèce de l'après-guerre" (25) ou des oppositions rationalisme/populisme, sans préciser en quoi consiste le rationalisme au sein de la société grecque, quel groupe social en est le détenteur et en revanche en quoi le populisme est une spécificité de la petite bourgeoisie grecque et pourqoi pas de la petite bourgeoisie française ? La seule caractéristique qui soit mise en avant pour désigner son caractère "petit bourgeoise " est **"l'auto-emploi" et la pléthore des petites entreprises familiales"**, considérés comme une véritable plaie de la société grecque. (26). Or, c'est un des aspects qui **récusent son caractère petit bourgeois de type occidental.**

En outre, on n'aura pas cherché à expliquer cette pléthore de petites entreprises familiales et pourquoi de surcroît celles-ci ne produisent que **"des produits et services de mauvaise qualité "**, si ce n'est encore une fois par le recours aux lois de la **"division du travail et de la spécialisation"** ou **"au système de valeurs de ces couches qui seraient sans qualité, essence et durée"** (27), sans préciser le contenu, les manifestations de ce système de valeurs ou sa différence par rapport aux valeurs des autres couches sociales grecques.

Tout est comme si entre les deux attitudes radicales : l'idéalisation, par dénégation de la réalité sociale et son rejet à chaque fois que le regard se pose sur elle, il n'y avait d'autre attitude possible, et que l'analyse sans forte implication affective serait impossible. L'effort persistant pour gomer la spécificité grecque, comme celle de l'Occident, par la construction phantasmatique des catégories sociales identiques ici et là, trouve son pendant dans le rejet (affectif) de ces catégories à l'intérieur : qu'il s'agisse de l'Etat, de la bourgeoisie ou de la petite bourgeoisie, tout revient à dénoncer une infériorité, une responsabilité morale, bref l'échec. La seule couche sociale implicitement valorisée est celle qui est absente : le prolétariat.

iv. Les impasses

Pour ne pas les avoir posées, cette approche laisse ouvertes les grandes questions de la société grecque et ne peut expliquer ni la genèse des faits sociaux, ni les continuités et a fortiori les changements, dans les différents temps de l'histoire grecque. Les choix sociaux les plus fondamentaux, apparaissent comme des non choix, des actes incompréhensibles dénués de toute signification : la crise chronique des institutions politiques et la difficulté du système parlementaire occidental à prendre racine dans la société, les interventions militaires et la violence qui leur est intrinsèquement liée, **la dépendance vis-à-vis de l'Occident, fait social total et pas seulement économique,** l'hyperthrophie de l'Etat et son dysfonctionnement chronique, la difficulté de l'industrialisation et le mal des métiers non traditionnels de gagner l'espace social, la détérioration de la notion du métier, fût-il traditionnel, qui fait que la débrouillardise est exarcébée les derniers cinquante ans et gagne tout aspect de l'activité sociale , le rejet de l'étranger restent des phénomènes inexplicables, car moralisés et reportés le plus souvent sur la responsabilité d'un sujet maléfique - l'Etat - et in fine sur l'étranger. Il n'est pas dans notre propos de revenir sur toutes ces questions. Mais il nous semble utile de s'arrêter pour un moment sur deux constantes, de la société grecque: l'hétéronomie et la soumission à la tradition et de les poser en tant que problème de société, requérant son interrogation.

L'institution de l'hétéronomie

Il en va ainsi du mal des institutions démocratiques de fonctionner et de l'autoritarisme, "particularités" qui sont expliqués par le caractère exogène de l'Etat, c'est à dire la transplantation des structures politiques occidentales en Grèce. Mais ce choix lui-même, l'importation des institutions, passe sous silence, comme s'il n'en était pas un. Or, c'est un acte lourd de significations, d'autant qu'il est supposé être l'acte fondateur "de l'Etat-nation indépendant". En effet, ce qui était censé être un "ordre nouveau" commença par un choix instituant non pas l'autonomie mais l'hétéronomie au plus haut niveau symbolique : celui des institutions politiques incarant la nation.

Le passage de l'humanité de l'état de nature à l'état de droit s'est fait à travers des séparations et des deuiles par lesquels les sociétés, à

des degrés et manières différents, se sont posé leurs propres interdictions et leurs propres institutions. La création des institutions politiques aura été un moment hautement important dans l'évolution de l'humanité et le contenu de cellec-ci aura pointé la ligne de démarcation entre sociétés autonomes et sociétés hétéronomes. **"Si, à l'autonomie, la législation ou la régulation par soi-même - écrit C.Castoriadis - on oppose l'hétéronomie, la législation ou la régulation par un autre, l'autonomie, c'est ma loi, opposé à la régulation par l'inconscient qui est une loi autre, la loi d'un autre que moi"** (28). Dans ce sens, le chois de l'importation des institutions fut le choix d'une double hétéronomie. Celle d'être parlée au plus haut niveau symbolique, par l'Europe, et en même temps **celle de se prendre pour l'Europe, pour quelque chose qu'on n'est pas.** C'est un aspect de la négation à la fois de soi-même et de l'Autre sur lequel on reviendra.

Ce premier choix dont les conséquences socio-politiques ont été lourdes, fut suivi d'une série d'autres qui auront jalonné l'histoire grecque, du début du 19e à nos jours : l'appel,comme premier gouverneur, de Capodistria, russe d'origine grecque, son assassinat, le recours à un roi bavarois, son remplacement par un roi prusse, le nom donné au trois premiers "partis politiques" : "parti français" "parti anglais", "parti russe"; le nom donné à l'Europe:" les puissances protectrices". L'allégeance assumés mais non reconnue - "c'était la faute de l'Europe" - que l'on retrouve aujourd'hui tenait lieu d'une rupture supposée avec les origines proches, c'est-àdire le passé ottoman et la filiation avec la Grèce antique et par ce bias à l'Occident. Il n'en était rien.Comme c'est souvent le cas, le refus des origines est d'autant plus fort que l'emprise de celles-ci est importante.

La tradition

En réalité, c'était un "vide" trop plein de la tradition et des rapports sociaux forgés pendant les quatre siècles ottomans(et avant) celui dans lequel vinrent se transplanter les institutions européennes. Les relations symboliques et rationnelles de celle-ci, non seulement n'étaient possédables par la société mais elles étaient en totale contradiction avec le système des rapports sociaux, le système des valeurs et les règles déjà existants. Les institutions se sont d'emblée autonomisées de la société, par le fait qu'elles ne signifiaient rien pour elle. Les droits de l'homme, la démocratie, le Parlement, le vote, le capital, la science, étaient des symboles, des valeurs , des enjeux politiques et des rapports sociaux sans aucun sens pour la société qui reste accrochée à sa "phase religieuse", pour prendre la classification de S.Freud (29), **et s'interdit de se poser la question du changement .**

Car traditionnelle, la société grecque l'était, non pas dans le sens des sociétés occidentales avant la Renaissance, mais dans le sens que l'étaient les sociétés orientales : **celui d'une société patriarcale où le père exerce une autorité que nul ne peut discuter.** Faut-il rappeler que si le christianisme est la religion du fils qui se subsitue à la religion du père et celle où le fils devient dieu à côte du père, comme le remarque à juste titre S.Freud (30), ceci n'a pas été accepté par l'orthodoxie orientale grecque, attachée au dogme protochrétien - du primat du père - auquel elle n'a opéré , à notre connaissance, la moindre réforme?

Dans ce contexte, non seulement les institutions occidentales n'avaient aucun sens pour la société qui voulait se prendre pour une société occidentale,mais en fait, ce sont les rapports sociaux et les

valeurs existants qui ont investi **les institutions importées,** à commencer par l'Etat. Celui-ci fut investi par les chefs traditionnels -récompense de leurs "services" lors des luttes d'indépendance "- luttes qui visaient l'Autre-semblable, l'Ottoman, et **guère un changement de l'ordre social;** le nouveau pouvoir conserve toutes les caractéristiques de la domination et de la légitimité de la tradition (contre la croyance à la légalité, en Occident),l'obéissance à la personne et à l'arbitraire du "seigneur personnel" (contre les nouvelles hiérarchies impersonnelles de l'Occident) pour emprunter sommairement la typologie imprégnée du génie de Weber (31)sans rien conserver des enjeux politiques et sociaux du modèle importé. Ce système des rapports sociaux patriarcaux se soumet à l'autorité d'un roi étranger à l'intérieur, **et se remet tout entier à l'autorité, "la protection" de l'Europe.** On a ainsi nommé avec des termes nouveaux (occidentaux) le système social ancien, comme on a emprunté des noms grecs anciens (légitimés par l'Occident), sans aucun souci de rencontre avec la culture qui y était symbolisée. Ces rapports sociaux se reproduisent dans le temps, avec une ténacité remarquable de même que les centre de décision de la "nation" grecque se déplacent d'une administration européenne à l'autre, pour échoir, en passant par Washington, à Bruxelles.

Des rapports de soumission généralisés

En effet, la difficulté de la société grecque de sortir de cette tradition et des relations de soumission qu'elle entretient avec tout pouvoir, qu'elle instaure d'emblée, à l'image du père et du dieu, comme pouvoir autoritaire , n'admettant ni mise en cause, ni possibilité de dialogue , c'est à dire sa difficulté d'admettre l'existence de l'Autre se vérifie à chaque moment de l'histoire grecque et concerne tous les aspects des relations sociales.

Le pouvoir d'Etat

Il en va de soi ainsi du pouvoir d'Etat qui à la fois cristallise, en les exacerbant, les relations avec le père et le sacré, et il les reproduit en son sein. En effet, d'une part, la haute importance symbolique que lui confèrent à sa mise en place sa légitimité étrangère et son caractère centralisateur (politique et économique), en font une institution extrêmement convoitée par la société; d'autre part, celle-ci transfère en son sein l'ensemble du système des relations familiales, y compris leur aspect économique. De ce fait, nous avons sur le plan politique toutes les manifestations **de la soumission à Etat à la fois de l'administration** et del'ensemble de la société, avec **l'absence consécutive des processus d'individualisation significatifs. C. Tsoukalas aura signalé, pour le 19e siècle et la première moitié du 20e siècle "l'acceptation de la part de la société de la mobilité des fonctionnaires" et l'absence des luttes syndicales à l'intérieur de l'appareil d'Etat"**(...) "d'autant plus remarquable que la fonction publique avait une grande importance par son poids numérique et celui de ses fonctions"(32). Il aura expliqué l'une et l'autre par **"la dépendance de la petite bourgeoisie vis-à-vis de l'Etat".** Tautologie qui ne dit rien sur les cause de cette dépendance, de sa pérennité et du fait que toutes les réformes en faveur des fonctionnaires et d'une manière générale de la société viennent traditionnellement d'en haut et sans demande sociale.

Le mouvement des revendications que l'on voit émerger dans la fonction publique à partir de 1974, consite en fait en des revendications uniquement

salariales, alors que les revendications syndicalistes du secteur privé sont adressées à l'Etat, et les deux ont recours au chantage du vote. Changement qui n'est pas sans signification, puisqu'il marque le passage de l'Etat autoritaire à un autre,aussi autoritaire que le précédent mais otage du chantage électoral, avec l'exarcebation du populisme que cela implique.

Aussi significative est l'absence, encore aujourd'hui, des luttes sociales pour les droits de l'homme, et le recours constant à l'Etat pour la régulation de tout conflit social que l'on explique encore par la tautologie de "l'interventionnisme de l'Etat qui est interventionniste étatiste et corporatiste". Le droit de vote par exemple, enjeu d'une grande importance en Occident, n'a jamais été revendiqué et il a été très tôt accordé par l'Etat, justement, car il n'en était pas un.

Cette absence de demande sociale pour les droits de l'homme, n'épargne aucun groupe social ou politique organisé, ni les "partis bourgeois", ni les "partis de gauche ", à commencer par le parti communiste, ni les intellectuels qui, de par leur fonction (comme celle-ci est entendue en Occident), sont supposés faire preuve d'une capacité de mise en cause et de critique sociale.

Aussi, l'interrogation de la société éclaire cette question par toutes ses manifestations. Par l'autoritarisme, entre autres, de toutes les institutions qu'elle met en place : depuis la famille jusqu'à l'école; depuis les syndicats jusqu'aux partis politiques, de gauche ou de droite; depuis l'Université jusqu'au Parlement, etc. Elles ont toutes comme caractéristiques commune de socialiser l'individu et de le maintenir dans des valeurs qui n'ont aucune affinité avec celles qui ont forgé la société bourgeoise occidentale : l'interdiction de la parole et du désir propres, l'apprentissage de la soumission, la solution des conflits par la violence, l'absence de l'argumentation, la valorisation de la famille (du clan, de la fratrie) au détriment de la qualité de l'individu, voire du sujet. Sans doute, est-ce significatif que le terme même de "sujet" a une forte connotation péjorative en Grèce.

Ce sont ces valeurs traditionnelles partagées par l'ensemble de la société qui expliquent mieux que le recours obsessionnel à l'Etat, l'autoritarisme de l'Etat, parmi d'autres insititutions, la difficulté des institutions démocratiques, voire les interventions militaires jusqu'à peine il y a quinze ans et l'adhésion sociale (active ou passive) à toute action autoritaire ou répressive de l'Etat, fût-elle la plus violente : les interventions militaires , les camps de concentration, la répression policière, les épurations de l'administration par les opposants,etc.

II La perception de l'altérité : L'Europe et la CEE.

Précisons d'emblée que, comme pour la société grecque, il n'y a pas de recherche sur l'Europe. Au moment où l'intégration de la Grèce dans la CEE semble être une préoccupation fondamentale de la classe politique et des intellectuels, la perception de celle-ci est fondée sur des affirmations d'ordre générale ou sur des citations des auteurs occidentaux. Et encore; ces dernières, elles s'inscrivent dans une logique de légitimation par l'extérieur et point dans une perspective de dialogue ave lui.

Cette relation narcissique avec l'etranger et son rejet consécutif ne se limite pas à la CEE et l'Europe; ils concernent tout étranger y compris celui qui se trouve à l'intérieur des frontières nationales : minorités, immigrés, ainsi que les handicapés ou malades mentaux pour lesquels la recherche est frappée d'interdit. Il n'est pas donc étonnant que l'on projette sur l'Europe, la manière de percevoir la société grecque et que l'on ne lui pose que les questions qu'on pose à cette dernière, notamment des questions des rapports de force et de pouvoir.

En effet, la première constante qui se dégage à la lecture des textes analysés est que les sociétés européennes sont évacuées de toute signification sociale et de toute spécificité et sont pensées presque exclusivement en termes de pouvoir : financier, technologique, politique et des institutions qui lui sont liées : les Etats et la CEE.

1. Les instruments de pouvoir

Il en va ainsi du pouvoir financier, pensé comme la quintescence de l'Europe et de la CEE, dont **"le seul objectif est l'accumulation et la plus grande concentration du capital"** affirme parmi d'autres, P.Roumeliotis ancien ministre de l'économie nationale(33). Par la même inversion que l'on opère sur la société grecque, le capital est perçu comme étant à l'origine des sociétés qui le mettent en place et en aurait expliqué les significations les plus profondes, comme les droits de l'homme.Evacué de son contexte historique et social : la naissance de "l'argent moderne" comme institution radicalement nouvelle de la société occidentale au 18e siècle, le capital serait ainsi un outil neutre et universel de pouvoir, transférable d'un contexte social à l'autre, dont la seule différence ici

et là serait la quantité et non la nature.D'où la répétition des statistiques qui mesurent **"la distance qui sépare la Grèce des pays riches de la CEE"** , étant entendu que ce qui différencierait la société grecque des autres sociétés européennes serait **l'inégalité des quantités d'argent disponibles.**

Dans ce contexte, le problème grec à résoudre serait l'inégalité des quantités disponibles, non la nature de la société. Remède qui du reste ne saurait venir que de l'extérieur - de la CEE vers la Grèce - comme si la création de capital à l'intérieur n'était pas pensable. **"toute la question est de savoir - écrit Kasakos parmi d'autres - si l'augmentation des flux financiers (de la CEE vers la Grèce) continuera aux mêmes rytmes que les premiers cinq-six ans".** (34). Pourtant, si les économistes grecs (et beaucoup d'autres) sont d'accord sur la nécessité des flux externes, ils ne sont pas rares ceux qui admettent que la société grecque absorbe l'argent, mais elle a au contraire des difficultés à absorber le capital, c'est-à-dire les flux communautaires destinés à des transformations structurelles, en d'autres termes culturelles :les restructurations dans l'agriculture, la formation professionnelle, la recherche, les nouvelles technologies, etc,. Nous y reviendrons.

i. <u>L'argent - meurtrier</u>

Il est intéressant de constater que le pouvoir conféré à la CEE par le capital est perçu comme pouvoir meurtrier, pouvoir de destruction de l'Autre, de la Grèce précisément. De la double et contradictoire dynamique de l'argent, celle de Caïn et celle d'Abel pour reprendre la belle métaphore de M. Thibon Cornillot (35)" l'une de domination et servitude avec la mort à l'horizon, l'autre de grandeur spirituelle, de vie croissante", seule la mort est l'horizon grec.

L'argent au service de la créativité, de l'invention ou même de l'innovation, voire du changement social, de la solidarité ou du plaisir, sa fonction de sublimation des passions humaines qui fait que les individus peuvent enfin réaliser leur rêve de passion d'absolu autrement que par le fracas des armes , semble impensable. L'image de la CEE qui se dégage à la lecture des textes est celle d'un pouvoir financier absolu qui serait le pouvoir de mort de ceux qui - comme la Grèce - ne l'auraient pas et aurait

justifié la demande massive des transferts financiers " des pays riches de la CEE vers ses partenaires pauvres".

ii. **Le savoir-pouvoir**

Il en est de même du savoir et des technologies perçues uniquement comme un instrument de pouvoir maléfique pour ceux qui ne l'ont pas.

Comme pour le capital, ce qui est le produit de la société occidentale est perçu comme **étant son producteur.**A l'instar de l'accumulation du capital qui aurait crée l'Europe, les technologies seraient à l'origine à la fois de la société et de la culture européennes. **"C'est l'application des technologies nouvelles qui est à l'origine du développement des techniques et en grande partie du développement des civilations spirituelles".** (36)

A son tour, le développement technologique européen, serait imputable à l'Etat. La société est, comme dans le cas précédent, méconnue. **"La dépendance technologique peut être un désavantage sérieux"** affirme, parmi d'autres, Fakiolas en se référant à la Grèce; **"mais pour les pays qui disposent d'une bonne ou moyenne organisation étatique et essaient de tracer leur politique technologique et économique avec des critères rationnels, la dépendance ne pose pas de probème particuliers".** (37).

Le lit de Procuste

L'idée que l'Etat serait le seul acteur du développement technologique européen (et au-delà occidental) est un autre lieu commun qui fait le consensus unanime.

En effet,ce que la projection de la société grecque sur l'Europe fait perdre de vue, c'est la société européenne elle-même dans tout ce qu'elle a de spécifique et entre autres sa relation avec le savoir, **valeur en soi,** institué comme telle depuis la Renaissance, interrogation indéfinie sur soi et sur l'Autre, plaisir et obsession, indépendante du diplôme, voire de la promotion sociale, ou de la "maîtrise de l'Autre". Si les deux vont souvent ensemble, valeurs à la fois complémentaires et contradictoires dans leur finalité, on n'aurait pas pensé , en Europe, à qualifier la recherche "d'incertitude" , par le risque d'erreur et l'effort qu'elle implique. C'est que, à l'opposé des sociétés qui s'interdisent l'erreur, tout comme

la curiosité intellectuelle et le désir d'apprendre, l'erreur est ici valorisée.

Ainsi, à cette obsession du protectionnisme de l'Etat en Grèce, véritable lit de Procuste que l'on projette sans nuance sur l'Europe, on a envie d'opposer simplement le passage de ce voyageur allemand du 18e siècle : "A Paris, on lit en voiture, à la promenade, au théatre, dans les entr'actes, au café, au bain. Dans les boutiques, femmes, enfants, ouvriers apprentis lisent; les laquais lisent derrière les voitures; les cochers lisent sur leurs sièges; les soldats lisent au poste et les commissionnaires à leur station".(38).

Et pour terminer, une remarque qui, pour nombreurs, n'est pas évidente : l'action de l'Etat suit la demande sociale, elle ne la précède pas; s'il n'y a pas de répondant au sein de la société , son action n'a aucune chance d'aboutir. Si l'Etat occidental finance avec succès une partie de la recherche, c'est qu'il y a demande pour la recherche, que celle-ci se fait par les **agents et que les entreprises fiancent aussi.**

Or, le filtre de l'Etat protecteur fait perdre de vue ces différences : entre sociétés (et Etats) occidentales et non occidentales mais aussi les différences entre sociétés qui appartiennent à la même aire culturelle. A partir de là, les identifications les plus globalisantes sont possibles et **le Brésil pourra être identifié aux Etats Unis, à la CEE ou à la Corée, le Japon avec la France, etc.**

iii.L'Etat tout-puissant

Comme pour la Grèce, il serait à l'origine de tout : du développement économique, des investissements, des technologies, des sciences, de la recherche, etc, et à l'opposé serait le grand manque de la Grèce.

De la même manière qu'en Grèce, la problématique sur l'Etat est réduite à la demande obsessionnelle de "plus d'Etat protectionniste et interventionniste" , l'Etat occidental est considéré comme un mécanisme super protecteur qui aurait tout fait à la place de la société et en son absence.

Le grand absent : la société

Dans cette manière instrumentale de percevoir l'Europe et son

identification à ses institutions et surtout l'Etat, le grand absent est les sociétés européennes elles-mêmes, comme produit de leur histoire, comme sujet à la fois institué et instituant, pour reprendre les termes de C.Castoriadis.

L'évacuation du sujet (collectif, social, historique, individuel), sa négation au profit de l'instrument ou de la structure sont empruntées, si l'on peut dire, au structuralisme occidental. Cependant à la différence de l'Europe où ce courant, fût-il dominant pendant un certain temps, s'inscrivait dans une possibilité de sa mise en cause, son emprise est massive au sein des intellectuels grecs. Si cette négation du sujet peut être interprétée comme une expression projective de l'individualisme narcissique, on en retrouve au sein de l'intelligensia grecque les caractéristiques significatives : l'auto-référence et la négation de l'altérité,la toute puissance du désir ou de la pensée et au-delà l'absence de mise en cause de soi.

iv.**L'auto référence**

En effet,, la seule référence à la Grèce aurait suffit pour expliquer l'Europe et la CEE : pas de lecture possible des dernières sans recours à la première. La récente polémique, en Grèce contre cette Histoire de l'Europe commandée par la Commission mise en cause pour n'avoir pas placé la Grèce au coeur du devenir européen en est une manifestation. L'absence de toute recherche sur l'Europe en est une autre.

La Grèce serait le centre par rapport auquel tout Autre est supposé se définir positivement ou négativement. C'est ainsi qu'on ne peut pas y concevoir la construction européenne, autrement que comme satisfaction des besoins grecs. Dès la signature de l'adhésion de la Grèce à la CEE, le gouvernement du PASOK voyait pour celle-ci une seule politique possible: **la priorité "des besoins des régions pauvres de la CEE sur le plan du soutien de la modernisation de leur agriculture, leur développement régional, politique et social"** (39). Faut-il rappeler l'absence de toute solidarité en Grèce avec les "autres régions pauvres de la CEE ?

Toute préoccupation non liée aux besoins grecs est interdite à la CEE, et entre autres celle de vouloir avoir une politique pour ses propres régions industrielles en déclin. **"Dans la mesure où le déclin industriel**

est un phénomène qui frappe en premier lieu les pays développés de la CEE qui disposent des infrastructures de qualité et de la main-d'oeuvre qualifiée s'adaptant mieux à des activités nouvelles, une révision des objectifs des fonds régionaux (en faveur de ces régions) sera négative pour les régions en développement de la CEE", écrivait encore le ministre qu'était Roumeliotis (40).

v.La négation de la différence

La perception de l'Europe est la projection de la perception de la société grecque dont on ne voit que les structures centrales : l'Europe serait l'équivalent de la société grecque avec des "plus" (plus d'argent, plus de pouvoir, plus l'Etat) ou des "moins" (moins de relations personnelles, moins d'humanité, etc).

Les significations qui font la spécificité de la société européenne,dans sa perspective historique et actuelle et expliquent le "développement" sont méconnues : la rupture avec les formes traditionnelles du pouvoir, l'interrogation infinie sur l'institution de la société, la quête de l'autonomie, de l'égalité, de la justice, de la démocratie, etc, qui ont abouti à l'émergence et la structuration d'un champ social radicalement nouveau où le changement (la destruction créatrice) tient un rôle crucial. Ce qui est perçu en revanche, comme le souligne C. Castoriadis (41) pour les sociétés non occidentales, ce sont certains instruments de la culture occidentale, notamment les instruments de domination.

La négation des significations et de leurs différences ici et là, explique l'identification des expériences historiques foncièrement différentes (européenne et grecque en l'occurence) par le fait que la deuxième, comme d'autres, a emprunté à la première certains de ses instruments : Etat, partis, système parlementaire sans pour autant s'en approprier ni les valeurs culturelles, ni les projets de culture qui les sous-tendent. D'où leur disfonctionnement au sein de la société qui reste attachée à des valeurs traditionnelles radicalement opposés aux valeurs occidentales. L'exemple central du projet occidental de l'autonomie, individuelle et collective, trouve son contre-paradigme dans la famille grecque et dans la socialisation de l'enfant, supposé se maintenir dans la

situation de l'infans, celui qui ne peut pas parler et agir par lui-même. Cette différence centrale se multiplie par une infinité d'autres que l'on ne saurait analyser ici.

La différence des sociétés actuelles est aussi méconnue : les mouvements sociaux européens, les débats de société, les nouvelles formes d'organisation sociale, ne sont pas perçus dans ce qu'ils ont de spécifique des mouvements sociaux et des débats qui animent la société grecque. Du coup, la différence de **la critique** que l'on peut faire à l'une et à l'autre, et celle de **la nature de la crise ici et là**, passent inaperçuent. On identifie ainsi - pour ne prendre qu'un exemple - "la limitation de la participation du citoyen et le renforcement du pouvoir centralisé et de l'exécutif", en Grèce et en Europe ou**"l'étatisme autoritaire"**, sans distinguer les causes et les significations chez l'une et chez l'autre. Or, la crise institutionnelle - pour en rester là - au sein des sociétés qui ont rompu avec le pouvoir traditionnel et du reste engendrent de nouvelles formes d'organisation démocratique et de participation de la société, est différente de la crise au sein des sociétés qui n'ont pas fait cette rupture. Ici, elle est par désuétude; là, c'est par incompatibilité.

vi.**La dénégation du sujet et la mise en cause impossible**

La dénégation de la spécificité de l'Autre et sa méconnaissance en tant que sujet propre expriment en quelque sorte sa propre dénégation en tant que sujet. S'il n'y a pas de place pour l'Autre, c'est qu'il n'y en a pas pour soi. C'est de la difficulté de sortir des relations fusionnelles dont il s'agit et de se définir comme sujet ayant des désirs propres, capable de parler et d'agir en son nom propre.

Cette hétéronomie, à facettes , a une emprise d'autant plus puissante qu'elle est collectivement déniée. Il s'agit d'un imaginaire social - dans le sens de C. Castoriadis - qui, en valorisant l'infantilisation de soi et la responsabilité de l'Autre, s'interdit la possibilité de regard sur soi et de sa mise en cause.

Sur le plan intellectuel, cela veut dire que toute réflexion sur la société et ses significations est frappé d'interdit, et que le raisonnement dominant reste le raisonnement instrumental : le déplacement du questionnement sur les fins vers le questionnement sur les moyens.

D'où, le retour incessant de la même question : comment rattraper le train (du développement , de la technologie, etc) et l'emprise de l'Etat et des institutions sur les intellectuels. D'où aussi l'emprise de l'économisme et du struralisme et l'absence quasi totale des disciplines qui ont pour objet la société : la sociologie, l'ethnologie, l'antropologie, la psychanalyse, la philosophie, pour autant qu'elles existent, sont l'affaire des individus isolés, sans possiblité de dialogue avec l'intérieur.

Sur le plan politique, cela signifie l'infantilisation de la société et sa demande massive de prise en charge par l'Autre, en même temps que le rejet de celui-ci, avec la haine de soi qui pointe à l'horizon.

2.L'expulsion des contradictions et le changement impossible

Vu ce qui précède, il n'est pas paradoxal que l'on retrouve dans la littérature que nous examinons ici tous les mythes du complot étranger et les oppositions binaires : bourreaux/victimes, bon/mauvais, forts/faibles, et en dernière analyse nous/autres qui les sous-tendent.

D'une manière générale, la toute-puissance de l'Europe est mise en avant pour expliquer l'impuissance supposée de la société grecque. Même quelqu'un d'assez exceptionnel, comme katsoulis, parmi les rares à avoir un certain regard sur la société grecque, explique **"le repli sur elle-même et les relations culturelles et politiques défensives qu'elle entretient avec l'étranger"** par **"la conscience de sa faiblesse de défendre ses intérêts nationaux face aux intérêts des grandes puissances en Grèce et dans la régions"** (42).

De cette distribution des rôles figés que l'on fait volontiers remonter dans le temps, se dégagent quatre idées fondamentales que l'on retrouve, aves plus ou moins de force dans l'ensemble du groupe étudié :

a) l'expulsion des contradictions internes à l'extérieur et la mise sur scène d'un bouc-émissaire qui sert d'exutoire aux problèmes internes et permet à la fois de garder le mauvais objet ;

b) l'impossibilité de penser les relations du sujet avec l'Autre, autrement que comme rapports de force, voire de destruction; l'idée de la négociation est aussi impensable;

c) la difficulté de penser l'altérité et en l'occurence la temporalité; l'Autre du 19e siècle est supposé rester immuable, comme le sujet lui-même;

d) d'où l'impossibilité de penser le changement dans le temps; si la mort était à l'horizon de la naissance des ancêtres, elle est censée y demeurer à travers les siècles.

i. Le complot

Dans une perspective historique, cette démarche est illustrée dans les écrits de C. Tsoukalas qui privilégie l'étranger et l'Etat pour expliquer toutes les impasses d'une sosiété condamnée au mutisme.Le "sous-développement" grec, l'autoritarisme, les difficultés du système démocratique à prendre racine dans la société, sa corruption pendant et après la deuxième grande guerre, le clientélisme, les camps de concentration, relèveraient de l'action intentionnelle de l'Etat et surtout de l'Europe (43). La société, elle, n'existe pas. Ce serait par exemple **"l'intervention étrangère qui exerçait une pression permanente pour que la Grèce demeure fidèle à ses activités agricoles exclusives"**, ce qui aurait expliqué le "déclin" grec situé à la seconde guerre mondiale. Ce serait la guerre et l'occupation allemande qui aurait expliqué **"cette nouvelle génération de spéculateurs, opportunistes, s'adonnant au marché noir et accumulant des fortunes de luxe"** ainsi que **"le transfert des valeursà une échelle tellement massive"**. C'est encore un autre étranger **"le plan Marshall et les autres formes de l'aide américaine" dans "un marché tellement anarchique et une situation politique tellement incertaine"** qui auraient expliqué **" l'abstinence de la plupart des capitalistes (grecs) des investissements à long terme et leur prédilection pour déposer une part de leurs revenus dans les Banques suisses.** (44).

Il serait peut-être superflu de rappeler que la guerre n'a pas détruit les seules forces productives de la Grèce; que si celle-ci avait une véritable prédilection pour les occupations industrielles, aucune force

externe n'aurait pu l'en empêcher, comme ceci ne s'est pas fait pour ses prédilections réelles : les activités agricoles, les banques, etc; qu'elle n'a pas été forcé au "Plan Marshall et autre aides" pour lesquelles il y a eu une véritable demande sociale; que d'autres pays qui en ont bénéficié ne se sont pas installés dans l'assistance; que la prédilection pour les activités speculatives a précédé la guerre et persisite quarante ans après, etc; et que, peut-être, la clé de tout cela se trouve-t-elle dans la société grecque que l'on refuse obstinément d'interroger.

Se référant à une période plus récente, la décennie des années '60, T.Giannitsis, économiste et conseiller du gouvernement du PASOK, interprète les investissements étrangers en Grèce par **"l'intention (du grand capital) d'empêcher la consolidation des unités industrielles grecques déjà existantes ou la création de nouvelles unités qui auraient pu consolider progressivement leur position dans le marché grec et disputer une part du profit qui se faisait par les importations".** (45).

Or, il aura lui-même constaté que les investissements dans les secteurs modernes de l'économie venaient surtout du capital étranger et il n'aura pas expliqué le déclin de ce "début d'industrialisation" après 1970. Peut-être, car il serait amené à faire l'association avec le déclin des investissements étrangers à partir de cette date , ou tirer les conclusions d'une contradiction essentielle de la logique du complot. En effet, si le constat quasi unanime "des possibilitéstrès limitées du capital indigène par rapport à celui des multinationales étrangères" (46) est vrai, on comprend mal l'acharnement de celles-ci sur un concurrent aussi négligeable. Ou encore, s'il est généralement admis que toutes les pratiques de cette bourgeoisie, qui n'en finit pas de naître , s'opposent à l'industrialisation -sa réticence aux investissements dans des secteurs modernes, son refus de financer des activités de recherche ou d'avoir recours à des technologies, etc - on voit mal quelles seraient les initiatives d'industrialisation brisées par l'Europe.

ii."La CEE : l'orage qui n'a pas éclaté"

Dans une perspective actuelle, lorsque la CEE se substitue à l'Europe, on retrouve le même fil d'idées. "Orage quin'a pas éclaté",écrit P. Kazakos(47) à propos de l'intégration. Tant l'idée du changement et la

rencontre avec l'Autre semblent terrifiantes.

Mais c'est l'idée du complot qui revient avec une force irrésistible, notamment parmi les économistes tiers mondistes. Ainsi, C. Vaitsos,ancien ministre du gouvernement du PASOK et porte -parole du schéma "centre - periphérie " en Grèce, avance la thèse de la promotion en Europe d'une division de travail qui encourage la Grèce à exporter des matières premières et des produits traditionnels à haute intensité de travail et des bas salaires , tout en favorisant les exportations industrielles à technologie intensifiée de l'Europe vers la Grèce. (48).

Dans ce schéma, dont un grand nombre de tiers mondistes ont essayé de prouver le bien-fondé pour d'autres circonstances, il aurait suffit que la CEE veuille, pour que la Grèce fasse. Or la question qui n'est pas posée est précisement cellec-ci : que veut-elle la société grecque ? Qui a obligé le PASOK à signer l'adhésion de la Grèce à la CEE ? Quelles politiques du PASOK en faveur du développement ou du socialisme ont été brisées par la CEE ? Celle-ci est-elle une donnée figée et monolithique, ou bien y a-t-il, en dehors des corporations multinationales, des forces sociales qui prônent des valeurs moins terrifiantes que la destruction des "petits pays" ? Sinon, comment expliquer le succès des politiques des transferts des flux financiers des "pays riches " vers les "pays pauvres de la CEE", poursuivies entre autres gouvernements, par celui du PASOK ? (49)

Pour T.Giannitsis, la CEE serait responsable du retard industriel grec puisque **"déjà depuis 1974, l'abolission de la taxation et d'autres formes de protectionnisme (en raison de l'association) ont littéralement bloqué des investissements qui auraient enrichi le potentiel productif du pays"** (50).

En fait, cet arguement de "la réduction du protectionnisme de l'Etat grec" est partagé par grand nombre d'intellectuels. L'idée centrale qui se dégage est que l'industrie grecque aurait besoin de la protection de l'Etat pour survivre face à "la compétition de l'étranger". C'est l'idée de la faiblesse congénitale du sujet qui revient. Il est significatif le terme de "infans industry" qui revient sans cesse sous la plume de T.Giannitsis, pour désigner l'industrie grecque : après deux siècles d'efforts d'industrialisation (menée par l'Etat), celle-ci est encore perçue comme une infans, une industrie qui (comme l'individu grec) a besoin de

protection."

C'est une rationalisation d'autant plus fragile que ses propres défenseurs l'auront démentie plus d'une fois par des affirmations du type **"la stratégie de l'Etat et du secteur privé en Grèce est une stratégie de marasme, d'inertie et d'un interventionnisme à caractère défensif et marginal, voire de maintien du statu quo des intérêts productifs et des équilibres existants".** (51). Ou par l'abondance de statistiques fournies par les mêmes, prouvant que les exportations agricles et des matières premières "continuent à occuper 40% des exportations" , alors que "les produits à technologie intégrée occupent 5,8 à 6,4 % pour toute la période entre 1968-1980 (52), donc avant la date fatidique de 1974. Et je dirais bien avant 1974 tant il est vrai que l'absence d'investissements est un problème chronique, malgré les tentatives de repérer en Grèce de l'entre-deux-guerres, l'équivalent d'une bourgeoisie occidentale "brisée par l'étranger".

En fait, tout se passe comme si le souci primordial était de dévoiler le complot et prouver que quoi que fasse la CEE, cela sera contre les intérêts grecs. C'est ainsi que l'ancien ministre P.Roumeliotis (53), et T.Giannitsis (54), parmi d'autres, auront très tôt critiqué la CEE d'avoir une seule politique, la PAC, ce qui aurait fait obstacle au développement industriel grec; mais ils lui auront en même temps reproché sa politique industrielle qui aurait réduit les ressources de la PAC et ceci serait aussi contre les intérêts grecs. Sur un autre plan, on lui aura reproché sa **"non solidarité avec les pays du Sud"** et on aura protesté en même temps contre les importations des produits de ces pays **"qui -concurrents des produits grecs - auraient empêché l'application des programmes de modernisation et de restructuration en Grèce".** (55).

On peut ainsi s'installer dans le rôle figé de la victime qui s'interdit volontiers toute sortie et au-delà toute action propre possibles. Il est significatif, dans ce sens, l'absence de position ou de proposition positives, pour la société grecque venant de celle-ci et que la seule issue semble être l'action de l'Autre.

iii. Le sauveur extérieur et le changement impossible.

Dans ce contexte, la question qui reste en suspens est le pourquoi de

l'adhésion. Si, comme le signale à juste titre Kazakos (56) il y a contre la CEE un large consensus social et politique, qui s'étend de la gauche socialiste et communiste jusqu'aux forces traditionnelles, comment expliquer que l'acte final fut signé et cela par le parti qui incarna le mieux les sentiments anti-occidentaux de la société grecque ?

Deux courants de représentation se dégagent à la lecture des textes dont il s'agit ici : celui, minoritaire, qui investtit dans la CEE le changement radical et immédiat de la société grecque et celui, majoritaire, qui ne peut percevoir que le changement de l'Autre et **attend de la CEE la prise en charge de la société grecque telle qu'elle est.** De prime abord contradictoires, les deux courants se rejoignent en fait dans l'impossibilité de penser le changement comme produit de la société, et au-delà le changement tout court.

La contrainte

Pour les uns, adeptes convaincus de l'intégration de la Grèce dans la CEE, le changement de la première, voulu radical et immédiat, ne pourrait venir que de l'extérieur. Ce qu'on en attend n'est pas négligeable. L'intégration aurait amené l'appui extérieur à **"la classe démocratique, le renforcement du pays face à la Turquie , l'allègement de la toute-puissance des relations gréco-américaines, la politique de la modernisation de l'Etat et de l économie "(57), "l'amélioration de la qualité des produits (58), "la disparition des couches sociales moyennes " (59), "le changement de la législation, et de l'éducation supérieure, la rationalisation de la production, l'organisation des mécanismes de providence, l'organisation des syndicats..."**(60).

C'est dire tout, même si la radicalité de cette demande varie selon l'individu qui l'énonce. C'est l'idée d'une rupture totale qui est ici défendue, comme si la transformation de l'intérieur des règles du jeu était impensable. Le vieux "préjugé structraliste", selon lequel la société serait une structure cohérente qui devrait changer dans sa totalité, trouve ici une manifestation limpide.

Et encore ! La résolution de ces problèmes , problèmes foncièrement internes, qui reposerait sur l'Autre ne pourrait venir que par la **contrainte.** Le changement comme processus interne, comme mise à distance et

critique de soi, comme conflit et négociation entre forces sociales autonomes dans leur opposition, ne semble pas pensable. **"L'intégration (de la Grèce) dans la Communauté européenne -écrit Pozakis - constitue un événement majeur d'occidentalisation qui fonctionnera comme un calyseur des structures internes du pays. Avec la mise en vigueur des textes statuaires et des instruments de cet Organisme (de la CEE) se modifie graduellement la composition même de la société et de l'économie grecques, suivant les déterminismes du capitalisme et de la société bourgeoise avancés, outils de l'intégration bourgeoise et capitaliste"** (61). Comme si la contrainte des textes statuaires et des instruments de la CEE était suffisante pour changer la société grecque.

De toute évidence, la contrainte s'inscrit dans une logique des rapports de force et laisse peu de place à la **négociation et à l'argumentation** . C'est une manifestation de l'attachement aux valeurs autoritaires qui animent la société et de sa difficulté de rompre avec les formes traditionnellles du pouvoir. C'est aussi la difficulté de penser le changement collectif (et symétriquement le changement individuel) comme processus,, interne ou externe. A la radicalité des uns - le tout ou rien et maintenant - se joint l'installation dans l'impossible des autres. Le reproche pathétique fait par T. Giannitsis à la CEE de réduire la marge de protectionnisme de l'Etat grec, alors que ce même Etat est qualifié d'inapte, la demande pour plus d'Etat, alors que celui-ci est perçu comme responsable premier des impasses, est exemplaire mais non unique dans son genre. C'est d'une démarche collective dont il s'agit. A chaque fois que l'on désigne un éventuel **acteur interne** de changement ou une sortie possible, c'est pour procéder aussitôt à la démonstration de l'inverse. Et l'héritage marxiste avec son absence de réflexion sur le changement a fourni un fil conducteur redoutable à ce penchant culturel des intellectuels grecs.

iv. **Le changement de l'Autre**

Dans les cas où l'on pourra admettre le changement comme necessité pour l'intérieur et par l'intérieur, c'est à l'Autre de changer, c'est-à-dire à l'Etat et dans tous les cas, il n'est pensé qu'en termes institutionnels: changement du système électoral, mise en place de

nouvelles lois, etc. Mais, d'une manière générale, l'Autre à changer se trouve en dehors des frontières nationales. A l'heure actuelle, il porte le nom de la CEE; en effet,l'expulsion des contradictions à l'extérieur est d'habitude accompagnée de l'expulsion du sujet. Notons cependant que cette démarche particulièrement chère aux courants tiers mondistes, du "centre" comme de "la périphérie", souffre d'une contradiction pahtétique : ceux du centre ont longtemps repéré leur messie dans le Tiers Monde ; ceux de la périphérie le cherchent dans le centre, pourtant diabolisé. Sauf, qu'à la différence des premiers, ce n'est pas le changement qu'ils en attendent : c'est du pouvoir, notamment du pouvoir financier. Bref, de l'argent.

En fait, les déclarations rhétoriques sur "la déconnexion" mises à part, ce que ce courant demande à la CEE est la réparation de son injustice historique d'être riche et puissante. Rien n'illustre mieux cette attente que l'identification des problèmes de la CEE avec les problèmes grecs, opérée par gouvernements (de gauche ou de droite) et groupes sociaux, et la demande des mutiples prises en charge, particulièrement la prise en charge financière. Ce que P. Roumeliotis exprime clairement sur le plan politique dans l'article cité - davantage d'argent - trouve son pendant dans une abondante littérature économique.

"Une intégration favorable (de la Grèce) signifie que les pays riches de la CEE acceptent d'accorder des subventions généreuses au pays pauvres (de la CEE)", écrit parmi d'autres Pozakis . Ceci serait la seule politique possible, une necessité objective, au risque sinon de leur isolement (des pays riches), de **"la route solitaire du développement socio-économique d'une CEE réduite"(62)** ! C'est une demande qui ne connaît pas de frontières idéologiques et semble faire l'unanimité du groupe ici étudié et d'une manière générale de la société. Il est significatif que lorsqu'on touche au problème épineux de la difficulté en Grèce d'absorber les flux financiers destinés à des changements structurels, on a recours à l'exutoire facile qu'est l'Etat. Pour ne pas avoir à aborder la difficulté de la société à absorber ces flux et poser le problème qui lui est lié - le gaspillage obstentatoire de l'argent et la consomation démesurée par rapport à la production - on expliquera encore une fois un fait social par l'incapacité de l'Etat **"qui ne sait pas mettre en place des programmes sages"**. (63).

En fait, ce qu'on demande à la CEE, c'est de se substituer à l'Etat

grec et d'administrer en plus grandes quantités, ce que tous les Etats presque ont administré dans ce pays, pour se maintenir au pouvoir : des subventions d'ordre financier et d'assistance technique en faveur de l'industrie et le paternalisme à l'égard de la société. C'est un père tout-puissant qu'on réclame à la place de celui qui, à l'intérieur, s'avère impuissant à réaliser les attentes que la société repose sur lui. Et les attentes sont illimitées, ce père imaginaire n'ayant que des devoirs et aucun droit en retour.

CONCLUSION

Notre hypothèse de départ était que le cas des intellectuels grecs que nous avons analysé est représentatif de la société grecque et des relations qu'elle entretient à la fois avec elle-même et l'Autre, différent ou semblable. La première difficulté que nous avons voulu démontrer est celle de pouvoir se représenter elle-même comme sujet des processus sociaux internes. Comme dans la plupart de sociétés traditionnelles , l'individuation n'arrive pas à se faire et l'individu reste soumis à la tradition,voire à la communauté et aux hiérarchies instaurées.Ceci rend la possibilité de démocratisation difficile. En même temps, la difficulté de la société (et symétriquement de l'individu) d'avoir un regard sur elle-même et de pouvoir se mettre en cause rendent difficile la question du changement, comme enjeu sociétal,et favorisent les relations passionnelles au détriment de la négociation et du consencus .Or non seulement le changement est une nécessité mais en se faisant , en l'absence de la société, reste une chose incompréhensible et immaîtrisable par celle-ci.

La deuxième difficulté est celle de pouvoir gérer ses relations avec le monde extérieur. D'une manière générale,celui-ci est pensé comme pouvoir maléfique dont l'action est intentionnellement dirigée contre la société. La différence des sociétés occidentales est rarement perçue, en même temps que celles-ci se posent implicitement comme le seul sujet à l'instar de l'Etat des processus internes. Ainsi,de la même manière que la société se soumet au pouvoir de l'Etat, comme à tout pouvoir à l'intérieur, elle se remet entièrement au pouvoir de l'Europe,dont elle attend la solution de ses problèmes les plus intimes,tout en lui repprochant son

interventionnisme.

Mais la ressemblance est aussi mal gérée. La société grecque a du mal à accepter ses similitudes avec le Tiers Monde, notamment avec les sociétés qui lui sont proches, qualifiées de "sous-développées". Cette honte de soi et l'identification à celui qui est supposé être l'agresseur -l'Europe- ont une emprise d'autant plus forte qu'elles sont déniées. D'où le rejet violent du semblable et l'absence de solidarité avec lui, au moment même où l'on accuse le Nord de son"manque de solidarité avec le Sud". Dès lors,on pourra dire que la guerre du Golfe ou les changements dans les pays de l'Est n'auront apporté rien aux sociétés méditerranéennes,tant que celles-ci ne posent pas la question de leur responsabilité propre et se refusent la qualité du sujet dans les processus en cours.

NOTES

(1) S.Mappa, "Un mécanisme interne d'exclusion : la perception de la différence chez les intellectuels grecs", février 1991 et "Perception de soi et exclusion", avril 1991, à paraître in Forum de Delphes, L'impact de l'unification européenne sur l'Europe et le Tiers Monde, Paris et Athènes 1992.

(2) C. Tsoukalas, Développement social et Etat, Athènes 1981, p.p 131-132.

(3) Voir S.Mappa, "Perception de soi et exclusion" art. cité.

(4) Etat, société, travail dans la Grèce de l'après guerre, Athènes 1986, p. 93 et passim.

(5) Cf. entre autres M. Wievorka, L'espace du Racisme, Seuil , Paris 1990.

(6) R.Caillois, L'homme et le Sacré, Gallimard, Paris 1950, p,p 118-119.

(7) Pour une critique de l'économisme, voir A. Nicolaï, "Les ACP, les NPI, les transhumants et les autres...", C. Comeliau, "rentabilité et société..." et S. Théodoridis "La rationalité économique..." in Forum de Delphes, Ambitions et illusions de la coopération Nord-sud : LOME IV (sous la direction de S. Mappa) , L'Harmattan, Paris 1990, p.p. 116-156.

(8) T. Giannitsis, "Echanges extérieurs et la place de la Grèce dans la division internationale du travail " in H. Katsoulis et al La Grèce vers l'an 2000, Athènes 1988.

(9) Développement social ... op. cit., p.p. 181-182.

(10) Transformation technologique et développement économique, Athènes 1987.

(11) C.Tsoukalas, Etat... op.cit. p.p. 105-107.

(12) Cf. M.Weber, Economie et société, Plon Paris 1971, p. 227.

(13) C.Tsoukalas, se référant à la débâcle sociale de l'après-guerre, proteste vivement contre l'idée que l'on pourrait l'expliquer "avec les survivances d'un sous-développement culturel" pour conclure sommairement que celle-ci " a été menée intentionnellement et systématiquement sous l'égide de l'Etat". (Etat, société,...,op.cit.p.49.

(14) C.Tsoukalas, Etat, société,...op.cit.,p.67.

(15) Développement.., op.cit. p. 18

(16) Op. cit., p.19.

(17) Op. cit., p. 67.

(18) Relations de clientèle et populisme, Athènes 1989 p. 109 passim.

(19) Op. cit. p. 245.

(20) Cf Karl Abraham, "La dépense de l'argent en état d'angoisse" , in E.Borneman Psychanalyse de l'argent PUF, Paris 1973 p.p. 111-114.

(21) L'institution imaginaire de la société, Seuil, Paris, 1975 p. 79.

(22) C.Tsoukalas, Développement..., op.cit.,p.338.

(23) Op.cit., p. 340 .

(24) Développement social..., op.cit., p.184.

(25) C.Tsoukalas, "Etat,...,op.,cit. p.p. 199 et passim.

(26) D. Charalabis, "processus politiques et droits civiles...."in H. Katsoulis op.cit. p.75;M. Spourdalakis, "Grèce 2000":en cueillant les fruits del'hyper-politisation a-politique"in H. Katsoulis op.cit. p. 112; C. Tsoukalas, op.cit., p. 287; H. Katsoulis,"Le capital humain dans le processus de la modernisation"in H. Katsoulis op.cit. p.p. 40-41; Sakkas, art.cit.,p.p. 212-213, et autres.

(27) H. Katsoulis, art.cité. p. 41.

(28) Op.cit. p. 147.

(29) Totem et Tabou, Petite Bibliothèque de Payot, Paris 1965, p. 136.

(30) Op.cit. p.p. 222-223, p. 237 et passim.

(32) Développement... op.cit. p. 141.

(33) "Le processus de l'intégration de la CEE..." in P.Roummeliotis (ed) L'intégration de la CEE et le rôle de la Grèce, Athènes 1985 p.45.

(34) "La Grèce entre l'intégration et la marginalisation", in H.Katsoulis et al, op.cit., p. 494.

(35) Michel Thibon Cornillot, "Balzac, Marx et l'argent", in "connections", Imaginaire Culturel, n°25, pp. 61-102.

(36) P. Fakiolas, "Lapplication de la nouvelle technologie" in H. Katsoulis et al, op.cit. p. 336.

(37) art.cit. p. 340

(38) Cité par P. Berteaux, préface à Goethe, Die Leiden des jungen Werther, Les souffrances du jeune Werther, Gallimard, Paris, 1990,p.8.

(39) P. Roummeliotis, art.cit. p. 35.

(40) Art.cité p. 45.

(41) "La victoire planétaire de l'Occident est victoire des mitraillettes, des jeeps et de la télévision - non pas du **habeas corpus** , de la souveraineté populaire, de la responsabilité du citoyen", "Réflexions sur le Racisme", in le Monde morcelé, Seuil, Paris 1988 p. 37.

(42) Art. cité, p. 37.

(43) C.Tsoukalas, op.cit. p. 19.

(44) Op.cit. p. 20

(45) Transformations technologiques, op. cit. p.p. 63-64.

(46) T. Giannitsis, op.cit. p. 66.

(47) Art.cité. p. 497.

(48) C.Vaitsos - C. Seers, La CEE de deux vitesses : l'intégration des partenaires inégaux , Athènes, 1986.

(49) Cf S.Mappa, "L'intégration contestée ou l'externalisation de la responsabilité", in Forum de Delphes, la La CEE : chance ou contraire pour la transformation sociale (sous la dir. de S.Mappa), L'Harmattan, 1988, pp. 197-204.

(50) "Echanges extérieurs..." art.cit. p. 325.

(51) T. Giannitsis, "Echanges extérieurs..., art cit. p. 326.

(52) T. Giannitsis, art.cit. p. 318.

(53) "Le processus de l'intégration de la CEE", art.cit.p. 45 et 75.

(54) "L'impact de l'intégration à la CEE pour les pays du Sud de lEurope : l'expérience de la Grèce", in forum de Delphes, la CEE. Chance ou contrainte...?", (sous la direction de S. Mappa) pp. 167-195.

(55) P. Roumeliotis, art.cit, pp. 40-42.

(56) Kasakos, "La Grèce entre la marginalisation et l'intégration.."in H. Katsoulis et al op.cit. p. 491.

(57) Id.

(58) Sakkas,"Les perspectives de l'industrie grecque en l'an 2000",in H. Katsoulis et al op.cit. p. 209.

(59) H.A. Katsoulis, art.cit.,p.40.

(60)D. Charalambis, art.cit., p. 71.

(61) art.cit., p.458.

(62) Rosakis, "La Grèce à l'aube du 21ème siècle.."in H. Katsoulis et al op.cit. p. 462. cf aussi Sakkas, art.cit., p. 219.

(63) Kazakos, art.cit.,, p. 496.

CORPUS ANALYSE

1. H. katsoulis et al, La Grèce vers l'an 2000, Athènes, 1988, 528 p. . Ouvrage collectif dont ont été plus particulièrement analysés les articles suivants:

- A.A. Kyrsis, "Légitimation politique et modernisation économique", pp. 17-34.
- H. Katsoulis,"Le capital humain" dans le processus de la modernisation; la "société défensive" grecque devant le défi de 2000", pp. 35-48.
- D. Charalambis, "Processus politiques et droits civils. La spécificité de la relation forme-contenu dans le système politique grec en tant qu'infrastructure analytique de quelques hypothèses pour les perspectives de l'an 2000", pp. 49-85.
- M. Spourdalakis, "Grèce 2000: en cueillant les fruits de l'hyper-politisation a-politique", pp. 108-118.
- S. Alexandropoulos, "Partis et formation sociale devant l'an 2000", pp. 119-149.
- S. Katsambanis, "Problèmes et perspectives des syndicats grecs", pp. 150-159.
- N. Patiniotis, "Recherche et développement socio-économique", pp. 160-183.
- T. Giannitsis, "Introduction", pp. 203-206.
- D. Sakkas, "Les perspectives de l'industrie grecque en l'an 2000", pp. 207-235.
- P. Paschos, "Transferts des revenus entre la Grèce et la CEE", pp. 236-252.
- T. Giannitsis, "Echanges extérieurs et la place de la Grèce dans la division internationale du travail dans la perspective de l'an 2000", pp 310-334.
- P. Fakiolas, "L'application de la nouvelle technologie", pp. 335-355.
- Ch. Pozakis, "La Grèce à l'aube du 21 ème siècle: facteurs externes et internes dans la formation de la place internationale de la Grèce", pp. 454-472.
- P. Kazakos, "La Grèce entre l'intégration et la marginalisation" - Choix pour la prochaine décennie dans les relations gréco-communautaires", pp. 489-516.

2. D. Charalabis, Relations de clientèle et populisme: le consensus extra-institutionnel dans le système politique grec, Athènes, 1989, 342 p.
3. C. Vaitsos - T. Giannitsis, Transformation technologique et développement économique, Athènes, 1987, 215 p.
4. T. Giannitsis, "L'impact de l'intégration dans la CEE pour les pays du Sud de l'Europe: l'expérience de la Grèce", in Forum de Delphes, (sous la direction de Sophia Mappa), La CEE. Chance ou contrainte pour la transformation sociale, L'Harmattan, Paris, 1989, pp. 167-195.
5. G. Karabelias, Etat et société après 1974, (1974 - 1988), Athènes, 1989, 487 p.
6. C. Tsoukalas, Etat, société, travail en Grèce de l'après-guerre, Athènes, 1986, 316 p.
7.-------- , Développement social et Etat, Athènes, 1981, 365 p.
8. P. Roumeliotis, "Le processus de l'intégration de la CEE: tendances, oppositions et perspectives", in P. Roumeliotis, (ed), L'intégration de la CEE et le rôle de la Grèce, Athènes, 1985, pp. 21-146.
9. N. Vernardakis, Le train du développement et la Grèce du 5 ème Kondratiev, Athènes, 1988, 273 p.

RESUME

Les conditions internes de la paix en Méditerrannée.

Sophia Mappa

1. Y a t-il une unité méditerranéenne ?

L'hypothèse qui sera développée est que d'une manière générale les sociétés du pourtour méditerranéen se partagent,souvent sans en avoir conscience,les mêmes valeurs quant à l'organisation sociale, la vie, le travail, la perception d'autrui, la perception d'elles-mêmes, etc.

2. La perception de l'autre (du monde extérieur) et de soi est un facteur essentiel qui, d'une part détermine les conflits sociaux et l'absence de démocratie à l'intérieur et d'autre part favorise l'intervention extérieure.

A partir de l'analyse d'un cas grec (la perception que les intellectuels de "gauche" ont de l'Europe et de la société grecque) nous développerons les hypothèses suivantes :

(I) L'absence de regard de la société sur elle-même fait obstacle à la prise de conscience des problèmes intérieurs et expulse les contradictions internes vers l'Etat et in fine vers l'extérieur, notamment l'Europe et la CEE.

(II) Sont ainsi occultées les caractéristiques essentielles de la société : sa fermeture par rapport à l'extérieur,sa soumission à tout pouvoir, l'autoritarisme social et politique, l'absence de débat démocratique, la solution du conflit par la violence etc et au delà sa spécificité par rapport à d'autres sociétés, notamment les sociétés européennes.

(III) Par ce fait la société apparait à elle-même comme un non-sujet, un infans incapable de décider par soi et pour soi : le seul sujet réel semble être l'Etat et en dernière analyse l'Europe.

(IV) Le monde extérieur est perçu non pas en termes de spécificité mais soit comme identique à la société grecque soit comme inférieur et dans tous les cas comme menace.D'où le rejet des autres sociétés méditerranéennes-malgré la rhétorique de solidarité affichée-et les relations ambiguës avec l'Europe.

(V) Celle-ci apparait à la fois comme pouvoir tout-puissant, le "sauveur" exterieur, et pouvoir maléfique dont l'action est intentionnellement dirigée contre la société grecque. D'où l'appel séculaire à "la protection", voire l'intervention

européenne et la dépendance à facettes vis à vis de l'Europe, en même temps que la haine de celle-ci.

(VI) Ce type de relations avec l'Europe:la dénégation de sa spécificité, sa convoitise et la soumission à son égard, fait de toute autre société, notamment les sociétés de la Méditerrannée-et actuellement des pays de l'Est- des rivaux redoutables. On pourra alors affirmer que,d'une manière générale,ce qui fait l'unité méditerranéenne-des valeurs sociales plus ou moins partagées-est à l'origine de sa désintégration et des conflits internes qui appellent souvent l'intervention extérieure.

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA
n° Inv. 10965
26 NOV. 1991
BIBLIOTECA

GROUPEMENT D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LA MEDITERRANEE

(GERM)

Colloque international

21 - 23 Novembre 1991

Résumé

« Les implications diplomatico-stratégiques pour la Méditerranée de la nouvelle stratégie de l'OTAN »

Abdelouahab MAALMI

L'OTAN, l'alliance atlantique, se maintient et se renforce malgré la fin de la guerre froide et la disparition du Pacte de Varsovie.

Le nouveau concept stratégique de l'OTAN qui est encore en phase d'élaboration, se révèle complexe et plein d'incertitudes. Mais, d'un autre côté, il dénote un basculement net, aperçu depuis le milieu de l'année 1990, de la perception des menaces vers le sud. La guerre du Golfe a renforcé ce phénomène et a contribué à sauver l'OTAN d'une crise existentielle, tout au moins provisoirement.

La Méditerranée est donc, aujourd'hui plus que jamais, cruciale aux yeux de l'OTAN.

- Qu'est-ce qui détermine cette place ? Comment l'Occident perçoit-il sa sécurité dans cette région après que les termes "Est-Ouest" ont perdu tout sens stratégique ?

- Quelles implications a cette stratégie nouvelle pour l'ensemble de la Méditerranée en tant que théâtre et enjeu de l'action diplomatique et stratégique régionale et mondiale ?

DOCUMENTI MANCANTI

SENSIBILISATION

Bouremane ;
Chartouni - Dubourg ;
Laidi

- quali sono gli ostacoli non tari/tari al commercio dei PMT
- migration ;

PIERRE ; PMR vision réductrice
- Lo documento
  - riassunto 17/10/91
  - adottato nov. 1989
    juillet 1990

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA
n° Inv. 10965
26 NOV. 1991
BIBLIOTECA

texte abrégé

POUR UN NOUVEAU CONCEPT DES RAPPORTS EURO-MAGHREBINS EN MEDITERRANEE

L'hégémonie du capitalisme international

Après l'effondrement du système bipolaire, on avait espéré en l'amorce d'un processus de paix et de progrès global à travers la reconversion des ressources et des compétences destinées aux armements, pour affronter les grands problèmes qui harcèlent le monde sous-développé. On est passé du mirage de la "maison commune européenne" à celui de la "maison commune mondiale" sous le signe de l'unicité de l'homme, pour rééquilibrer les rapports inégaux entre le Nord et le Sud.
Ce séisme a démontré au contraire que l'économie, dans la division du travail, suit les lois impératives du marché: l'homo oeconomicus de la fin du XXème siècle considère "le monde entier comme un marché" (1), asservissant la culture comme la politique à ses exigences. Le modèle de développement marxiste en Union Soviétique s'étant lézardé, le capitalisme américain, actuellement dans sa phase exponentielle à l'échelle mondiale, s'est imposé comme relais dominant entre le capitalisme asiatique qui émerge et celui européen qui s'est recomposé dans l'après guerre, considérant ces deux derniers comme des périphéries stratégiques dans sa politique de domination des ressources mondiales. Tout le reste est sous-périphérie, c'est-à-dire Tiers Monde sinon Quart Monde privé de matières premières, et voit se dissiper l'espoir même d'un modèle alternatif, après l'échec du socialisme réel en URSS.
En effet, le monde s'oriente aujourd'hui vers un système hégémonique unipolaire dominé par les multinationales du capitalisme international.

La Méditerranée dans les rapports Nord-Sud

De ce point de vue, la Méditerranée est devenue un lieu de croisement essentiel du rapport Nord-Sud car elle en reflète toute la problématique en ce qu'elle a de plus explosif. Il s'agit en effet de la région où sont le plus étroitement en contact le monde riche et le monde pauvre et où le rapport inégal est le plus éclatant en raison des disparités socio-économiques, le plus dense en déchirements entre tradition et modernité, le plus intériorisé par les sociétés du Sud à travers les mass média et les communications qui, désormais, ont fait de la région méditérannéenne "un village global".
La guerre du Golfe n'a été que le dernier catalyseur de toute une série de processus de déstabilisation de la région tout entière où la protestation "viscérale" de l'homme de la rue, souvent en contraste avec les régimes au pouvoir, s'est élevée contre cette flagrante épreuve de force du monde développé défendant ses propres intérets matériels et stratégiques.

A partir des annèes soixante-dix, le processus de dècolonisation avait ètè à l'origine de nouvelles confrontations: "l'escalation" de la confrontation èconomique avec les PVD a pris une valeur d'ordre idèologique et culturel. Des formes d'autodèfense de l'identitè et de rèvolte sociale ont rèagi à cette emprise et, portèes à l'extrême, ont dèbouchè sur le terrorisme international et l'intègrisme religieux. En dernière instance, l'enjeu se situe entre la culture dominante des pays riches qui ont tendance à homologuer les cultures "autres" et celle des pays pauvres qui demandent le droit à la diffèrence et à l'altèritè dans le co-dèveloppement. En Mèditerranèe, l'opposition entre les systèmes socio-èconomiques et idèo-politiques a pris la forme d'une opposition entre cultures: celle occidentale et celle arabo-islamique, surtout après l'affaiblissement de l'idèe de socialisme qui constituait une idèologie laique opposèe au capitalisme nèocolonial. Au lendemain de la libération des peuples de l'Est, l'èquilibre de la terreur a ètè renversè: on est passè du bipolarisme à "l'unipolarisme" ou mieux encore à "l'uni-polycentrisme" avec l'hègèmonie incontestèe des USA, soutenus par les grandes et moyennes puissances, sur les zones stratègiques de la planète.
La Mèditerranèe et le Moyen-Orient repràsentent un carrefour vital pour l'èconomie internationale, vue sa forte concentration en ressources de base telles que les hydrocarbures, et où de nouvelles forces ont remis en mouvement leur histoire, dèstabilisant ainsi l'ancien ordre colonial imposè par les ex puissances et remplacè par l'hègèmonie du capital international. Le statu quo politico-èconomique de la règion ètait fonctionnel aux intèrets de ce dernier: avec la manoeuvre du 2 aout 1990, Saddam Hussein en bouleversait la structure toute entière avec des consèquences incalculables pour l'ordre du monde dèveloppè et les èquilibres en prèsence. La Mèditerranèe et le Moyen-Orient sont donc devenus pour l'Occident "la nouvelle frontière" sur laquelle pèsent des mouvements rèvolutionnaires comme la rèvolution islamique de Khomeiny ou lès mouvememts palestiniens qui agitent les sociètès arabo-musulmanes du Golfe à l'Atlantique. L'hègèmonie amèricaine a dèsormais conditionnè tous les autres centres de pouvoir et les institutions internationales à commencer par l'ONU, allant du monde occidental et oriental à une partie du monde arabe lui-mème, comme l'a bien montrè la dynamique de la crise du Moyen-Orient.
Les retombèes de cette crise ont bouleversè la règion mèditerranèenne et en ont fait de nouveau un point-charnière de la politique internationale.
Un rapide aperçu historique des rapports entre la rive Sud et la rive Nord, que je dois rèserver pour les actes faute de temps, serait prècieux pour mieux cerner les deux rèalitès "in progress" les plus significatives, la CEE et le Maghreb, pour mieux saisir la dynamique de leur mediterraneitè, pour avoir une vue d'ensemble des

problématiques qui tenaillent la région et des perspectives envisageables pour le futur de la coopération dans cette mer.

La coopération méditerranéenne; une nécessité inéluctable

Cependant, après la guerre du Golfe, l'Europe a perçu que l'échec d'une coopération en Méditerranée aggraverait la fracture entre le Nord et le Sud et que cette perspective est trop dangereuse: un Maghreb et les autres pays tiers isolés et appauvris ne pourraient exporter qu'instabilité politique, émigrés, tensions locales et régionales. Le Maghreb d'autre part est un marché potentiel dont la CEE ne peut se passer. Il ne saurait y avoir de développement du Maghreb sans la CEE ni d'avenir équilibré de la CEE sans le développement du Maghreb. Dès la fin de la guerre d'ailleurs, les uns et les autres ce sont efforcé de relancer les programmes de coopération tous azimuts dans le cadre de la Politique Méditerranéenne Rénovée (PMR), ancrés sur les concepts d'une économie-monde: la globalité, l'interdépendance et les inter-relations multilatérales. Cependant le décalage qui existe à tout niveau entre les deux rives rend difficile un échange réellememt paritaire. Pour mettre en évidence l'antinomie qui oppose la CEE méditerranéenne et les pays de la Méditerranée arabe, rappelons simplement les deux groupes de problèmes-clés qui concernent ces deux entités régionales (et dont je laisse l'analyse pour les actes):

1) la crise des modèles socio-économiques de développement, la croissance démographique et le marché du travail

2) le problème de la dette et l'écart des revenus pro capite entre les deux rives de la mer.

Les pays de l'Afrique du Nord et la CEE ont intensifié leurs rapports de coopération dans le cadre d'une croissante interdépendance économique, mais on s'aperçoit, surtout du coté Maghreb, qu'il s'agit d'une interdépendance inégale compte tenu de l'écart actuel entre le Nord et le Sud. La CEE a lancé la nouvelle Politique Méditerranéenne Rénovée pour les années 1992-1996, étayée par d'autres propositions présentées par ses membres méditerranéens.

Ainsi le projet déjà amorcé de l'organisation d'un espace de coopération en Méditerranée Occidentale (26) qui devrait être un facteur d'apaisement des tensions et une étape positive en vue d'une coopération globale dans un futur système méditerranéen intégré. A cette approche partielle vient s'ajouter la proposition italo-espagnole d'une approche de coopération globale dans le cadre régional d'une Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Méditerranée (CSCM) sur le modèle de celle d'Helsinki pour la CSCE: cette approche à été relancée avec force au sein de l'actuel débat sur le "nouvel ordre" régional après les retombées négatives de la guerre du Golfe (27). La création d'une banque de la Méditerranée qui devrait co-financer le développement dans tous le secteurs stratégiques sur l'exemple de la Banque

Européenne pour la reconstruction et le Développement (BERD) pour l'Europe de l'Est.
Mais quelle sera la place effective réservée à la rive Sud et notamment au Maghreb? La question se pose car bien des fonctions qui théoriquement devaient être destinées au Maghreb, sont et seront détournées vers l'Europe orientale. La question est devenue encore plus inquiétante après le tollé des divergences et des incompréhensions qui ont fait suite au choc de la guerre du Golfe. Les pays maghrébins craignent que même la PMR de la CEE ne serve qu'à l'éviction du Sud au profit de l'Est.
L'UMA, avec ses atouts, main-d'oeuvre, matières premières, proximité géographique et l'ébauche d' un modèle de développement intégré, pourrait devenir un interlocuteur de poids avec l'Europe des Douze. Mais il faut donner aux masses maghrébines l'espoir d'un changement radical dans les rapports euro-maghrébins: leur donner la perspective d'une équitable redistribution des richesses pour le développment économique dans la Méditerranée et par conséquent socio-politique à l'intérieur de leurs pays, résoudre les foyers de tension dans le monde arabe, le problème-clé de la Palestine avant tout avec l'autodétermination des palestiniens, enfin promouvoir un dialogue paritaire entre les civilisations de cette mer à travers l'échange des cultures , des hommes et des marchandises. La Méditerranée n'est pas le "rideau de fer" qui naguère existait entre Ouest et Est: il faut prévenir toutes les forces et les causes qui peuvent la transformer en "nouvelle frontière".

<u>Mais quelles sont les perspectives d'un écosystème intégré en Méditerranée?</u>

Dans tous les domaines, l'intensification des efforts maghrébins et européens pour pallier aux dégats matériels et moraux de l'affrontement euro-arabe sur la question du Golfe démontre l'importance de l'enjeu d'une coopération globale dans cette mer. D'où la prééminence aujourd'hui des choix politiques et culturels qui sont le véritable enjeu de la Méditerranée de demain, d'autant plus qu'elle est redevenue le miroir emblématique des rapports Nord-Sud. On peut dire que la Méditerranée est la charnière de l'antinomie et de la complémentarité entre les deux rives. Elle se présente actuellement comme une des aires du globe où les déséquilibres entre capital humain et ressources sont les plus importants mais où subsistent de puissants liens historiques et des échanges civilisationnels et économiques consolidés par l'histoire.
Les différentes dynamiques économiques et démographiques qui sont encore actuellement à l'origine de structures et d'échanges disymétriques dans le rapport Nord-Sud à niveau méditerranéen, acquièrent de plus en plus la forme d'un heurt de civilisation. A notre avis, la dimension culturelle dans le sens le plus large du terme, s'impose comme facteur stratégique-clé pour le projet d'un écosystème méditerranéen

à mesure d'homme: de la nature à la société, de l'économie à la politique.
L'exigence d'une culture de l'interdépendance dans la différence s'impose donc, se donnant comme objectif le co-développement, la solidarité et le progrès dans la paix.
L'exigence aussi de redéfinir toute entité et toute identité sous le signe de la globalité et du complexe, dans la mesure où, je cite Braudel, "la Méditerranée carrefour, la Méditerranée hétéroclite se présente... comme une image cohérente, comme un système où tout se mélange et se recompose en une unité originale".
Aux sociétés de la rive Sud engagées dans la recherche tourmentée et contrastée de leur identité et d'un développement qui leur soit propre, s'opposent les sociétés européennes destinées à devenir multiethniques et multiculturelles. C'est dans cette optique que l'on assiste, de part et d'autre de cette mer, au besoin prégnant de repenser sa propre histoire afin de mieux combattre des phénomènes de blocage et d'intollérance qui débouchent inévitablement sur des formes d'égoisme et de racisme.
L'unique voie d'accès à une meilleure connaissance de l'autre est l'approche du "double regard: le nôtre et le leur", pour une connaissance réciproque dans la pluralité des cultures. L'Orient et l'Occident en Méditerranée et ailleurs, doivent travailler ensemble pour accéder ou rénover les valeurs propres aux deux civilisations, même à travers des méthodologies différentes; ceci pour affronter les dramatiques problématiques liées au double phénomène de l'acculturation et de la déculturation, présent aussi bien dans les sociétés évoluées de l'Occident que dans celles prolétarisées de l'Orient et accentué aujourd'hui par l envahissante culture des mass media.

Michele BRONDINO
Chercheur au CSPE de l'Université de Pavia (Italie)

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 10965

26 NOV. 1991

BIBLIOTECA

LABORATOIRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LES PAYS DU MAGHREB

QUELLE RECOMPOSITION REGIONALE, SPATIALE ET SOCIALE AU MAGHREB

N. BOURENANE, directeur
OCTOBRE, 1991

Rue Djamel Eddine El Afghani Université de Bouzareah BP 29 El Hamadia 16010 Alger
Tel: 213 (02) 78 12 72 Télex: 61 520 DZ Fax: 213 (02) 39 25 47

QUELLE RECOMPOSITION REGIONALE, SPATIALE ET SOCIALE AU MAGHREB.

N.BOURENANE

Dans le contexte mondial et régional actuel, il apparaît de plus en plus difficile de dissocier dans l'analyse de l'évolution des secteurs d'activité économique ou des filières les aspects et les préoccupations géo-politiques des données et des déterminations proprement économiques.

En effet, avec l'emergence des nouveaux blocs économiques, la multipolarisation de plus en plus manifeste des rapports internationaux et la fin de l'Union Soviétique en tant que puissance de premier plan, on assiste à une sorte de course au redécoupage des territoires et des espaces, ainsi qu'à la mise en place d'une nouvelle division des tâches entre les pays composant l'OCDE. La méditérranée n'échappe évidemment pas à une telle entreprise et l'avenir des pays de la rive Sud se discute et se décide probablement davantage ailleurs que dans la région, dans les réunions du GATT, du G7, etc.

C'est dans un tel contexte que l'on peut lire les différents processus en cours et lier des évenèments aussi éloignés en apparence tels que la guerre du Golfe, les modalités d'approche de la question palestinienne, le silence sur Chypre, le maintien de certains chefs d'Etats africains pourtant conspués depuis longtemps par leurs populations, la nouvelle place dévolue à ce qui reste de l'URSS au sein du G7, les discussions du GATT autour du commerce de libéralisation des produits agricoles, le revirement de la CEE pour ce qui est de la Politique agricole commune, etc.

Dans ce cadre, la profondeur géo-stratégique de l'Europe, au premier degré de l'Europe méditerranéenne est constituée par les pays de l'Afrique du Nord, exclusion faite de l'Egypte et peut-être également de la Lybie, aujourdhui mieux centrées (surtout dans le cas du premier pays) sur un machrek non encore totalement américanisé.

C'est dans une telle perspective que l'on peut comprendre à la fois, l'insistance et l'empressement des principaux pays du Nord de la méditerranée à vouloir créer une sorte de cadre particulier (sans doute plus contraignant à terme pour les pays du Sud), à travers ce qui est communément appelé les réunions des 5+4 ou encore la méditerranée occidentale, la compétition ouverte entre l'Italie et la France (et dans une bien moindre mesure l'Espagne) pour s'imposer comme le chef de file dans le dialogue entre les pays des deux rives et enfin l'irritation, voire l'opposition de la CEE qui s'en tient à sa vision plus globale de la méditerranée dans le cadre de sa politique méditerranéenne rénovée.

Ces différents éléments définiront les contours de la problématique d'ensemble dans laquelle on se situera pour s'interroger sur la recomposition socio-spatiale du Maghreb.

On utilisera comme point d'ancrage initial à cet exercice, les champs de l'agriculture et de l'alimentation parce qu'ils conservent un caractère structurant et dans une certaine mesure déterminant des rapports entre les pays de l'UMA, entre ces derniers et les pays de l'Europe méditerranéenne et parce qu'ils éclairent probablement plus que d'autres secteurs et filières (t.q les textiles ou les industries manufacturières), la nature de l'évolution des rapports entre le Nord et le Sud de la Méditerranée.

LA SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE.

Il est habituel de s'exprimer pour ce qui est de la méditerranée occidentale et de la méditerranée en général en termes de déséquilibre entre le Nord et le Sud. Pourtant l'usage fait d'une telle notion nous paraît abusif au sens où il n'exprime pas simplement un rapport objectif d'inégalité, mais réfère également à une situation d'idendité ou d'équilibre possible, ayant existé ou pouvant voir le jour à court ou au maximum à moyen terme. Ce dernier terme est pour le moins discutable, à la fois pour le passé et pour l'avenir. En effet, les données de structure tendent à montrer qu'une révolution technologique, économique et sociale n'est pas à l'ordre du jour, ni dans les pays du Sud, ni dans les relations entre le Nord et le Sud.

En effet, l'ensemble des données auxquelles on peut se référer montrent l'existence d'un excédent agricole et alimentaire structurel au Nord, accompagné d'un déficit tout aussi structurel au Sud. Un tel état est accompagné dans le cas de la Tunisie et du Maroc d'exportations agricoles et alimentaires. Dans ce contexte, tout indique une évolution contrastée, la productivité ayant tendance à augmenter de façon bien plus significative au Nord. D'où l'usage courant de la notion d'insécurité alimentaire pour rendre compte de la situation des pays du Maghreb pris ensemble. Aujourdhui, le mode de reproduction des filières agro-alimentaires ne permet guère d'envisager un autre trend.

Ce fait se conjugue avec l'inégale productivité de ces filières, à la fois entre les pays du Maghreb et entre les secteurs de production au sein de chacun de ces pays. Faible dans les secteurs de production à finalité domestique, elle est relativement élevée dans ceux produisant pour l'exportation.

A celà s'ajoute le faible effet d'entrainement que sont susceptibles de jouer les cultures d'exportation sur le reste de l'agriculture. D'où des inégalités sociales toujours plus accrues, assorties probablement dans le cas de l'agriculture d'exportation d'une plus grande pauvreté et d'une fragilité accrue pour les travailleurs y exerçant. Dans le cas du Maroc les écarts sont les plus significatifs, celà semble induire une tendance à la féminisation et à l'"urbanisation" de certaines tâches agricoles (les travailleurs étant de plus en plus des femmes recrutées dans les banlieues pauvres et les bidonvilles des cités). Dans ce pays, tout comme en Tunisie, les niveaux de rémunération du travail ont atteint le seuil de compression maximum, et il paraît difficile de pouvoir les abaisser. D'où la question de la compétitivité des produits exportés avec le renchérissement des intrants importés.

Une dernière donnée pourraît compléter ce tableau, l'évolution de la demande interne sous le double effet de la consolidation des inégalités sociale et d'un important accroissement démographique. Elle est certainement appelée à s'inscrire dans l'augmentation et la diversification, dans le sens d'une occidentalisation de certains modèles et pratiques de consommation1.

D'où la question de la survie des activités agro-exportatrices, au regard de la comparaison de l'évolution de la productivité entre les pays des deux rives.

Cette évolution repose la question de l'insertion de ces économies sur la base de la régle des avantages comparatifs.

En fait, avec un inévitable renchérissement de la main d'oeuvre, venant aggraver les coûts liés aux importations de l'essentiel des intrants, l'exportation, tout comme la production dans certains secteurs2 sera inévitablement compromise; d'autant que la tendance à moyen terme (sur les trois années à venir) est à la libéralisation des importations sur les marchés agricoles et alimentaires dans certains pays, voire dans l'ensemble de la région.
Ces éléments ne permettent guère d'envisager un développement autonome ou encore équilibré dans la sphère de la production alimentaire. Ce secteur présenté comme étant prometteur tant en Tunisie qu'au Maroc est donc appelé à subir une crise à la fois dans ses débouchés et dans son organisation interne, notamment une modification de sa texture sociale.

---

1 Au Maroc, on cherche déjà à développer la consommation du poisson selon des formes nouvelles (boulettes, plats préparés...). En Algérie, depuis longtemps déjà, le lait en sachet et les produits de l'industrie alimentaire se sont substitués ou accompagnent les produits et les préparations traditionnels (confitures, biscuits industriels, pain de boulangerie, Yaourt...).
2 C'et le cas du sucre, des bananes, des pommes, etc.

LES POLITIQUES ECONOMIQUES EN OEUVRE.

Se conjuguant avec une telle évolution, caractéristique de l'ensemble des secteurs de la production et non de la seule agriculture, une série de mesures, toutes s'apparentant de manière formelle ou non à un programme d'ajustement structurel ont été engagées. Leur mise en oeuvre est la condition même de la non asphyxie financière des Etats en place, des secteurs et des couches qui en relèvent au premier ou au second degré.

La nature de ces actions est largement connue pour que l'on s'y apesantisse outre mesure. Il s'agit d'une levée progressive des barrières douanières et tarifaires, d'une dévaluation, selon un rythme et dans des proportions directement fonction de l'importance du marché parallèle de la devise de référence, d'une privatisation et d'un désengagement de l'Etat des secteurs stratégiques dans la reproduction sociale d'ensemble, d'une extinction à terme de toutes formes de subventions, tant pour ce qui est des produits de consommation que pour ce qui touche aux biens et aux intrants industriels.

Bien qu'il ne s'agisse pas ici d'entreprendre une évaluation de ces politiques, de ce qui a été mis en oeuvre et de ce qui reste à l'être, il est important d'en éclairer la signification globale, les implications pratiques et les résultats.

D'une manière générale, on peut dire que les PAS visent avant tout le rétablissement des équilibres extérieurs, en premier lieu la balance courante, afin de permettre à l'Etat de faire face au remboursement de ses dettes.

Dans ce cadre, une opération de restructuration des activités économiques est mise en oeuvre, avec une volonté de générer un maximum de richesses à réaliser à l'extérieur. Produire pour les marchés internationaux, sans soutien financier, telle est la régle à administrer et l'objectif à atteindre.

Ainsi, il ne s'agit de rendre l'économie, ni moins sensible au comportement et à l'évolution des marchés extérieurs, ni moins dépendante des importations. L'action consiste à conduire une opération de contraction de la demande interne et d'élimination des entraves aux mouvements internes et internationaux des capitaux, vers les branches ou les segments les plus profitables (et non pas forcément les plus productifs matériellement). Celà devrait être obtenu par un désengagement de l'Etat, supposé source et centre de blocage, du fait même de sa nature sociale et de son rôle central dans la gestion des contradictions sociales et politiques. Tel est l'un des objectifs intermédiaires de ces mesures.

Le marché est ainsi posée comme la voie de la démocratisation économique, de liquidation des formes de régulation sociale népotique, et d'optimisation de l'allocation des ressources nationales.

Ces PAS sont toujours mis en oeuvre dans un contexte de crise financière, économique et sociale aigüe, conduisant à une marginalisation de l'Etat et à un accroissement sensible du contrôle de la décision, tant macro que méso-économique par des agents appartenant formellement ou non à des institutions bancaires et financières internationales et étrangères. Préoccupés principalement par l'objectif de rétablissement, avant tout immédiat et ensuite durable des équilibres extérieurs, ces derniers usent dans leur intervention et dans l'évaluation des résultats, de normes et d'indicateurs pour universels qu'ils soient (au sens où ils réfèrent à des données et des performances décontextualisées et correspondant à la structure des économies dominantes au plan mondial) restent étrangers aux réalités économiques, sociales et culturelles des pays ajustés.

Ils interviennent dans le sens de l'aggravation d'une déligitimation sociale, rampante ou exprimée des Etats, pris dans une pression de nature contradictoire, entre un formalisme démocratique à finalité "conservatiste" (au sens où on cherche à maintenir l'ordre établi et les avantages acquis au sommet de l'échelle sociale) et d'un "démocratisme" égalitariste, pouvant prendre la forme d'un islamisme rédempteur et purificateur, animé et sous-tendu par des intérêts économiques et politiques différents et pas forcément convergents.

Les différents éléments pris ensemble indiquent en fait que l'on se trouve dans une phase de décomposition sociale accélérée, de recomposition incertaine, dans tous les cas d'atomisation de la décision économique et de promotion des activités économiques "volatiles", dites souvent informelles, du moins pour tous ceux qui ne se sont pas insérés directement dans la sphère de la production pour l'exportation ou dans le commerce d'importation.

En effet, face à la rigidité de la structure des importations et à l'incapacité d'y faire face, avec la compression des dépenses budgétaires (c-à-d des investissements publics, ainsi que des subventions à la consommation et à la production), l'allégement et la révision du système fiscal (déjà pénalisant partiellement l'économie nationale), le gel des salaires et la libération des prix, la dévaluation de la monnaie nationale, un climat d'insécurité économique est généré et tend à s'instaurer durablement.

Dans ce cas, les agents économiques non insérés dans les circuits extérieurs n'ont d'autres choix que de chercher les crénaux où il est possible de réaliser un maximum de profit sur le court terme, c-à-d là où existent des possibilités de rente, particulièrement dans la sphère des échanges.

Si à l'échelle micro-économique, les résultats de ces programmes peuvent être variables, au plan macro-économique les effets semblent avoir été partout ressemblants, et les équilibres n'ont été bien souvent restaurés que grâce à des facteurs exogènes (baisse de certains postes de dépenses du fait de la variation des prix sur les marchés extérieurs, transferts de ressources de la part des travailleurs émigrés, exploitation de certaines ressources minières dans des conditions extérieures favorables, etc.). C'est le cas par exemple de la Turquie ou du Maroc certaines années. Au Maroc où les PAS ont commencé à être mis en oeuvre il y a plusieurs années, les résultats semblent se résumer en un désinvestissement global, sans pour autant déboucher sur une relance significative des exportations. Ainsi, l'évolution positive des exportations dans certains domaines particuliers apparaît comme la résultante de la conjugaison de facteurs exogènes, climatiques (d'où de bonnes récoltes exagérées en apparence en termes de volumes), économiques (retournement du marché pétrolier), etc. ou cache simplement la faible intégration de certains secteurs de l'économie nationale, à travers le poids déterminant qu'y occupent les intrants importés.

Lorsqu'on examine le cas de l'agriculture, on se rend compte que les performances restent limités et que le solde positif de la balance est dûe pour l'essentiel au poids de la pêche, surtout de la pêche hauturière dans les exportations. Celle-ci n'a pas réussi en apparence à produire les effets tant escomptés en termes de transferts d'activités en amont et en aval sur le sol marocain.

Ces exemples et ces différents éléments témoignent d'une aggravation de la dépendance, laquelle d'alimentaire devient agricole et techno-industrielle.

Du coup, les politiques économiques articulées autour des PAS apparaîssent comme une modalité pratique dans l'atomisation de la décision économique à l'échelle d'un pays et dans la création d'entités économiques et sociales totalement dépendantes des facteurs exogènes et externes, sur lesquels celles-ci ne peuvent avoir aucune prise, ni en termes d'accés à l'information, ni en termes d'intervention, du fait même de la multiplicité et de la diversité de l'offre sur les marchés mondiaux.

Conjuguées avec la privatisation et la levée de toutes les contraintes à la libre circulation des capitaux et à l'amodiation des fonds fixes, ces politiques apparaîssent comme la voie élective dans l'internationalisation douce et durable des différents segments et branches de l'économie nationale. De ce point de vue, les PAS définissent une forme particulière d'intervention de l'Etat, des agents sociaux locaux, des institutions internationales, etc. dans le champ économique et politique.

En fait, avec les PAS, il s'agit d'un ajustement contre et non pas dans la croissance, d'une sorte de reconquête, de recolonisation d'espaces économiques ayant eu une velléité d'indépendance à un moment de leur histoire.

C'est ici qu'interviennent différentes questions ayant trait à l'interaction entre les déterminations proprement économiques, et celles à caractère social, culturel, religieux et politique qui dérivent ou dont le poids se trouve accru par le choix des mesures et des programmes économiques. On ne s'y arrêtera pas ici. On en restera aux considérations proprement économiques.

La question essentielle dans ce cadre est celle du financement durable d'économies éclatées et atomisées, de moins en moins performantes et de plus en plus insérées passivement dans l'économie mondiale, du fait de leur statut sur les marchés internationaux.

LA RECOMPOSITION SOCIALE ET SOCIO-SPATIALE.

La première modalité de financement réside dans les prêts de soutien à l'ajustement accordés par les différentes institutions multilatérales et bilatérales intéressées à un titre ou à un autre.

Cependant, conçue pour être ponctuel et non durable, cette forme d'aide suppose le recours à d'autres formes et à d'autres modalités de soutien et de financement.

Dans le cas des pays de l'UMA, elle est constituée par la Politique Méditerranéenne rénovée. Cependant, celle-ci, du fait même de sa conception et de son caractère simplement "rénovée" ne peut apporter de réponses adéquates aux problèmes que cherchent à résoudre durablement les PAS. En effet, elle ne correspond pas à une vision stratégique des intérêts communs du Nord et du Sud de la méditérranée, mais traduit une reprise de la démarche traditionnelle, enrichie par l'expérience de la convention de Lomé et tenant quelque peu compte du nécessaire équilibre entre Méditerranée et Europe de l'Est.

La stratégie sous-jacente est en fait celle du containment, face à l'influence grandissante d'autres puissances, américaine et dans une moindre mesure asiatiques. Bien que cette question ait déjà fait l'objet de développements par ailleurs3, il n'est pas tout à fait inutile d'insister sur le fait que la Banque Méditerranéenne restera une banque, au même titre que l'est la BM ou d'autres institutions financières du même type, c-à-d avant tout préoccupée par le choix de projets rentables, indépendamment ou presque de leur impact global ou de leur effet d'entraînement.

La seconde modalité est constituée par la promotion et l'appui à l'intégration régionale. C'est ici que la question de la recomposition régionale, spatiale et sociale devient cruciale ou tout du moins essentielle. En effet, elle ne détermine pas le seul devenir des pays et des économies impliqués au premier degré, c-à-d ici les 5 pays de l'UMA, mais concerne aussi des pans entiers des économies de leurs partenaires, c-à-d l'ensemble des entreprises et des régions concernés, en Espagne, en Italie, en France et au Portugal. Elle pèse tout autant sur la rentabilité des investissements et donc des financements par les banques de ces pays ou par les structures de financement communes, y compris les banques de développement.

Du point de vue des partenaires des pays de l'UMA, il s'agit avant tout d'aider à l'émergence d'un ensemble dans lequel les apports propres, sans pour autant être forcément identiques et équilibrés entre les 5 pays restent susceptibles (de par leur nature et leur structure) de servir de relais dans le financement local des coûts de l'ajustement liés à la mise en oeuvre de la nouvelle "donne" économique régionale (euro-méditerranéenne) et internationale. Il s'agit ici de créer les conditions du maintien, voire d'intensification des relations de dépendance (et non de simple inter-dépendance), en vue de sauvegarder des marchés traditionnels et éviter leur soustraction par d'autres partenaires potentiels ou déclarés (USA, Corée du Sud...).

Quatre questions se posent dans ce cadre et restent en partie à résoudre. La première concerne les partenaires concernés au Nord et au Sud de la méditérranée, au Nord les 4 pays de la méditerranée occidentale ou la CEE, au Sud une UMA principalement à 3, 4, 5 voire 6 composantes. La seconde a trait à la spécialisation partielle à encourager et à promouvoir dans un tel cadre. La troisième porte sur la nature des agents économiques, sociaux et politiques à renforcer afin d'en faire les supports à la mise en oeuvre du processus de coopération renouvelé. La quatrième touche à la nature de l'environnement susceptible de favoriser, voire de rendre une

3 Voir notamment N.BOURENANE: Coopération Maghreb-CEE, quels enjeux? (Tunis 1990), Quel avenir pour une coopération centrée sur la politique méditerranéenne globale (Madrid 1990)

telle évolution faisable dans des délais rapprochés. Ce sont là des questions que se posent au premier degré les pays et les Etats du Nord.

Les partenaires dominants au Sud les pays se posent des questions similaires, s'inscrivant cependant dans une problématique différente, à savoir le maintien et le contrôle du Pouvoir économique, social et politique dans les conditions présentes.

C'est ici que les intérêts peuvent devenir ou s'avérer convergents. Au Sud, l'existence d'une volonté de restaurer une légitimité largement entamée et de défendre l'ordre établi au bout de trois décennies d'exercice sans partage du Pouvoir. Au Nord, l'existence d'agents susceptibles d'assumer la mise en oeuvre des orientations nouvelles en matière de restructuration de l'espace économique.

Bien que l'on n'ait pas encore atteint le niveau de stabilité qui permette de façon définitive aux questions ainsi posées, il est possible d'avancer quelques hypothèses, sur la base des tendances observables aujourdhui, tant dans les discours que dans les pratiques des principaux protagonistes.

* A la première question (la nature des partenaires engagés au premier chef dans le réajustement en cours), compte tenu de l'évolution de la situation en Europe et du rôle jusque-là joué par la CEE, tant dans la région qu'au plan international, il est probable qu'une sorte de modus vivendi s'établisse au profit des pays européens du Sud de la méditerranée (occidentale bien évidemment). Ceux-ci interviendraient de plus en plus comme le partenaire voire l'intermédiaire principal avec les pays de l'UMA. La question que l'on peut se poser est celle qui touche à la hiérarchie entre les pays impliqués. Il est probable que le rôle dominant continue à être le fait de la France, du fait même de sa meilleure connaissance de la région, où elle dispose d'un avantage historique, notamment humain certain. Cependant, l'Italie jouerait le rôle de leader dans un certain nombre de champs et de filières en particulier, en attendant des conditions plus favorables. Dans ce cadre, une sorte de subdivision interviendrait entre européens, le Portugal serait surtout présent au Maroc, l'Espagne plutôt au Maroc et dans une certaine mesure en Algérie, l'Italie focalisant son action en direction de l'Algérie, de la Tunisie et de la Lybie. La France quant à elle étant présente de manière principale dans 4 pays sur 5, c-à-d l'ensemble de l'UMA à l'exclusion de la Lybie. L'entente et le partage sont-ils déjà établis. Seules la nature, les modalités et l'intensité des interventions sur le terrain le révéleront. Cependant l'examen de la nature des échanges de tous ordres entre les Etats révèlent de telles tendances.

Du point de vue des Etats de l'UMA, tout semble indiquer que l'on s'accomode déjà d'une telle orientation, en en escomptant, pour 4 d'entre eux plus de ressources financières et un approvisionnement plus aisé pour le 5x (la Lybie) sur le court terme. Dans cet ensemble, la position de deux pays, semblent plus particulières, la Mauritanie et la Lybie. Le premier est de fait partie prenante à deux cadres de coopération dont l'une est au sud du Sahara. De cette position charnière, l'Etat mauritanien espère en tirer un avantage. Pour des considérations entre autres sécuritaires, l'Etat Lybien s'inscrit davantage dans un ensemble articulé autour de l'Egypte et comprenant le Soudan. Ici également, la nature des échanges semblent confirmer cette tendance. D'où la question subsidiaire de la survie d'une UMA à géométrie variable.

^^ La spécialisation partielle des pays de l'UMA obéira en premier lieu à l'évolution des besoins et des intérêts des pays du Nord de la Méditerranée Occidentale, dans le cadre de la CEE. Pour des raisons qu'il n'y a pas lieu de rappeler ici, tant le principe des avantages comparatifs semble de prime abord évident. Le Maroc continuerait à se spécialiser dans la production alimentaire et dans une certaine mesure manufacturière, en réorientant encore plus formellement et massivement ses exportations en direction des autres pays de l'UMA (mais se posera la question pour le textile si la Lybie maintient sa frontière ouverte aux produits d'origine egyptienne). L'Algérie et éventuellement la Lybie développeraient leur production d'hydrocarbures et alimenteraient en énergie les autres pays. La Tunisie évoluerait vers une sorte de place financière du Maghreb, avec tout ce que celà induit en termes d'activités de service. La Mauritanie aurait pour elle l'exploitation des ses ressources halieutiques et éventuellement la production de certaines céréales aujourdhui importées (t.q le riz), grâce à l'exploitation des terres irriguées à partir du barrage de Manantali.

Pour ce qui est des exportations maghrébines, elles se ramèneraient alors pour l'essentiel aux produits halieutiques (Maroc, Mauritanie et Tunisie), aux phosphates (Maroc...) et aux hydrocarbures (Algérie et Lybie), c-à-d en définitive à des biens qui de par leur nature ne risquent pas de soulever un quelconque problème de concurrence ou de substituabilité aux produits européens (ni n'engendrent quant à leur exploitation un quelconque effet d'entrainement interne, entre autre au plan du statut du travail au sein de la société). A celà viendrait s'ajouter dans quelques régions l'activité touristique (reproduction à faible coût de la force de travail pour le Nord et création d'activités intégrées et dépendantes au Sud). Cette orientation dénoterait d'un type de division du travail et d'un ordre économique régional particulier. En fait, il ne s'agira là que d'une adaptation des cadres traditionnels, sans changement structurel par rapport au passé.

Dans ce cadre, les industries qui seraient mises en place n'auraient, pour finalité que d'être des segments d'accompagnement ou d'appoint à des structures lourdes existantes au Nord. Leur création viserait à amarrer les marchés locaux maghrébins aux producteurs du Nord de la méditerranée.

*** Quels types d'agents seraient susceptibles de porter un tel projet. Telle est la question qui se poserait alors. D'une manière générale, il s'agira d'agents du secteur privé et non de l'Etat, y compris en Algérie où on devrait assister progressivement à une privatisation des entreprises publiques, soit par liquidation pour non compétitivité et déficit financier, soit par accroissement du capital social des entreprises existantes, à partir d'apports de capitaux frais étrangers.

On assisterait ici à une évolution dans un double sens. D'une part la création de sociétés mixtes euro-maghrébines, chargées du développement des secteurs stratégiques, c-à-d exportateurs. D'autre part la création de filiales locales des entreprises, pour s'assurer du contrôle des marchés maghrébins, sur la base d'un taux d'intégration variable selon les filières et selon les produits. Cette évolution qui pourrait s'apparenter formellement à une délocalisation n'en est pas une au sens où le marché reste pour l'essentiel local.

C'est sur cette base que le financement de petits projets industriels à partir de fonds européens ou sud-européens pourraient être développés (au titre de la promotion du secteur privé par exemple). La régle d'or ici restera l'inexistence d'investissements structurés, susceptible de générer une possible autonomie de conception ou de réalisation technologique, à même d'induire une situation de concurrence à l'égard des entreprises et des firmes de l'économie-mère, appelée à demeurer européenne et autant que possible méditérranéenne. Ainsi, la probabilité demeurera faible de voir l'industrie ou simplement certaines activités liées à la pêche hauturière se développer sur la côte Atlantique marocaine en substitution ou en concurrence à LAS PALMAS. De même une remontée significative des filières dans des domaines aussi variés que l'industrie pétrochimique ou bio-technologique (y.c le génie génétique) restera exclue.

****La mise en oeuvre accélérée de telles transformations, en termes de décomposition du tissu existant se trouve de fait déjà largement engagé, "grâce" aux PAS. Elle implique cependant la marginalisation et la transformation matérielle des "ilôts" d'opposition et de résistances, c-à-d de ce qui demeure encore en place des entités économiques publiques. Une telle opération passe par l'une des trois voies, la privatisation directe par la mise en vente des entreprises (souvent au profit de groupes ou de personnes dominant

l'Etat), la mise en liquidation d'entreprises déficitaires et financièrement non solvables, la réunion de conditions d'une insolvabilité à court ou à moyen terme des entreprises, par le maintien des coûts fixes (t.q les salaires) et le non approvisionnement conséquent de ces entités en intrants susceptibles de leur permettre de fonctionner. Dans ce dernier cas, l'endettement à l'égard des banques devient l'unique voie de survie momentanée, en attendant la réunion des conditions sociales et politiques à la mise en liquidation. Ces trois voies sont en oeuvre dans les pays de l'UMA, à des degrés divers. La troisième est peut-être plus spécifique de l'Algérie. Dans ce pays, il reste à créer les conditions politiques de la finalisation d'un tel processus, le populisme et les attentes à l'égard de l'Etat continuant à y être encore de mise.

Les contraintes et les conséquences d'une telle forme de coopération N/S.

La faisabilité d'un tel processus se heurte cependant à des contraintes qui risquent d'en gêner la marche. La spécialisation suppose une parité des monnaies rendant la production spécialisée de chacune des régions compétitives à l'égard du reste. Or l'évolution contrastée du Dinar algérien et à terme lybien, dans son rapport au Dirham marocain et au Dinar tunisien joue contre. Déjà aujourdhui, au taux de change officiel, les produits marocains perdraient toute compétitivité en cas de levée des barrières douanières et tarifaires (d'où l'opposition des autorités marocaines et tunisiennes à la levée immédiate et inconditionnelle des barrières avec l'Algérie). Dans ce cas qu'en serait-il en cas d'égalisation entre le taux de change parallèle et le taux de change officiel4. Au même moment, une dévaluation du Dirham paraît difficilement envisageable et socialement insupportable. Car de l'avis même des institutions qui recommandent et exigent de telles mesures, ses effets sur les conditions de la

4 Il est une observation qui mérite d'être faite à ce niveau. Les écarts entre les taux de change officiel et parallèle n'expriment pas seulement et nécessairement une situation de surévaluation de la monnaie. Ils peuvent traduire aussi une surliquidité relative, du fait d'une répartition moins inique du pouvoir d'achat national qu'ailleurs, dans un contexte de segmentation des marchés, d'existence de monopoles, de situations de rente organisées (en partie par le Pouvoir d'Etat, dans un souci de gestion des contradictions sociales latentes ou exprimées). Si en effet la grande masse des ménages disposent de ressources monétaires sans contre-parties physiques, alors qu'elles satisfait un certain nombre de besoins (alimentaires, etc.), elle aura tendance à se porter sur d'autres biens et à recourir si nécessaire au marché parallèle. D'où l'importance de ce marché en Algérie et en Lybie ainsi que les niveaux des prix qui y sont pratiqués, face à son inexistence significative au Maroc et en Tunisie.

reproduction de la force de travail seraient désastreux, du fait du niveau des salaires actuels. Un danger reste tout de même latent, une concurrence sauvage et anti-économique entre les unités à la recherche de leur maintien par la disparition des entités concurrentes, par une réduction des prix de vente (comme celà a été le cas pour la filière de l'huile de Palme au Cameroun). Celà pourraît réveiller les vieux démons du particularisme et du nationalisme étroit avec toutes les conséquences que celà pourrait avoir. Mais c'est peut-être là une variable et une contrainte sur laquelle on peut jouer, par la simple manipulation des taux de change, une fois les autres conditions (privatisation...) réunies. Il existe cependant d'autres contraintes dont une est de taille, l'existence d'une économie parallèle à l'économie administrée directement ou non par les Etats. Bien plus puissante du double fait de la souplesse de son organisation et de son intégration à la fois régionale et aux marchés internationaux, les agents la composant n'assisteront pas passivement à une évolution qui risque de générer leur asphyxie. Aux côtés de celles signalées ici, il en existe d'autres toutes aussi importantes au plan interne, de nature sociale, culturelle, politique et religieuse. Elles risquent de peser lourdement aux côtés d'autres attenant à l'évolution de l'économie mondiale et de ses effets sur les pays européens dont dépendent les économies de l'UMA.

Si ce qui apparaît comme tendances lourdes du contenu et des formes de la coopération venaient à se confirmer, plusieurs conséquences pourraient en découler. On en signalera trois qu'il paraît possible d'identifier. D'une part une accentuation de la dépendance technologique, par segmentation des filières ou des secteurs quelque peu intégrés ou susceptibles de le devenir. Celà résultera du simple jeu du marché, de l'atomisation et de l'autonomisation des unités de production, chacune devenant de plus en plus dépendante directement des importations dans son fonctionnement et sa reproduction. D'autre part une modification du paysage des flux migratoires qui consistera de plus en plus en un écrémage continu des compétences au profit des économies et des entreprises du Nord. On passe ainsi d'une forme de migration historique à une autre, l'ancienne étant aujourdui exclue du fait de l'évolution des besoins des économies en main d'oeuvre hautement qualifiée. Cette migration se ferait dans un double sens, des niveaux de compétences élevés partant vers le Nord et des niveaux intermédiaires se déplaçant du Nord vers le Sud, en adéquation avec les caractéristiques technologiques des industries et des activités économiques qui s'y développent. Enfin, une modification de la nature des Etats en place dans les pays du Sud. On évoluerait de l'Etat-Nation vers l'Etat Local, notamment en vidant le premier de ses attributs traditionnels et en lui ôtant toute capacité de résistance et de négociation. Ce dernier ne serait plus cet intermédiaire incontournable, mais un instrument de régulation

particulier, aux côtés d'autres, les partis politiques, les associations professionnelles, les ONG, etc.

De fait, ces trois phénomènes sont déjà observables empriquement. Celà signifie que l'on est entrain d'assister à la fin de la phase historique qui a commencé avec la volonté des mouvements de libération nationale d'accéder à l'indépendance politique, alors perçue comme synonyme ou étape dans la réalisation de l'objectif d'indépendance dans la décision économique et avec, à la fin de l'ère développementaliste5. Peut-être aussi assiste-t-on à une sorte de reconquête et de recolonisation, avec une nouvelle forme de soumission des économies maghrébines à des métropoles elles-mêmes renouvelées.

La tentative faite ici de reconstituer les tendances lourdes d'évolution de la région, à partir du recoupement d'observations et d'analyses diverses, ne signifient pas que les acteurs, aujourdhui conduisant le processus de coopération soient animés par une stratégie claire au départ, ni qu'ils aient une quelconque volonté délibérée d'intensification de leur hégémonie aujourdhui menacée. Adopter une telle lecture consisterait à retomber dans les discours sur l'Etat, l'Impérialisme satanique,... bref sur une sorte de logomachie paranoïaque fondée sur l'existence d'un Deus ex Machina, justifiant au plan politique, social et économique de toutes sortes de comportements moralisateurs, en commençant par jeter l'opprobre sur les acteurs en question, les tenant pour les uniques responsables, tant au présent qu'au futur6.

En réalité, c'est la gestion des intérêts en présence et la volonté de concilier leur propre reproduction à celle supposée la meilleure pour leurs partenaires qui commande cette évolution d'ensemble. Le problème est qu'à défaut de stratégie alternative à même d'intégrer et de concilier les intérêts dominants à ceux sur le court, le moyen et le plus long terme de leurs partenaires (du Sud), il n'existe pas d'autre voie que de s'inscrire dans l'évolution qui se dessine, avec ce que celà comporte comme conséquences.

Celà a une double implication. D'une part la nécessité de mettre à jour, dans le détail, les tendances futures de la coopération et leurs effets. Celà permettra de développer chez tous les partenaires la volonté de renouveler leurs approches dans ce domaine. D'autre part promouvoir et intensifier la production des connaissances des réalités économiques,

---

5 Il est intéressant d'observer comment progressivement, la notion de STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT céde le pas à celle d'AJUSTEMENT STRATEGIQUE

6 Peut-être pourrait-on ainsi lire les discours nationalistes et fondamentalistes (dont religieux) pris dans leur diversité, comme autant d'expressions d'une volonté unique de retour en arrière.

sociales, politiques, culturelles, religieuses, etc. actuelles, qui commandent directement les stratégies (pour partie convergentes) des acteurs dominant au double plan local et extérieur. C'est à partir de là que l'on rendra possible la production de formes de coopération et d'intégration alternatives.

Celà suppose à son tour une plus grande articulation et une coopération plus intensive entre les différents lieux de production et d'accumulation des connaissances, à la fois dans la région et à l'extérieur de celle-ci.

D'où la question de la démocratisation de la production du savoir et de l'accès à l'information à l'échelle de la région.

C'est là peut-être que réside l'alternative qui permette de faire de la Méditerranée Occidentale un pôle de décolonisation réciproque, au lieu d'être un relais dans une domination renouvelée et rénovée.

Octobre 1991

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 10965

26 NOV. 1991

BIBLIOTECA

(6)

Construire la paix en Méditerranée.

La guerre du Golfe a entériné et renforcé le déclin de la Méditerranée dans le système international. Le monde arabe a été profondément divisé, sa marge d'autonomie et de négociation s'en est trouvée gravement affectée. L'Europe de son côté s'est alignée derrière les Etats-Unis pour la gestion d'un conflit majeur en Méditerranée, et a perdu également toute possibilité de jouer un rôle effectif dans son règlement et dans l'organisation de la sécurité en Méditerranée.

Il en résulte que le devenir de la Méditerranée devient totalement dépendant de la politique américaine, au point qu'à la veille de l'ouverture de la Conférence de Madrid, on a estimé que l'évolution des négociations sera fonction des pressions et de la volonté de la grande puissance. Washington, comme l'écrit justement Mme Kodmani-Darwish, "se retrouve pleinement investi de la responsabilité de gérer l'après-guerre dans la région. Ce nouveau rôle exclusif est sans précédent. Il donne à l'Amérique toute latitude pour organiser le système régional comme elle l'entend, et pour définir le rôle et la place de chaque acteur."

Aussi, la problématique de la sécurité en Méditerranée relève de plus en plus d'une analyse du système américain et de sa capacité à prolonger l'effort diplomatique et militaire sans précédent consenti lors de la crise du Golfe. Déjà des voix s'élèvent aux Etats-Unis, à l'approche de l'échéance électorale, pour reprocher au président Bush d'avoir négligé les problèmes économiques au profit des responsabilités mondiales américaines.

Le conflit du Golfe a entraîné une certaine redistribution des cartes aux mains des différentes parties prenantes. Mais il faut éviter en l'occurrence toute appréciation hâtive d'une situation qui est loin d'être stabilisée. Ainsi, on pouvait penser qu'Israël est sorti renforcé de la confrontation, et qu'il serait dans ces conditions peu disposé aux concessions, notamment territoriales, indispensables pour l'établissement d'une paix durable dans la région. C'est oublier que l'élimination de l'Irak, le renforcement de la présence américaine dans le Golfe et le rapprochement syro-américain ont pour conséquence d'atténuer l'intérêt stratégique d'Israël pour l'Occident.

Si cette nouvelle donne a facilité la tenue de la conférence de Madrid, ce qui est en soi un événement psycho-diplomatique majeur, on peut douter qu'elle soit suffisante pour permettre des progrès substantiels sur la voie du règlement global de la question du Moyen-Orient. L'âpreté des échanges verbaux syro-israéliens peut rendre sceptique quant aux perspectives offertes pour dénouer le nœud gordien de leurs relations.

La question palestinienne demeure plus que jamais au centre de la sécurité en Méditerranée. D'Ouest en Est, opinions et gouvernements arabes doivent en tenir compte dans leurs démarches et leurs engagements.

Cette hypothèse pèse aujourd'hui sur l'ensemble des propositions destinées à recentrer, sur le plan régional, les préoccupations sécuritaires des méditerranéens, qu'il s'agisse de la proposition italienne d'une conférence sur la sécurité en Méditerranée, ou des tentatives de rapprochement entre les pays de la Méditerranée occidentale (quatre plus cinq et cinq plus cinq) dont la dernière réunion à Alger, à la veille de la conférence de Madrid, s'est cantonnée à une attitude attentiste et plutôt timorée.

Il n'en demeure pas moins que la sécurité aujourd'hui ne peut être analysée en termes purement militaires. Les déséquilibres grandissants entre le Nord et le Sud, le monopole de la détention de l'armement nucléaire par quelques Etats, devraient inciter ceux de la rive sud à prospecter d'autres voies et d'autres moyens de garantie de leur sécurité. Il s'agit essentiellement du développement du processus démocratique et de l'élargissement de l'espace de développement économique.

A un moment où les nostalgiques du droit d'ingérence se font plus pressantes, ne faudrait-il pas veiller avant tout à éliminer les facteurs de tension interne, et donc les prétextes offerts à tous les pêcheurs en eau trouble ? Par ailleurs, il devient vital aujourd'hui d'élargir l'espace économique, laissant entrevoir une alternative face au mirage de l'Occident.

Bien entendu, cette évolution ne peut se faire dans le désordre et l'anarchie, au risque de conduire à des régressions tragiques. S'il faut démocratiser l'Etat, encore faut-il que l'Etat existe et persiste tout en transformant sa propre physionomie. Comment bâtir la sécurité régionale si on n'assure pas d'abord la sécurité de la personne humaine dans son environnement immédiat ? La prévention des conflits internationaux commence par la garantie de la stabilité sociale interne.

Une conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée, sur le modèle de la CSCE, devrait nécessairement comporter des chapitres relatifs aux droits de l'homme, aux libertés fondamentales, au règlement des différends, et à la coopération économique et culturelle. Elle devrait être un lieu ouvert de débat et de réflexion pour la recherche de consensus progressifs entre les partenaires.

Comme nous l'avons déjà mentionné, un tel modèle nécessite le règlement préalable des questions territoriales pendantes, dont principalement celles qui sont nées de l'occupation israélienne.

Mais la sécurité suppose une certaine générosité, une ouverture, le sens du partage ; elle est incompatible avec un paysage fait d'îlots de prospérité et de zones de pauvreté et de pénurie. La construction de la paix en Europe est passée d'abord par le plan Marshall, la communauté économique du Charbon et de l'Acier, et le Marché Commun.

Il viendra un jour en Méditerranée où il faudra bâtir la sécurité sur le terrain économique, et cette tâche sera celle des arabes et des européens. Mais c'est dès maintenant que les appareils d'Etat et les représentants de l'opinion devront s'y préparer en réagissant contre les égoïsmes étriqués et à courte vue, et contre les réflexes de repli sur soi et d'exclusion. Autrement, le discours méditerranéen ne peut être qu'une coquille vide à l'usage des universitaires en mal de colloques ou des politiques en quête d'envolées lyriques pour des déclarations de circonstance.

Lorsque concrètement la Méditerranée sera perçue comme un espace de solidarité, les perspectives de sécurité se feront plus nettes et plus précises ; la voie du règlement pacifique des différends coïncidera alors avec l'intérêt profond des différentes parties prenantes. Ce n'est donc pas l'affaire d'une ou de quelques conférences plus ou moins réussies, c'est une construction quotidienne dont le stratège et le militaire sont loin d'avoir l'exclusivité. Une œuvre d'archéologie de la sensibilité et de la spiritualité communes s'avère certainement indispensable.

La guerre du Golfe a jeté sur notre monde son manteau de tristesse et de morosité, ne nous laissant d'alternative qu'entre le cynisme et le désespoir. Elle peut à terme nourrir nihilismes, tendances fascisantes et destructives. Dans un tel contexte, le discours méditerranéen sera un message d'espoir ou ne sera pas. L'altérité en est le noyau et le moteur ; une école du sens et de la création.

C'est une entreprise salutaire de décloisonnement des esprits qui ne peut naître que d'un courant d'échanges, de dialogues ininterrompus et de projets concrets au sein des sociétés civiles.

La disparition de l'ennemi à l'Est a suscité la tentation chez nombre d'européens de rechercher un ennemi au Sud en satanisant l'image des Arabes dans l'opinion publique. Il est vrai que cette démarche relève d'un vieux réflexe consistant à renforcer sa propre cohésion par référence à un repoussoir à une menace extérieure, même fictive, destinée à servir de déversoir à ses propres troubles et malaises.

Cette utilisation de l'Autre ou de son image dévalorisée à des fins de politique nationale politicienne peut entraîner une exacerbation des différends et instaurer une atmosphère conflictuelle en Méditerranée. C'est là qu'intervient la volonté des hommes politiques dont le courage se mesure aussi à leur capacité de concilier l'intérêt et l'éthique, d'aller parfois à contre-courant de certains mouvements collectifs de peur d'agressivité et d'enfermement.

Après le Golfe, les Américains peuvent décider demain un retour de balancier en se réfugiant dans leur vaste continent ; il nous reviendra à nous, riverains de la Méditerranée, de gérer les dégâts et le désarroi. Notre propre

responsabilité ne peut être évacuée dans l'attente des derniers communiqués de la Maison Blanche, des résultats de la Bourse de New York ou des décisions de la Banque de réserve fédérale.

La fin de la guerre froide devrait amener chaque région du monde à reprendre en mains sa propre destinée, afin d'affronter les défis du XXIe siècle. A la croisée des chemins, les méditerranéens sont appelés également à se défaire des séquelles de la seconde guerre mondiale, dont le conflit israélo-arabe, pour aborder la nouvelle ère dans un climat d'autonomie et de responsabilité.

Mohamed Bennouna

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 10965
26 NOV. 1991

BIBLIOTECA

(7)

DRAFT

COOPÉRATION RÉGIONALE ET CO-DÉVELOPPEMENT EN MEDITERRANÉE OCCIDENTALE

Armando Antunes de Castro

IEEI

Armando Antunes de Castro. ISEG/CEDIN, rua Miguel Lupi, 20 1200 Lisboa - P
t. 607099/3953156 *fax 3953155*

COOPÉRATION REGIONALE ET CO-DÉVELOPPEMENT EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

Depuis les débuts des années quatre-vingt, nombre de ceux qui évaluèrent, d'un côté et de l'autre de la Méditerranée occidentale, l'impact prévisible direct ou indirect sur la région d'un certain nombre d'évenements marquants de cette fin de siècle n'ont pas réussi à se débarasser de façon de voir limitatives .

Rappelons nous du troisième élargissement , de l'achèvement de Grand Marché 1992 ou de l'implosion du pouvoir soviétique et l'attrait communautaire vers l'Europe centrale et orientale, voire même les Russies .

Nous avons encore tous à l'esprit les polémiques soulevées para le troisième élargissement bien avant 1986 . On sait combiem étaient nombreux ceux qu'en Europe et au Maghreb s'insurgèrent contre ce 'delinking' inévitable . Ces démarches déductives et ces discours vifs ont été infirmés par les faits . Je ne resiste même à suggérer que dans la rive Nord de la Méditérranée, nombre de ceux qui avaient établi et détaillé les méfaits d'un agrandissement de l'espace communautaire aux frais de la coopération transméditérranéenne , étaient égallement du côté des lobbies agro-alimentaires protectionnistes du sud communautaire . Craignant les prix espagnols en certain nombre de produits agricoles , inférieurs aux prix de marché ou d'intervention communnautaires, ces lobbies avaient réussi la résolution du différend qui les opposait à l'élargissement par la création des PIM , destinés à les compenser des pertes incourues du fait de nouvelles adhésions , ceci, paradoxalement, tout en continuant à désigner , en consonance avec d'autres , par um mimétisme difficile à cerner, les nouveaux venus comme les coupables d'un accès dorénavant plus limité aux marchés communautaires .

Il est entretemps devenu clair à nous tous que les développements ultérieures, non pas été tout à fait régis , comme il arrive bien souvent dans l'histoire, par la linéarité . Si cela n'était pas ainsi, les relations entre les deux rives seraient déjà devenues un peau de chagrin .

En ce qui concerne l'achèvement du Grand Marché , les craintes de l'Europe forteresse, que de l'autre côté de l'Atlantique on a denoncé de temps à l'autre en fonction de certains dossiers (et en permanence en ce qui concerne la PAC) , surgirent égallement au Maghreb, sans raison apparente, compte tenu notamment du rapport Cechini et des nombreuses déclarations de responsables européens qualifiés. et à l'exception près du proteccionisme agricole, autonome par rapport à la problématique du Grand Marché. Ces craintes étaient infondées .

La nouvelle Europe centrale et occidentale est peut-être notre 'first best', comme le monde arabe l'est éventuellement pour le Maghreb , ce n'est pas pour autant que les liens unissant les pays méditérranéens communautaires aux non communautaires de la Méditérranée occidentale affaiblirons, bien au contraire .

La nouvele politique méditéranéenne, qui selon l'heureuse expression de Lorca , a été ' décaféiné ' à Bruxelles , répond néanmoins à un certain nombre de préoccupations communes, avec un éventail de mesures e moyens bien plus grnads que par le passé . Est-ce-que tout ceci peut nous un changement en profondeur de nos relations mutuelles et générer un co-développement éfficace ? À mon sens non et c'est qui commence le problème .

Dans le séminaire organisé en Juillet 1991 par l 'IEEI á Lisbonne, maladroitement j'ai suggéré que le concept de co-développement, peut aussi bien servir comme desservir le développement dans les pays de la Méditerranée occidentale, c'est-à-dire, je souligne , aussi bien les pays européens que les pays nord-africains . Dans ce sens, j'ai parlé d'un concept bidon , je ne sais si avec beaucoup de precision .

Très gentillement, un participant à ce séminaire de Lisbonne, m'a précisé que le concept de co-développement avait été défini par une haute personnalité de son pays dans une récente conférence à Malte et me l'a fait connaître le document où figurait cette définition . Je lui ai manifesté mon total accord avec ce texte (proche d'ailleurs du contenu de l'avis du Comité Économique et Social et dont Bruxelles

n'a pas retenu certains mécanismes nucléaires , comme Lorca a bien souligné au séminaire de l'IEEI).

Le problème n'est pourtant pas l'accord ou le désaccord avec ce concept.

Voyons de plus près. Le concept est ancien . En ce qui concerne l'univers communautaire, on le trouve en oeuvre , si je ne me trompe pas, dans le livre de M. E. Pisani, La main et l'outil, dans la Convention de Lome III et documents préparatoires . Le sens n'est pas exactement le même , d'ailleurs les circonstances étaient différentes . On est encore loin du point central . Le problème n'est pas non plus son ancieneté ou une éventuelle mise en oeuvre par la communauté . De toute façon, et en ce qui concerne la Méditérranée, vers 1987, surgit la 'facilité Cheysson', alias, EC-International Investment Partners (EC-IIP) , schéma de co-développement permettant la création de de joint-ventures entre firmes européennes et firmes locales d'un certain nombre de pays éligibles em Méditérranée (12), Amérique latine e Asie. Le programme ayant une durée test de trois années à compter de Septembre 1988 . La dimension co-développement integrée dans la politique méditérranéenne renovée en est en partie une application . On est encore malheuresement loin d'un concept convenablement testé et rodé .

Quant à nous, il faut apprendre intensivement avec d'autres expériences de coopération pour améliorer nos performances coopératives , d'autant plus que dans un monde interdépendant , basé sur des espaces économique plus au moins hierarchisés en fonction de facteurs économiques et extra-économiques de compétivité mondiale (les espaces économiques ne se sont pas fermés sur eux-mêmes, c'est-à-dire, ils ne sont pas des blocs, ou sens courant), une moindre efficacité du Maghreb est nuisible à la CEE et vice-versa.

L'expérience américaine des FTA et FTZ, celle-ci dans le cadre du CBI ne peut pas être mise à l'écart, par un quelconque anti-américanisme sommaire ; le Japon et l'Asie du Sudeste, non plus .

L'ouverture des économies du Maghreb (infadah) serait un non sens sans l'ouverture de la CEE (et de l'EEE et dans un

avenir prochain des économies de l'Europe centrale , orientale e méditerranéenne par le biais de nouveaux élargissements communautaires) ; la proximité doit jouer un rôle de choix en tant que 'différence' au niveau des avantages comparatifs. Ceci contribue à structurer un espace économique . Mais est-t-il possible sans libre échange ? sans la reconnaissance et la conviction, que toute préférence est précaire (clause évolutive du GATT- autrement on restera toujours là où on a toujours été) ? sans que les préférences réciproques soient légitimées par la clause de la nation la plus favorisée?C'est là où l'avantage géographie joue son rôle permettant de par la confiance et la progressive imbrication des tissus économiques, des complémentarités intrabranches et intraproduits, notamment .

Où en est le co-développement sans ouverture et hierarchies en fonction des dotation en facteurs? Le co-développement suppose l'harmonisation des législations ou bien s'agit-t-il d'une expérience marginalisante, de 'self reliance' collectif ou non? Le cas échéant, prévoit-t-il des 'free trade zones' ? prevoit-t-il, le retraite de préférences (du SGP) aux NIC asiatiques pour l'accès aux marchés européens, qu'à condition que leurs exportations, définies, proviennent de là où ils sont priés d'investir ? définit-t-il la phisionomie productive que convient de mettre en valeur et donc les produits et services support du co-développement recherché ?

Nombreuses questions mériteraient d'être posées, peut-être dans ce forum ; de toute façon , j'ai ébauché quelques interrogation pour le meilheur de l'avenir des relations et de l'éssor euro-maghrébin .

En terminant, je voulais encore souligner un certain nombre de constats, à mon sens à l'ordre du jour, - ce que ne signifie que ce nouvel ordre, dont probablement on y parlera beaucoup soit naît avec la guerre du Golfe (pour une vision non conspirative de história son mis en oeuvre commença probablement, peut-être sans qu'on s'aperçoivent ses principaux initiateurs, vers 1982/3) :

-La fin de la bipolarité, interroge les voies nationales dites non alignées et MNA, dans ses aspects économiques notamment,

-La légitimité des États issus de la décolonisation est à l'ordre du jour ; il est urgent des transitions vers des régimes representatifs et dans le respect des minorités ,

-Interactivement, le fonctionnement du libre marché exige pour s'épanouir des régimes démocratiques, condition, entre autres, de l'élargissement et diversification des marchés . La voie d'accès à insertion dans l'économie mondial étant les espaces économiques, qui ne s'opposent pas à la coopération régionale Sud-Sud ,

-Le radicalisme islamique ne pourra remplacer le communisme, en tant qu'alibi de l'État laique,

-La coopération exige condicionalités, car les succès des uns est limité par les faibles performances des autres ; ceci étant à l'intérieur de chaque espace économique .

Armando Antunes de Castro. ISEG/CEDIN, rua Miguel Lupi, 20 1200 Lisboa - P
t. 607099/3953156 *fax 3953155*

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA
n° Inv. 10965
26 NOV. 1991
BIBLIOTECA

LA COOPERATION EN MEDITERRANEE OCCIDENTALE A LA LUMIERE DE LA NOUVELLE PROBLEMATIQUE MONDIALE (*)

par

Nadji SAFIR

(Institut de Sociologie de l'Université d'Alger)

(*) Communication présentée au Colloque sur " La Méditerranée et les nouveaux enjeux des relations internationales " organisé à Dar el Beïda - Casablanca du 21 au 23 Novembre 1991 par le Groupement d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée.

Le processus de coopération engagé en Méditerranée Occidentale (dit des " 4 + 5 " et, depuis la dernière Conférence d'Alger, des "5 + 5 ", avec l'admission de Malte) ne prend toute sa signification que réinscrit dans le cadre,plus large, de la nouvelle problématique mondiale.

En effet, la phase actuelle de développement de l'humanité fondamentalement concrétisable par le phénomène majeur que constitue la mondialisation, dans tous les domaines, exclut qu'une quelconque approche régionale, comme c'est le cas pour la Méditerranée Occidentale, puisse " échapper " aux déterminations globales, quel que soit le degré d'autonomie dont elle dispose, par ailleurs.

A cet égard, la nouvelle problématique mondiale, telle qu'elle apparaît en ce début des années 90 est caractérisée, pour ce qui nous intéresse ici, par deux données essentielles : l'une Au niveau mondial, la fin de l'antagonisme Est - Ouest , progressivement "remplacé " par la contradiction Nord - Sud et la seconde, concernant de manière plus particulière les espaces méditerranéen et arabe et directement liée à la première, la Guerre du Golfe.

Celle-ci nous paraît être, en effet, une rupture importante, car significative du nouvel ordre des choses à l'échelle mondiale, puisque sans la fin de l'antagonisme Est - Ouest, elle ne se serait jamais déroulée telle que nous l'avons connue et, peut- être même, pas du tout.

De plus, en ce qui concerne le Maghreb, de manière plus précise, l'ampleur et la profondeur des réactions populaires qu'elle y a suscitées militent pour sa prise en considération dans toute évaluation de la situation qui y prévaut ou de toute action qui le concerne.

Le processus de coopération en Méditerranée Occidentale ne sera pas envisagé dansses aspects techniques, mais en tant que cadre global s'inscrivant dans les nouveaux rapports stratégiques mondiaux qui le marquent, à notre avis, selon les cinq axes fondamentaux suivants :

1) La fin de la contradiction Est - Ouest et son " remplacement " par l'opposition Nord - Sud font émerger, du point de vue du Nord, le Sud, en général et l'aire de civilisation islamique, en particulier, comme zône extrêment sensible, source de risques et voire, de menaces :

NO.

A l'heure actuelle, tout se passe comme si le Nord constituait, de plus en plus, en termes de sécurité, un espace homogène.

La tenue de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, la disparition du Pacte deVarsovie, les nouvelles perspectives de l'**O.T.A.N,** la coordination assurée au sein du " **G.7** " sont autant d'éléments allant tous dans le même sens, celui d'un bloc homogène, conscient de sa singularité et de sa force.

On a pu parler d'un ensemble allant de Vancouver à Vladivostok; nous y ajouterons aussi le Japon qui, du moins pour le moment, s'inscrit pleinement dans la régulation globale en oeuvre du point de vue de la sécurité de l'ensemble.

Dans cette vision, le Sud, de manière générale, devient une source potentielle de risques et de manaces, car il est clair que la prospérité du Nord ne peut être partagée et doit donc être défendue.

Or, le Sud, pour le Nord, n'est pas perçu de la même façon et surtout sous l'angle de la proximité géographique, facteur important du point de vue stratégique.

Le Sud immédiat, en contact direct avec le Nord, présente la caracteristique, à l'exception du cas de l'Amérique, d'appartenir à l'aire de civilisation islamique : du Maroc à Mindanao, en passant par les anciennes républiques musulmanes de l'Union Soviétique/ Russie, en passe de recouvrer leur souveraineté.

Et c'est pourquoi, le Maghreb Arabe doit être resitué dans cette perspective qui, d'une manière ou d'une autre, est appelée à constituer une donnée structurelle des rapports de force à l'échelle mondiale, pour les années à venir.

2) Le conflit du Moyen Orient, avec en son coeur la question palestinienne, continue de marquer de son empreinte les rapports stratégiques au niveau des Mondes Arabe et Islamique :

Comme l'a illustré avec éclat la Guerre du Golfe, par delà le Moyen-Orient lui- même, les conflits qui s'y déroulent développent leurs ondes de choc dans les Mondes Arabe et Islamique.

L'extrême sensibilité dont a toujours fait preuve l'opinion maghrebine à l'égard de la question palestinienne fait de son règlement une condition sine qua non de la stabilité en Méditerranée Occidentale.

Par ailleurs, la solidarité maghrébine avec les peuples arabes et musulmans implique également que toute crise dans les rapports qu'ils entretiennent avec le Nord risque de se répercuter sur les rapports prévalant en Méditerranée Occidentale.

C'est dire que les efforts déployés dans quelque cadre que ce soit pour améliorer les rapports Nord - Sud, de manière générale, et les rapports entre le Nord et l'ensemble de l'aire de civilisation islamique, en particulier, ne peuvent que contribuer au renforcement de la coopération en Méditerranée Occidentale.

3) Le contexte mondial global de renforcement des logiques identitaires risquede renforcer, de part et d'autre de la Méditerranée, des intégrismes potentiellement puissants :

L'extension et l'approfondissement de la mondialisation qui, après la production des biens et services, gagne celle des normes et valeurs, entraîne un développement des logiques identitaires et ce, dans toutes les aires culturelles, au Nord comme au Sud.

De ce point de vue,la Méditerranée Occidentale ne peut qu'être concernée, d'autant que, depuis longtemps, elle" fonctionne " comme lieu de rencontre et, souvent, d'affrontement entre deux aires de civilisation .

A l'heure acctuelle, cette logique de l'affrontement est à l'origine d'une montée des intégrismes, fondamentalement caractérisables en tant que refus de l'Autre, et ce, sur les deux rives, avec des formes particulières dans chaque cas, bien sûr.

Si l'intégrisme religieux est le plus perceptible, sur la rive Sud, bien qu'il se développe aussi sur la rive Nord, il n'en demeure pas moins, qu'en écho, lui répondent, de" l'autre côté" les manifestations d'intégrisme que sont le racisme et l'extrêmisme de droite.

4) De plus en plus, la question des flux migratoires, en provenance du Sud, jouera un rôle important dans les rapports entre les deux rives :

Une des caractéristiques majeures des rapports Nord-Sud, à l'échelle mondiale, est bien, pour résumer de manière schématique, ce double déséquilibre entre, au Nord, beaucoup de richesse pour peu de population et, au Sud, peu de richesse pour beaucoupe de population.

Tout au long de la " ligne de démarcation " entre les deux mondes, assimilable à un immense " Rio Grande " , la tension monte, faisant de la question migratoire un des problèmes majeurs du siècle qui s'annonce.
En Méditerranée Occidentale aussi, bien évidemment, la question se pose également avec une complexité croissante, à la mesure de la densité des relations de toutes natures tissées entre les deux rives.

La situation est encore plus difficile si l'on intègre les conséquences de l'évolution en cours en Europe Centrale et Orientale, avec les flux migratoires vers l'Ouest qu'elle peut libérer.

Dès lors, se trouvent en position de concurrence les flux migratoires potentiels du Maghreb et ceux d'Europe Centrale et Orientale.

De plus en plus, il apparaît que, pour des raisons diverses, cette situation de concurrence ne fait que rendre plus ardue la prise en considération sereine du problème démographique ouest-européen dont la" solution " passe inéluctablement par l'absorption de flux migratoires, en partie non- européens, nécessaires à la préservation d'équilibres économiques et sociaux incontournables.

5) <u>L'évolution économique des pays d'Europe Centrale et Orientale ouvre des perspectives d'intégration économique européenne nécessitant des arbitrages, pour l'essentiel, au détriment des pays de la rive Sud :</u>
L'ampleur des problèmes économiques et sociaux qui se posent dans les pays d'Europe Centrale et Orientale, d'une acuité totalement insoupçonnée, implique pour les pays du Nord, dans leur ensemble, des engagements importants, à la mesure du nouvel espace stratégique naissant et allant précisément de Vancouver à Vladivostok, comme il a déjà été dit.

Dès lors, pour les pays d'Europe Occidentale, partie prenante de la " nouvelle donne ", il est clair que leurs efforts iront en priorité vers un espace qui est désormais le leur, donc bien plus proche que celui avec lequel ils pourraient établir des relations de coopération, aussi intenses fussent-elles.

Et c'est pourquoi l'effort à fournir en direction de la rive Sud se trouvera perpétuellement soumis à la concurrence des espaces européens périphériques, nouvelle " aubaine " pour les investissements occidentaux qui bénéficiront toujours en quelque sorte d'une prime, non seulement de proximité, ce qui peut être le cas au Maghreb, mais surtout de continuité, à la fois, stratégique et culturelle.

C'est donc à la lumière de la nouvelle problématique mondiale, en général et de ces cinq axes fondamentaux en particulier que doit être analysé le processus de coopération engagée en Méditerranée Occidentale et dont il convient de souligner l'une des dimensions

En effet, à l'heure où tout milite pour la consécration de la coupure entre Nord et Sud de la planète, il constitue une tentative pour la rendre moins nette .

Mais, de ce point de vue, il doit aussi être comparé à d'autres tentatives en cours dans le monde et dont l'objectif est similaire : celui d'aménager des rapports privilégiés entre " un " Nord et " son" Sud immédiat.

Nous pensons tant aux Etats Unis avec le Méxique, qu'au Japon avec certains pays d'Asie du Sud-Est, illustrations de cette nouvelle gestion par le Nord de ses rapports avec les pays du Sud les plus proches et ce, en fonction de données internes à chacune des zônes concernées mais aussi externes, en raison de la concurrence qu'elles se livrent dans la nouvelle phase atteinte par la mondialisation.

En effet, il est désormais clair que les trois grands pôles autour desquels, au Nord, se structure l'économie mondiale sont l'ensemble USA-Canada, la Communauté Economique Européenne et le Japon qui, par delà les relations de coopération qu'ils entretiennent, actuellement, se prépare également à l'éxacerbation de la compétition qu'ils se livrent.

Dans cette perspective, il est évident que l'un de leurs atouts majeurs résidera dans leur capacité à " dégager " des espaces leur permettant, à la fois, de produire dans de meilleures conditions de compétitivité, eu égard aux standards mondiaux, et d'écouler une partie significative de leur production en élargissant leur marché.

Ceci dit, comme nous l'avons déjà souligné, pour la Communauté Economique Européenne, ces nouveaux espaces prennent aussi la " forme " des pays d'Europe Centrale et Orientale qui peuvent remplir les fonctions indiquées.

Cependant, dans une vision à plus long terme, il convient d'intégrer le fait que, non seulement ces pays attirent l'intér@t d'un autre pôle dominant (nous pensons aux efforts du Japon en direction, notamment de la Sibérie) mais aussi que l'Union Soviétique/Russie pour des raisons diverses, tant économiques que stratégiques et culturelles, est appelée elle aussi à émerger comme un pôle actif.

Ceci dit, quelles que soient les similitudes que le processus de coopération engagé en Méditerranée Occidentale présente avec les autres processus indiqués (en Amérique et en Asie) il n'en bénéficie pas moins d'une originalité à souligner.

A l'heure où, à l'échelle mondiale, nous assistons à un réveil des dynamiques identitaires, tout particulièrement marqué pour la dimension religieuse, la Méditerranée Occidentale, en tant qu'ensemble, présente la caractéristique de vouloir réunir deux sous-ensembles culturellement nettement plus différenciés que ceux impliqués dans les processus évoqués, tant en Amérique qu'en Asie.

Et c'est là que réside le pari qu'elle représente.
Dans ce sens, et pour reprendre la terminologie de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, puisqu'à terme l'une des perspectives possibles est d'aboutir à une conférence similaire danbs la région, nous aurions tendance à dire que " tout se joue " dans la troisième " corbeille " , c'est à dire celle qui implique les valeurs et donc, les cultures.

En effet, les deux premières sont relativement " maîtrisables "malgré la compléxité des problèmes qui s'y posent, qu'il s'agisse de coopération économique ou de sécurité.

A ce niveau, il convient cependant d'insister sur l'urgence des solutions à apporter aux problèmes économiques de plus en plus complexes que vit la rive Sud et qui contribuent, de manière décisive, à la perception de la rive Nord comme une réalité non seulement éloignée , donc avec laquelle on se sent de moins en moins d'affinités, mais de surcroît responsable de la situation critique vécue et ce, tant au niveau populaire qu'à celui des élites.

Quant à ce qui concerne les valeurs, il de loin encore plus " délicat " car il suppose un accord sur des principes communs, alors que sont en présence des logiques identitaires qui peuvent ne pas converger et ce, non pas tellement entre les Etats qui les " représentent " , peu ou prou, mais surtout entre les peuples qui les assument au niveau du vécu quotidien.

Et c'est pourquoi l'enjeu réel de la coopération en Méditerranée Occidentale, par delà les processus institutionnels qu'elle suppose est, à notre avis celui du dialogue entre l'ensemble des sociétés civiles concernées qui sont, à long terme, les seules vraies garantes du processus engagé.

De plus en plus, nous percevons, sur les deux rives, les risques de dérives totalitaires qui compromettraient gravement, non seulement le dialogue engagée dansq la région, mais aussi les équilibres internes mêmes de chacune des sociétés concernées.

La dialectique intolérance- intégrisme, en oeuvre sur les deux rives, peut évoluer très vite vers un cercle vicieux conduisant à des issues difficilement contrôlables, car parfois irréversibles.

C'est dire que, s'il est une qualité que la coopération en Méditerranée Occidentale exige, c'est bien une vigilance de tous les instants, pour en penser les chances mais aussi les risques.

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 10965

26 NOV. 1991

BIBLIOTECA

Taïb FASSI-FIHRI

La Politique Méditerranéenne Rénovée de la Communauté Economique Européenne et les relations U.M.A / C.E.E

La Communauté Economique Européenne a récemment adopté une nouvelle politique en direction de ses partenaires méditerranéens : la Politique Méditerranéenne Rénovée.

Destinée à assurer aux relations entre la CEE et les pays Tiers-méditerranéens "un saut qualitatif et quantitatif à la mesure des enjeux politiques, économiques et sociaux dans la région", cette politique met surtout l'accent sur le développement de la coopération économique avec ces pays, à travers notamment quelques innovations en matière de partenariat et d'actions régionales.

Toutefois, les propositions faites dans ce cadre en matière commerciale restent très timides puisqu'elles ne favorisent pas la croissance des échanges entre les pays de la région et maintiennent des obstacles non tarifaires à l'accès au marché communautaire.

La PMR n'aborde pas ou à peine, un volet important de la coopération Maghreb-CEE, en l'occurrence la communauté maghrébine installée dans les pays européens, particulièrement en ce qui concerne les conditions de vie, de circulation et de séjour de ses ressortissants.

Si la PMR a le mérite de remettre à l'ordre du jour communautaire la question méditerranéenne à un moment où la priorité est accordée aux profondes mutations en cours en Europe Centrale et Orientale, elle conserve tout de même un caractère global comportant, par là-même, le risque de voir une fois encore la spécificité maghrébine diluée.

De ce fait, elle ne semble pas répondre dans la pratique, aux aspirations de co-développement formulées par les pays maghrébins.

Marc PIERINI delegation CE - Rabat

valore complessivo 6 Miliardi ECU
interventi
finanziari

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA
n° Inv. 10965
26 NOV. 1991
BIBLIOTECA

(10)

Vers une politique communautaire de l'immigration?
Enjeux méditerranéens.

1. Malgré la place très importante que les mouvements d'hommes ont occupée traditionnellement dans la relation Nord-Sud en Méditerranée, les accords d'association ou de coopération que la Communauté a signés avec tous les pays de la région[1] (à l'exception de la Libye et de l'Albanie) ne réservent aucune place aux problèmes migratoires.

L'Accord avec la Turquie acceptait certes, à terme, une liberté de circulation et d'établissement des personnes, puisque l'adhésion à la Communauté était envisagée ; mais comme elle ne l'était que dans une perspective très lointaine...

Les accords avec les pays du Maghreb ont comporté, à la différence des autres accords de coopération, un "volet social" touchant à l'égalité de traitement des travailleurs immigrés maghrébins en Europe, avec également des dispositions relatives à leurs droits en matière de sécurité sociale. Mais en dehors du fait que le problème de la régulation des flux migratoires n'y était pas évoqué, ces dispositions sociales sont apparues aux Maghrébins comme moins attrayantes que celles obtenues dans le cadre des conventions bilatérales passées avec tel ou tel Etat de la Communauté. Si bien que le texte des accords n'a jamais donné lieu en ce domaine à des mesures d'application négociées.

2. Les mouvements d'hommes entre le Sud et le Nord de la Méditerranée apparaissent aujourd'hui comme un problème central de la relation euro-méditerranéenne et, plus largement, euro-arabe. De nombreuses questions liées en sont constitutives : conditions d'entrée dans la Communauté, réglementation du déplacement entre pays membres, importance quantitative des mouvements d'hommes à réguler, modalités de l'intégration, nouvelles approches de la coopération au développement...

De la nature des réponses qui leur seront apportées, de l'articulation de ces réponses, dépend largement l'avenir.

---

[1]Les "pays tiers méditerranéens" (PTM) dans la terminologie communautaire.

D'elles dépend en effet que prévale la coopération pour une prospérité partagée ou au contraire l'affrontement et la fermeture.

Les multiples dimensions du problème, économique et social certes, mais aussi culturel, sociétal et politique, en font la difficulté. Ce qui est en jeu, c'est la capacité, de part et d'autre, d'organiser dans le temps des complémentarités mutuellement bénéfiques. C'est en d'autres termes, au-delà des nostalgies andalouses, de donner un contenu moderne et progressiste à l'idée méditerranéenne.

Du côté européen, la prise de conscience de l'ampleur du problème de l'immigration, et de la nécessité d'une approche concertée, est relativement récente. Elle est moins liée d'ailleurs à une meilleure perception des enjeux Nord-Sud en Méditerranée, qu'à la crainte que l'effondrement des économies socialistes à l'Est n'induise un afflux incontrôlable d'immigrants.

I - Immigration : un dossier longtemps secondaire

3. Jusqu'au milieu des années 80, il n'y a pas eu de réflexion proprement communautaire sur l'ensemble des questions soulevées par les migrations. A cela deux raisons.

L'une tient au fait que le *Traité de Rome ne comportait aucune disposition en la matière*, et que les Etats-membres ont veillé jalousement à protéger, contre Bruxelles et sa Commission, des compétences qu'ils jugeaient de nature régalienne. Dans un domaine où les pratiques nationales se répercutaient très directement sur la compétitivité de nombreux secteurs et entreprises, cette liberté du recours à l'immigration était essentielle.

La seconde raison tient à *l'approche, fondamentalement économique, de la relation européenne avec les P.T.M.*, ces pays ayant longtemps été la principale sinon la seule source de main d'oeuvre à bon marché : le cadre de coopération et d'échanges offert par les Accords passés avec eux (avantages commerciaux, ressources financières, assistances techniques) devait théoriquement promouvoir dans les pays une

croissance génératrice d'emplois. Mais divers éléments sont venus compliquer cette approche trop simple, sinon simpliste.

4. C'est tout d'abord le fait qu'en se construisant, la Communauté a dû aussi *se doter d'instruments de régulation des divers marchés, y compris celui du marché du travail.* La logique marchande qui prévaut toujours dans la mise en place de la Communauté implique, en effet, de maintenir des conditions de concurrence équitables dans le marché commun. Elément important du fonctionnement de certains secteurs, la main-d'œuvre immigrée devenait de ce fait justiciable d'une analyse et d'une régulation communautaire.

5. *La perspective du marché unique, qui doit pour l'essentiel être mis en place à la fin de 1992*, a agi dans le même sens. Avec le marché unique, l'absence de contrôle physique aux frontières entre les Etats- membres suppose, à la périphérie de la Communauté, des conditions d'entrée et, à l'intérieur, des conditions de séjour et d'accès au travail qui ne soient pas abandonnées à la discrétion des seuls Etats-membres de premier accueil. Une certaine communautarisation des politiques à l'égard des immigrations "traditionnelles" était, qu'on le veuille ou non, déjà inscrite en perspective dans les faits.

6. L'accentuation durable d'une *forte pression migratoire au Sud*, ainsi que la *mutation des régimes de l'Est*, font que cette communautarisation devient nécessaire, inévitable, urgente. Le bloc de prospérité que représentent la Communauté et ses satellites de l'AELE est en effet confronté à des économies et à des sociétés en crise, à l'Est comme au Sud, et d'abord dans ce cas en Méditerranée. Malgré les taux de chômage communautaires, ce "bloc" exerce une attraction intense sur un nombre accru de sans-travail. Les Douze ne peuvent plus se permettre d'avoir des approches dispersées face à des flux humains susceptibles d'affecter profondément les marchés du travail : dans certains pays et pour certaines tâches, les travailleurs de l'Est (les Polonais, par exemple, en Belgique) représentent déjà des apports de "travail noir" significatifs.

Une totale dispersion n'est plus permise non plus, aux Etats-membres, face à des phénomènes qui touchent à l'équilibre social interne des sociétés

et dont le poids politique, à travers les exploitations politiciennes auxquelles ils donnent lieu, est sans commune mesure avec l'importance numérique de l'immigration.

Même si certaines prévisions sont manifestement exagérées, les mouvements d'hommes que la nécessité fera converger vers la Communauté tendront à être de grande ampleur. A l'Est comme au Maghreb, il faudra beaucoup de temps avant qu'un développement équilibré s'affirme. La logique libérale qui se substitue aux socialismes bureaucratiques et aux économies administrées en faillite, suffira-t-elle pour surmonter le délabrement des systèmes productifs et des sociétés? Il faudra du temps, beaucoup de temps et des adaptations douloureuses avant que d'hypothétiques créations d'emploi interviennent. En attendant, la recherche désespérée d'un revenu alimentera les pressions à l'émigration.

7. Les Douze doivent d'autant plus traiter de ces questions au plan communautaire qu'elles se trouvent posées dans des termes largement similaires dans de nombreux pays membres (ce que montre la généralité de certains débats sur les "clandestins", les conditions de l'immigration légale, le regroupement familial, les quotas d'immigration par pays ou par profession...).

La complexité des flux migratoires convergents vers la Communauté, leur interaction pèse aussi dans le sens d'une action commune. Une concurrence des immigrations de l'Est et du Sud est inscrite dans les faits, aujourd'hui et demain; mais cela ne signifie pas que les problèmes à affronter vis-à-vis de l'Est et du Sud soient de même nature et, surtout, qu'ils s'inscrivent de la même façon dans le temps : la composante démographique durable de la pression migratoire au Sud - facteur essentiel sur lequel on reviendra - interdit aux Etats membres, plus que sur tout autre dossier, la poursuite de politiques individuelles.

II - La nécessaire "communautarisation"

8. Un simple rappel chronologique des initiatives et des prises de décision communautaires sur les problèmes de l'immigration est déjà

illustratif - avec l'accélération que l'on constate au cours de la dernière période - des multiples dimensions et du caractère d'urgence que le dossier présente désormais pour les Douze:

- 1974 : adoption d'un *Programme d'action en faveur des travailleurs migrants et de leurs familles.*

- 1985 : *Orientations pour une politique communautaire des migrations.*
Fil directeur : l'intégration doit être la résultante des efforts conjoints de la population du pays d'accueil et des migrants eux-mêmes; c'est un processus dynamique fondé, pour les migrants, sur l'adhésion et la participation au système de la société d'accueil.

- 1988, Conseil européen de Hanovre (Juin) :
Un rapport sur les conditions d'intégration sociale des immigrés est demandé : il lui sera transmis par la Commission en Juin 1989.

- 1989, Conseil européen de Strasbourg (Décembre) :
Un inventaire des politiques d'immigration est demandé : sont alors établis, d'une part un document sur les conditions d'accès au territoire des Etats membres (par les coordonnateurs "Libre circulation des personnes"), d'autre part un rapport sur les politiques d'intégration (par des experts indépendants réunis par la Commission).
Un "inventaire des politiques d'asile, en vue d'en rechercher l'harmonisation" est également réclamé lors de ce Conseil européen à Strasbourg : il est en cours d'établissement.

- 1990, *Convention de Dublin* (15 Juin) :
Signée par les Douze, dans le cadre de la coopération intergouvernementale, elle détermine l'Etat-membre responsable de la signature d'une demande d'asile (elle ne règle pas les divergences nationales dans l'octroi de l'asile).

- 1990, Conseil européen de Rome (Décembre) :
Il est demandé au Conseil et à la Commission, à partir des travaux précités, "d'examiner les mesures et actions les plus appropriées en matière d'assistance aux pays d'émigration, de conditions d'entrée et d'aide à l'insertion sociale, compte tenu en particulier d'une politique harmonisée sur le droit d'asile".

- 1991, Conférence de Vienne (Janvier) : organisée par le Conseil de l'Europe, cette conférence porte sur les mouvements de population en provenance d'Europe centrale et orientale;
- 1991, Conférence de Rome (Mars) : organisée par l'OCDE sur les migrations.

Adoption de positions communes par les Douze lors de ces deux rencontres.

- 1991, *Convention sur le franchissement des frontières extérieures* (Juin) :

Mise au point, sa signature étant retardée depuis Juin par un contentieux hispano-britannique, cette convention fixe le contenu de la notion de frontières extérieures, les conditions de franchissement de celles-ci, les conditions de délivrance et d'utilisation des visas. Pour ces derniers, elle définit en particulier les conditions d'octroi et de validité territoriale, et constitue une avancée vers une politique commune des visas.

- 1991, Conseil européen de Luxembourg (Juin) :

Une proposition allemande, reprise en annexe des conclusions de la Présidence du Conseil européen, fixe l'objectif d'une politique commune en matière d'asile, d'immigration, et à l'égard des étrangers. Ceci pourrait conduire à des règles normatives dans le futur Traité sur l'Union politique. Dans cette perspective, des propositions sur l'asile et l'immigration sont demandées aux ministres chargés de l'immigration, pour le prochain Conseil européen de Maestricht (qui aura lieu en Décembre 1991).

- 1991, Parlement européen (Septembre) : adoption du rapport de M. Malangre.

- 1991, *Communications de la Commission au Conseil et au Parlement Européen sur l'immigration et sur le droit d'asile* (Octobre) :

Ces communications se veulent contribution de la Commission à l'exercice demandé aux ministres de l'immigration lors du Conseil précité de Luxembourg (la manière dont la Commission y participe est une illustration de la complexité du dossier; et aussi des compétences concurrentes, d'une part de l'institution communautaire qu'est la Commission, d'autre part de la coopération intergouvernementale).

9. Sans préjuger les prochaines propositions ministérielles, les orientations tracées par la Commission fournissent déjà un bon tableau des préoccupations et de l'approche communautaire. Celle-ci se fonde sur un

diagnostic, s'appuie sur un cadre de référence, et aboutit à trois axes d'action:

- Un *diagnostic* : jadis phénomène de courte ou de moyenne durée, l'immigration a profondément, structurellement, changé de nature; les Douze sont désormais tous concernés (à la petite exception de l'Irlande).

- Un *cadre de référence* : une approche commune de l'immigration est rendue nécessaire par la perspective d'un espace économique organisé sans frontières intérieures, avec une libre circulation des personnes entre les Douze. L'Union politique projetée renforce et transforme la nature de cette exigence.

- Une *action orientée selon trois axes* : agir sur la pression à l'émigration dans les pays d'origine; maîtriser les flux migratoires; mieux intégrer les immigrés légalement installés.

Le contenu de la politique ainsi esquissée concerne l'ensemble des immigrations, quelles qu'en soient les origines géographiques. Elle doit maintenant être confrontée aux données réelles, démographiques et économiques, en Méditerranée et plus spécialement au Maghreb. Cette politique sera-t-elle à la hauteur des besoins, et aussi des attentes des "partenaires" méditerranéens de la Communauté? La dimension humaine, culturelle, civilisationnelle des mouvements migratoires fait que l'avenir de la relation euro-méditerranéenne et euro-arabe se jouera largement sur ce sujet.

II. Les mouvements migratoires au coeur du dialogue-conflit euro-méditerranéen

10. Les données sont à l'évidence *économiques* : entre le pays le plus pauvre de la Communauté (la Portugal), et le P.T.M. le plus pauvre (l'Egypte), l'écart du revenu par tête est de 1 à 6. Mais *le facteur déterminant est d'abord démographique* et, comme tel, rigide, dans la mesure où toute modification de tendance exige de longs délais de traduction structurelle.

Au nord de la Méditerranée, des populations vieillissantes, en déclin. Les taux de fécondité y sont généralement inférieurs au seuil de renouvellement de la population (en France, s'il est relativement stable, c'est largement dû aux apports étrangers). La population de l'ex-Allemagne de l'Ouest devrait - à tendances inchangées - baisser de 23% au cours des quarante prochaines années, et tomber de 61 millions aujourd'hui à 47 millions en 2030. Le taux de fécondité, en Italie, est récemment passé en dessous de celui de l'Allemagne. La population commencera à baisser en Belgique cette année, en Autriche également. La baisse est attendue en Espagne vers la fin de la décennie...

De cette évolution démographique, et quels que soient les renversements de tendance possibles en longue période [2], d'aucuns concluent déjà à la nécessité pour l'Europe communautaire - et au moins à son échelle - d'une politique volontariste d'immigration contrôlée [3].

11. Sur la rive Sud de la Méditerranée, les données sont trop connues pour avoir à être longuement décrites. L'accroissement annuel de la population de l'ensemble des P.T.M. est de l'ordre de quatre millions d'hommes. En se limitant au Maghreb : d'un peu plus de 60 millions aujourd'hui, la population de l'UMA dépasserait sensiblement les 90 millions en l'an 2000, pour atteindre 132 millions en 2025. Si ces projections démographiques de la Banque Mondiale doivent être quelque peu corrigées en raison des inflexions apportées par une baisse des taux de fécondité, il demeure que la gravité des problèmes sociaux induits par la poussée démographique ne s'atténuera en rien pendant la toute prochaine période. On a pu estimer qu'au cours des dernières années, les créations d'emplois avaient, chaque année, été près de trois fois inférieures à ce qui aurait été nécessaire pour absorber les nouveaux venus (Chevallier/Kessler: cas de l'Algérie). Les taux de croissance économique qui seraient nécessaires pour répondre aux nouvelles demandes d'emploi et résorber le chômage accumulé, sont sans commune mesure avec les performances

---

[2] L'exemple de la Suède peut ici être cité : le taux de fécondité a progressé sensiblement entre 1983 et 1989 (mais le seuil de renouvellement de la population n'a pas encore été retrouvé).

[3] Cf. Ian Davidson : *Pour une politique européenne de l'immigration* , Financial Times / Courrier International (8-14.11.90).

réalisées ou envisageables dans un avenir proche . Il faudrait que le revenu par tête croisse annuellement entre 4 et 6% dans les principaux pays du sud et de l'est de la Méditerranée pour parvenir à un allégement significatif de la pression migratoire. Seuls Chypre et la Turquie sont parvenus à de tels résultats au cours de la dernière période. C'est dire que la pression à l'émigration demeurera en général forte, et qu'une politique d'exportation des hommes (temporaire ou définitive) est au moins implicitement incluse dans les politiques de régulation économique de nombreux pays de la région. [4]

12. C'est aussi pourquoi, sous des formes de plus en plus précises, la *demande d'une discussion d'ensemble se fait pressante.* Ceci est particulièrement net du côté maghrébin. Depuis longtemps déjà, des déclarations du roi Hassan II - sur le statut des émigrés marocains, sur le retour et sur l'intégration dans le pays d'accueil... - montrent l'importance du problème et ses multiples dimensions (humaine, politique, économique, culturelle). Depuis longtemps aussi, dans un memorandum remis aux Européens, le président Ben Ali avait proposé de discuter d'une "charte des travailleurs immigrés maghrébins". Cette proposition vient d'être reprise et élargie : le 10 Octobre dernier, à Rabat, l'établissement d'une telle charte, des "droits et obligations des émigrés maghrébins dans la Communauté", a été réclamée à l'issue d'une réunion ministérielle dans le cadre de l'UMA. Une telle charte devrait garantir, *"notamment, la liberté de circulation et de séjour, le droit au regroupement familial, l'amélioration des conditions de vie et d'emploi, la formation et la protection sociale"*.

13. Est-il concevable qu'une discussion d'ensemble se noue entre la Communauté et l'UMA ? La réponse politique de la Communauté ne peut être préjugée, mais *les conditions d'une telle discussion n'en semblent pas (encore) réunies.*

Certaines difficultés sont à imputer aux pays du Maghreb : il ne suffit

---

[4] L'accent est mis sur la relation euro-maghrébine, le Maghreb étant la principale région d'émigration vers l'Europe sur l'arc méditerranéen sud. Il conviendrait de s'interroger sur les répercussions, à terme, de la guerre du Golfe et des bouleversements introduits dans les courants migratoires intrarégionaux au Proche-Orient : même si, dans le cas de l'Egypte, les pays du Golfe sont terres d'émigration immédiates, une réorientation partielle des courants migratoires concernés vers l'Europe est-elle inconcevable, compte tenu d'une capacité d'absorption limitée des pays arabes concernés?

pas d'une déclaration ministérielle commune au niveau de l'UMA pour rendre crédible une capacité collective de dialogue et de négociation sur une matière aussi sensible, alors que l'on sait que les positions des cinq ne sont pas réellement analogues sur tous les points.

Mais l'essentiel des difficultés est du côté européen : la perception du déclin démographique est inégale d'un pays membre à l'autre, les réponses différentes également, et la nécessité d'une approche commune ne s'impose pas partout avec la même évidence.

Le chaos économique en Europe centrale et orientale, qui fait craindre dans la Communauté un afflux de demandeurs d'emplois, amène aussi à mettre sur le même plan - abusivement - les arrivées en provenance de l'Est et du Sud. Or les données démographiques longues des pays d'émigration sont très différentes dans les deux régions. Si les mouvements d'émigration sont à l'Est largement liés aux ajustements de la transition capitaliste, les comportements démographiques y sont depuis assez longtemps proches de ceux constatés en Europe de l'Ouest. Ces mouvements sont également, au Sud,le reflet d'une situation de pression démographique beaucoup plus durable. *C'est donc d'abord à leur propos, et dans un dialogue avec les pays méditerranéens, que les orientations à long terme de la politique d'immigration devraient être conçues.*

La Communauté n'en est pas encore à différencier sa politique d'émigration en fonction des régions d'origine, mais il y a tout lieu de craindre que lorsque son élaboration progressera, la tentation sera grande pour elle de moduler son attitude en fonction essentiellement des perspectives de la construction européenne .

Les inéluctables élargissements de la Communauté (Suède, Autriche etc...), au delà la mise en place d'une structure d'accueil confédérale pour les ex-pays socialistes, risquent de se traduire par des traitements plus libéraux à l'égard des "communautaires" potentiels. Compréhensible pour des raisons historiques, politiques, institutionnelles..., cette démarche pourrait cependant avoir pour effet une gestion de plus en plus conflictuelle du dossier de l'immigration méditerranéenne/maghrébine.

14. La formalisation d'une politique communautaire équilibrée à

l'égard des diverses immigrations est compliquée encore par des *facteurs qui obscurcissent le débat et les choix* : chevauchement - déjà mentionné - des compétences nationales et des compétences proprement communautaires; sensibilité particulière du débat sur l'immigration dans certains pays membres; poursuite - sur la lancée du passé - d'une approche de l'immigration qui privilégie son impact sur la réalisation du marché unique, et empêche de ce fait d'en traiter correctement tous les aspects... Sur ce dernier point : il est significatif que la Commission ait dû, pour justifier les propositions faites dans sa toute récente communication au Conseil et au Parlement européen (cf. supra §8), se référer d'abord à la logique mécanique de la suppression des frontières internes de la Communauté, prévue pour la fin de 1992 : *"La perspective, ouverte par l'Acte unique, d'un espace économique organisé sans frontières intérieures, la nécessité d'y assurer la libre circulation des personnes ont conduit la Commission, à l'instigation du Conseil européen, à ouvrir ce débat* (sur l'immigration)".[5]

Si la probabilité est donc faible de voir s'engager rapidement un dialogue substantiel sur la gestion des mouvements migratoires entre le Nord et le Sud de la Méditerranée, du moins est-il possible de *mieux cerner les questions qu'une "négociation" ne pourrait éluder.* Dans les trois domaines-clés où la Commission propose des axes d'action aux Douze - flux migratoires, intégration des immigrés et pression migratoire - les points d'application concrets d'une telle "négociation" peuvent désormais être explorés (les trois domaines précités n'ouvrant d'ailleurs pas aux PTM la même possibilité d'intervention).

IV. Du contrôle de l'immigration au co-développement?

15. Les pays de la Méditerranée et du Maghreb concernés, et l'UMA

---

[5] L'objectif d'une libre circulation des personnes entre les Douze (c'est-à-dire, concrètement, la suppression des contrôles physiques aux frontières intérieures de la Communauté), amène parfois à aborder dans une certaine confusion plusieurs dossiers - conditions d'accès, de séjour et de circulation des étrangers, politique de l'immigration... - qui sous l'angle de la libre circulation apparaissent connexes, mais qui n'en relèvent pas moins de problématiques autonomes. Toujours sous cet angle de la libre circulation, le dispositif élaboré par huit des douze Etats membres, dans le cadre de l'Accord de Schengen, préfigure sans doute, pour l'essentiel, le système dont se dotera la Communauté.

en tant que telle si elle prenait corps, doivent *être attentifs à ce qui n'est encore, pour l'essentiel, qu'orientations pour une future politique communautaire de l'immigration..* Mais les orientations en question vont organiser le débat des Douze : une action auprès de la Communauté et, individuellement, de chacun des Etats membres, pourrait d'abord prévenir un alignement des dispositions communautaires en voie d'élaboration sur les dispositifs nationaux les plus restrictifs. Au delà, les moyens à mettre en oeuvre pour un réel co-développement en Méditerranée devraient être précisés : une réduction significative des écarts de prospérité entre le nord et le sud de la méditerranée apparaît en effet comme la condition de base d'une réduction réelle de la pression migratoire.

16.*Maîtrise des flux migratoires:*

Dans le dispositif d'ensemble dessiné par la Commission, ce volet est privilégié : "sans préjuger de la question de la capacité d'accueil des Etats membres qui dans certains cas semble avoir atteint ses limites, et sur la base d'une vision et d'une analyse commune des flux, il s'agit d'assurer la maîtrise des canaux d'immigration existants, compte tenu du fait que tous les Etats membres ont à l'heure actuelle adopté des dispositions restrictives : lutte contre l'immigration illégale, approche commune du droit d'asile, rapprochement des critères de regroupement familial et établissement d'un code commun pour les contrats temporaires".

Dans la mesure où les dispositifs légaux restrictifs des Etats membres sont tournés, il s'agit, d'une part d'aboutir à une meilleure connaissance des flux réels (d'où la proposition de décembre 1990 de créer un *Observatoire des migrations),* d'autre part de maîtriser les voies énumérées plus haut par lesquelles se poursuit l'immigration[6].

Une action coordonnée des seuls pays d'accueil se révèle insuffisante, et

---

[6] Plusieurs types d'action sont envisagés :
- lutte contre le travail clandestin;
- définition de normes communes pour la ré-admission des immigrés en situation irrégulière;
-approche commune des problèmes soulevés par l'application du droit d'asile (adoption d'une procédure spécifique pour les demandes manifestement infondées, harmonisation de la procédure d'octroi du statut de réfugié, harmonisation des critères d'octroi de ce statut);
- rapprochement des critères de regroupement familial en vue de "créer une plus plus grande confiance mutuelle entre Etats membres quant aux flux respectifs";
- définition d'un cadre commun pour les contrats de travail temporaire conclus avec les ressortissants de pays tiers.

la coopération des pays d'émigration est elle-même sollicitée. C'est ce que l'Europe s'efforce dans un premier temps de mettre en place au sein de son propre continent. La conférence qui s'est tenue à Berlin, les 30 et 31 Octobre dernier, sur initiative allemande et avec l'appui de la France, a réuni sur le thème du contrôle des flux migratoires vingt sept ministres de l'intérieur et de la justice. Des mesures très concrètes ont été arrêtées (coopération policière, harmonisation des procédures au passage des frontières, intervention des transporteurs dans les vérifications de légalité...). A partir de là, on s'interroge sur la transposition du "modèle de Berlin" aux rapports entre l'Europe et le Sud. [7]

17.*Intégration des immigrés:*

"Sans aller, pour les immigrés en situation régulière, jusqu'à entraîner un droit d'établissement automatiquement étendu à toute la Communauté"[8], la Commission pose l'égalité de traitement comme "un objectif fondamental pour l'ensemble de la société". Elle estime également que "l'action au niveau communautaire peut favoriser la réussite des politiques d'intégration nationales".

Parmi les points sur lesquels une avancée collective est proposée[9], on peut citer l'institution à concerter par les Douze d'un droit de séjour permanent, octroyé "dans un délai qui pourrait être fixé à la moitié de celui requis pour la naturalisation". On peut citer également l'ouverture - dans certaines conditions - d'un accès à l'emploi dans un autre pays membre pour les ressortissants d'Etats tiers admis au séjour permanent dans un premier pays membre...

---

[7] Cf. Philippe Marchand, *Le modèle de Berlin*, Le Monde (16.11.91).

[8] La *Convention sur le franchissement des frontières extérieures*, en instance d'adoption par les Douze (cf. supra §8), dispensera les ressortissants d'Etats tiers légalement admis au séjour dans un Etat membre, de l'obligation de visa pour des séjours de moins de trois mois, sans activité économique, dans d'autres Etats membres.

[9] Avant même de telles avancées, il faudrait, comme le demande la Commission, "assurer le respect des engagements déjà pris dans les accords conclus par la Communauté avec des Etats tiers, visant la non-discrimination de leurs ressortissants en matière de rémunération, de conditions de travail et de sécurité sociale". Ce disant, la Commission constate que des dispositions existantes - tels les volets sociaux des accords de coopération avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie - ne sont pas toujours pleinement respectées en pratique.

18. *Réduire les pressions à l'émigration :*

La cohérence logique de l'approche précédente n'est pas contestable : elle couple une volonté d'intégration des immigrés en situation régulière [10] avec un renforcement du contrôle des mouvements migratoires qui s'effectuent à travers ce qui est considéré être un détournement de dispositions juridiques spécifiques (droit d'asile, droit au regroupement familial, droit d'entrée "touristique" indûment prolongé...). Sa cohérence politique, sociale et économique dans la relation avec les pays d'émigration l'est-elle pour autant? Elle ne peut être assurée durablement que dans la mesure où *une atténuation sensible de la pression migratoire* intervient dans les pays d'origine des migrants.

En la matière, la Commission préconise que soient désormais explicitement "prises en compte les migrations dans la politique extérieure de la Communauté".

A partir de là, il faut bien le dire, *les orientations concrètes proposées demeurent largement en deça des nécessités.*

Les efforts récemment consentis dans le cadre de la politique méditerranéenne, et globalement destinés à épauler les efforts d'ajustement

---

[10] A ce stade, la démarche de la Commission met prudemment l'accent sur l'intégration économique et sociale des immigrés. Pour ce qui est des perspectives sociétales et politiques de l'intégration, la situation est très variable d'un Etat membre à l'autre : les possibilités de naturalisation, les modalités de l'intégration recherchée (des individus ou des "communautés"), les droits politiques consentis aux étrangers diffèrent en effet sensiblement. Tout en constatant sur ce point que "les voies de l'intégration sont multiples et sont fonction de l'histoire", la Commission souligne la nécessité de "remédier aux pratiques divergentes actuelles" et insiste sur le fait qu'en ce domaine "des approches comparables sont un préalable indispensable", surtout "dans la perspective de l'Union politique". Il y a là certainement un des dossiers les plus difficiles à traiter : d'une part la cohésion culturelle et politique de la Communauté en construction pourrait difficilement s'accommoder de politiques radicalement divergentes en la matière, d'autre part la spécificité des "idéologies nationales" parmi les Douze, la sensibilité politique du problème, rendent peu probable un rapprochement rapide sur une approche communautaire médiane. Enfin, la dimension extérieure de la question, qui tient aux relations diversement gérées par chaque Etat membre de ses liens avec les pays d'émigration , vient encore retarder l'affirmation de pratiques plus convergentes dans la Communauté.

structurel des PTM, sont d'abord rappelés. [11]

Il est recommandé que les politiques communautaire et bilatérales de coopération au développement, mieux coordonnées, comportent des "actions spécifiques en faveur notamment des zones rurales et des banlieues pauvres des grands centres urbains identifiés comme sources migratoires principales". Des actions spécifiques sont également préconisées en faveur "des migrants potentiels éduqués appartenant à l'élite intellectuelle (...), par la création de réseaux entre les professionnels de ces pays et leurs collègues européens, visant à les motiver pour participer au développement de leur pays". Ces propositions spécifiques ne constituent sans doute pas la totalité des actions prévues dans le cadre de la politique méditerranéenne, mais leur faiblesse, associée à celle des ressources dégagées jusqu'ici, fait que les données de base qui alimentent l'émigration ne seront vraisemblablement pas modifiées en profondeur.

19. C'est là la question cruciale : *peut-on estimer les efforts à consentir du côté de la Communauté comme du côté des P.T.M. pour donner corps au co-développement si souvent évoqué?* Quels moyens? Quelles politiques? Quelques ordres de grandeur et quelques priorités peuvent être cités pour souligner l'écart entre le dispositif existant et ce qui serait nécessaire.

L'Italie, par la voix de M. de Michelis, avait proposé que la Communauté porte à 0,25% de son PNB - soit 15 milliards de dollars environ - les transferts budgétaires annuels vers la Méditerranée "tierce".

---

11 Au titre de la "politique méditerranéenne rénovée", les Douze ont prévu de multiplier par trois environ les transferts de capitaux et d'aboutir à une capacité d'engagement financier de l'ordre du milliard d'écus par an au cours de l'actuelle période quinquennale,.

Significatif, cet effort qu'accompagnera par ailleurs une très légère amélioration du régime commercial offert aux produits des P.T.M., n'est cependant pas à la hauteur des besoins. La mobilisation de la totalité des ressources financières concernées exigera d'abord des délais importants. Ces ressources suivront des canaux d'acheminement très divers et complexes. Une partie notable d'entre elles n'est pas "acquise" automatiquement aux bénéficiaires : ses emplois et ses points d'application sont largement conditionnels. Par ailleurs, une autre partie très importante consiste en possibilités de prêts de la Banque européenne d'investissement, dont l'enthousiasme face à l'investissement dans la région est moins que débordant...

En résumé, alors que les capacités d'épargne interne des PTM sont en général insuffisantes, que la formation des hommes s'y accompagne d'un exode significatif de cadres à l'étranger, que la population des PTM s'accroît annuellement de 4 millions de bouches à nourrir par an et qu'il faudrait créer 1 700 000 emplois additionnels chaque année, les données fondamentales qui régissent les développements respectifs de part et d'autre de la Méditerranée - et donc les échanges humains - ne seront pas modifiées en profondeur.

Ce chiffre, qui est à rapprocher du petit milliard d'écus envisagé annuellement dans le cadre de la politique méditerranéenne rénovée [12], est sans doute irréaliste (en termes politiques, pour ce qui est de la capacité d'absorption immédiate des pays, etc.). Mais il indique qu'en tout état de cause un saut quantitatif considérable - et durable : sur une décennie? - devrait être envisagé pour répondre réellement aux défis accumulés.

Un tel effort quantitatif supposerait un dialogue mieux organisé, avec une discussion des points d'application prioritaires des financements communautaires publics (auxquels, en raison de l'effet d'annonce positif du programme, viendraient sans doute, ultérieurement, s'agréger d'autres sources de financement publiques et privées). Dans un certain nombre de cas, il s'agirait moins, d'ailleurs, d'innover par rapport à la politique méditerranéenne actuelle, que de lui donner les moyens d'accéder à un seuil de réelle efficacité . Enfin, de même que la solidarité intra-communautaire s'accompagne d'un droit de regard toujours plus large sur les politiques des Etats membres, l'adoption d'un programme de co-développement euro-méditerranéen ou euro-maghrébin ayant la portée envisagée, impliquerait nécessairement la discussion de dossiers aussi délicats que la politique macro-économique, la maîtrise de la démographie, les dépenses militaires...

Conclusion

20. C'est sans doute grâce à une approche plus ambitieuse, qui ne dissocierait pas la réponse à apporter aux problèmes urgents du Sud de la Méditerranée des efforts à consentir pour l'agrégation des Européens de l'Est, que les Douze pourraient désamorcer une explosion dont tous les ingrédients apparaissent réunis sur le pourtour méditerranéen. Ses ondes de choc atteindraient nécessairement l'Europe.

Il n'y a certes pas de recette miracle, mais il faudrait chez les Douze une volonté politique suffisamment homogène pour donner à la coopération économique, financière, scientifique et technique, culturelle...,

---

[12] Dont les quatre cinquièmes sous la forme de prêts.

l'impulsion que la situation appelle. Seule une telle attention prioritaire accordée à la Méditerranée, couplée avec un dialogue sur la gestion des mouvements d'hommes entre les deux rives, permettrait sans doute d'ouvrir d'autres perspectives que celles de l'incompréhension et du conflit. Ce dont il s'agit ici, c'est donc d'une vraie rénovation de la politique méditerranéenne des Douze. Dans ce cadre, la politique de l'immigration devrait devenir une politique essentielle de la Communauté et - indissociablement liée à sa démarche à l'Est - le banc d'essai de la politique extérieure commune à laquelle elle n'a pas réussi jusqu'ici à donner corps.

La Commission propose sur ce point qu'à l'avenir les diverses dimensions du problème des migrations ("traitement des migrants en Europe" , conditions d'une réduction de la pression migratoire...) soient discutées dans les accords de coopération : une convergence de préoccupations apparaît ici avec la demande récemment exprimée par l'UMA d'une "charte de l'immigration". Il s'agit là d'un premier pas.

Qui ne perçoit, enfin, que ce qui est en cause dans la fixation de nouvelles règles du jeu plus transparentes et plus solidaires avec les pays de la Méditerranée, c'est la nature même du futur ordre social et politique interne de la Communauté? L'incapacité d'imaginer et d'organiser un vrai co-développement risque, par toute une série d'effets en chaîne dont les linéaments apparaissent déjà, d'aboutir à un ordre inquiétant : des démocraties de plus en plus autoritaires en Europe, une "protection" policière aux frontières (toujours insuffisante, et donc appelée à se renforcer sans cesse), des relations d'intimidation et de chantage avec les pays du Sud... Mais si l'intelligence politique s'alliait à la générosité, le pire pourrait être évité.

RobertBistolfi
18.11.91

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 10965

26 NOV. 1991

BIBLIOTECA

Istituto Affari Internazionali

IAI

LE ROLE STRATEGIQUE DU 'GROUPE DES DIX' DE LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE: UN POINT DE VUE ITALIEN

par **Laura Guazzone**
Maître de Recherches à
l'Istituto Affari Internazionali de Rome

Communication présentée au Colloque sur "La Méditerranée et les nouveaux enjeux des relations internationales", organisé par le GERM, Casablanca, 21-23 novembre 1991.

VIA ANGELO BRUNETTI 9 (PALAZZO RONDININI), 00186 ROMA - TEL. 06/3224360 (RICERCA AUTOMATICA) - FAX 06/3224363

Le rôle stratégique du 'Groupe des Dix' de la Méditerranée occidentale: un point de vue italien

par Laura Guazzone

Dans le manifeste publié lors de sa fondation à Rome le 10 Octobre 1990, le Groupe de la Méditerranée occidentale - qu'on doit désormais nommer "Groupe des Dix", après l'adhésion de Malte le 27 Octobre 1991- déclarait un programme de coopération globale, allant de la coopération économique à la coopération politique, du domaine de la sécurité à la culture.

Toutefois, dès sa constitution, le «Groupe des Dix» a mis davantage l'accent sur la coopération économique plus que sur la coopération politique et celle en matière de sécurité. Cela s'explique, pour une part, par l'urgence des problèmes économiques des pays maghrébins et par la centralité de ces mêmes problèmes dans la coopération politique et de sécurité envisagée par le Groupe, et d'autre part, par le fait que le Groupe soit né en pleine crise du Golfe, et donc à un moment de forte tension entre le Nord et le Sud de la Méditerranée qui ne permettait pas d'approfondir au-delà des principes la coopération politique et de sécurité.

Néanmoins, la question politique et celle de la sécurité évoquées dans la déclaration de Rome gardent toute leur

importance, non seulement en raison du fait que les pays européens ont arrêté, lors du Conseil européen de Décembre 1990, une conception élargie de la sécurité qui donne une place de choix aux relations économiques, mais aussi parce que c'est surtout pour des raisons de sécurité que les Européens ont été poussés à prendre part au Groupe en premier lieu.

Cela n'empêche que les partenaires maghrébins aient raison d'évaluer le succès du «Groupe des Dix» surtout en fonction de la coopération et des ressources supplémentaires que cette nouvelle solidarité suscitera par rapport aux instances de coopération déjà existantes (instances bilatérales, communautaires, internationales, etc...). On ne peut toutefois négliger les motivations de sécurité qui existent du côté européen, lesquelles ne seront d'ailleurs pas sans conséquence sur le renforcement de la coopération économique auquel les pays du Maghreb s'attendent.

C'est pourquoi ce papier s'interroge sur le rôle stratégique du Groupe des Dix de la Méditerranée occidentale.
Afin d'y répondre il est nécessaire de discuter brièvement de l'évolution actuelle de la Méditerranée.

***

En effet, les changements intervenus dans le cadre Est-Ouest entraînent également des conséquences d'envergure pour la Méditerranée.

Premièrement, il est nécessaire de tenir compte de la disparition de deux tendances liées entre elles qui ont dominé les relations entre la rive Nord et la rive Sud de la

Méditerranée pendant toute la période de la confrontation Est-Ouest. D'une part, la coopération européenne et occidentale avec la Méditerranée a subi des contraintes -comme d'ailleurs dans le reste du Tiers Monde- face au risque de voir la confrontation Est-Ouest s'amplifier. D'autre part, la notion de «solidarité méditerranéenne» a été utilisée par certains pays non alignés de la Méditerranée, pour tenter d'affaiblir la solidarité atlantique en éloignant l'Europe de l'Ouest des Etats-Unis: d'où le refus d'une telle solidarité de la part des pays de l'Europe de l'Ouest au-delà même de leurs véritables souhaits.

Aujourd'hui, l'assouplissement de la discipline, que comportait la solidarité centrée sur la défense de l'Occident pour l'Europe de l'Ouest, permet de nouvelles initiatives multidirectionnelles, et la constitution du Groupe des Dix est une des manifestations. Ainsi, le fait que les pays de la rive Sud reconnaîssent que la «solidarité méditerranéenne» n'est point préalable à la solidarité européenne, atlantique et euro-atlantique, au Nord, ni, au Sud, aux solidarités arabes ou africaines globales ou sous-régionales, a grandement contribué à la création du Groupe des Dix.

Ce nouveau cadre méditerranéen, affranchi de contraintes globales et idéologiques, devrait permettre aux relations Nord-Sud de se débloquer en créant une coopération efficace à travers la Méditerranée à partir des convergences réelles existantes au niveau sous-régional.

Cependant, par la plus grande ironie du sort, des tensions nouvelles sont survenues à l'horizon de la Méditerranée juste au moment où le cadre général offrait la possibilité d'une

coopération majeure.

Pendant les années 80, les pays occidentaux ont perçu la montée d'une hostilité de la part des pays de la rive Sud du fait de l'émergence politique du fondamentalisme islamique et ont assisté à une instabilité croissante de même qu'à une course aux armements de grande envergure dans la région. Au moment où les menaces redoutées de l'Est s'atténuaient ou disparaissaient, celles provenant du Sud semblaient en revanche s'amplifier.

Quant à l'évolution politique en Europe centro-orientale, perçue et interprétée à l'Ouest comme à l'Est come une retrouvaille culturelle et démocratique des européens, elle a été interprétée dans bon nombre de milieux arabes comme une coalition du Nord renforçant la rupture avec le Sud. Cette perception arabe a été un des facteurs à l'origine de la politique iraquienne et de la guerre qui a suivi.

On a encore retrouvé cette perception au niveau économique, car les pays du Sud de la Méditerranée -comme les autres pays du Tiers Monde- craignent que la majeure partie des ressources et de la coopération ne puissent être absorbées par l'Est. En effet, on ne peut nier qu'en un délai très bref le Groupe des 24 a réussi à rassembler 25 milliards de dollars pour l'Est de l'Europe, un effort incomparable à ceux faits pour le Sud.

Toutefois, au terme de l'année 1991, la signification de la compétition Est-Sud est en train d'être réévaluée, comme le montre, par exemple, le texte de la révision stratégique arrêté par le Conseil de l'Otan réuni à Rome en novembre 1991.
Face aux importantes difficultés rencontrées par la réforme économique et politique des systèmes ex-communistes et confrontée

aux risques de propagation des conflits armés en découlant, l'Otan n'attribue plus au Sud le rôle de principal perturbateur de la sécurité internationale.

Pourtant, il faut ajouter que les menaces perçues par les pays de l'Europe occidentale n'ont pas seulement un caractère militaire. L'Europe riche et libre se sent en effet assiégée par la mer de pauvreté, d'inefficacité économique et d'autoritarisme politique qui l'entoure -au Sud comme à l'Est. Les immigrants et les réfugiés sont l'incarnation même de cet état de siège.

Face à ces menaces l'Europe occidentale tend à répondre par des politiques de fermeture, visant l'Est aussi bien que le Sud, dont on essaie de maitriser les retombées négatives à travers les institutions de sécurité collective en place -l'Otan, la Cee, la Csce- et surtout à travers les réseaux de coopération sous-régionale existants -de l'Hexagonale au Groupe des Dix.

Le rôle stratégique primaire du Groupe de la Méditerranée occidentale apparait donc aujourd'hui comme celui de servir de pont entre les pays maghrébins et les institutions-clés de l'Europe de l'Ouest -Cee, Otan et Csce- à travers les pays de l'Europe du Sud-Ouest qui en sont partie prenante.

***

A l'origine, le principal but revendiqué par les partisans du Nord ou du Sud d'un Groupe de la Méditerranée occidentale était la création d'un organisme afin de faciliter la consolidation et l'élargissement, d'Ouest à Est, de la stabilité qui caractérisait la Méditerranée occidentale par rapport à la Méditerranée orientale. Quelle importance peut-on accorder

aujourd'hui à cette fonction "de propagation" envisagée pour le Groupe dans les années 80?

On peut répondre que cet argument apparait fort persuasif dans les conditions actuelles, à la différence de celles qui prévalaient par le passé. En effet, même si cette fonction de propagation avait été entérinée lors de la création du Groupe en 1990, du fait de l'adoption de l'engagement collectif à agir pour la convocation de la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Méditerranée (Cscm), plusieurs pays signataires gardaient d'importantes réserves à ce propos. En particulier, la France, le Portugal et la majorité des pays maghrébins craignaient l'affaiblissement d'une initiative sous-régionale concrète face à un dessein aussi ambitieux qu'incertain.

Or, il faut tout d'abord souligner que l'élargissement du réseau de coopération au-delà de la Méditerranée occidentale était déjà un fait accompli du moment que le partenaire maghrébin, l'UMA, avait décidé de coopter la Lybie et la Mauritanie, et que le groupe européen comprenait également le Portugal; à cet élargissement de facto s'ajoutait l'association de Malte, qui est récemment devenue membre à part entière du Groupe. En effet, la présence de ces membres n'appartenant pas à la Méditerranée occidentale au sens géographique répond tout à fait à la logique originaire de propagation de la solidarité et de la stabilité qui s'en suit.

Néanmoins, chacun des membres fondateurs du Groupe a ses propres priorités, y compris envers le tempo du mouvement de propagation. L'Italie, par exemple, du fait de sa position géopolitique, a un intérêt stratégique direct pour l'ensemble

de la Méditerranée et des préoccupations de sécurité spécifiques vis-à-vis de la Méditerranée centrale, ce qui explique qu'elle soit le plus ardent partisan de la Cscm. Cela explique aussi la raison pour laquelle Rome ait soutenu dès le début la demande d'adhésion de Malte et encouragé celles de la Grèce et de l'Egypte. L'adhésion de ces deux derniers pays a été jugée prématurée lors de la réunion d'Alger, mais correspond néanmoins à la logique de propagation qui est partie prenante du rôle de sécurité du Groupe, même si les précautions typiques de la dialectique "élargissement/approfondissement" doivent être appliquées ici comme ailleurs .

Enfin, l'UMA comme la CEE participent au processus de paix israélo-arabe entamé avec la conférence de Madrid. Bien que leurs rôles respectifs dans le processus aient étés jusqu'ici surtout de soutien, la CEE a un rôle plus important à jouer dans le troisième volet "régional" de la conférence. Dans un futur proche, il pourrait en effet se poser la question de transformer ces pourparlers sur la coopération régionale en un mécanisme de coopération stable. Ça serait, peut-être, la réalisation du projet de la Cscm et, du même coup, de l'élargissement du modèle du Groupe des Dix à l'ensemble de la Méditerranée.

***

En conclusion, il ne reste qu'à souligner que le rôle stratégique du Groupe des Dix s'explique non pas dans le domaine militaire -qui lui est étranger, même s'il n'est interdit- mais par le fait de constituer un pont privilégié entre les

solidarités occidentales et arabes et leurs institutions. L'existence de ce pont doit contribuer à éviter la polarisation exclusive de ces solidarités et l'effondrement conséquent des efforts de coopération mené dans les autres instances bilatérales et multilatérales autour du trinôme "démocratie-développement-sécurité", de même qu'il doit contribuer à les renforcer .

Si le Groupe se montre capable de jouer ce rôle stratégique primaire, il pourra alors réaliser aussi son rôle stratégique secondaire -mais non pas marginale!- qui est celui de propager la majeure stabilité qui caractérise la Méditerranée occidentale par rapport à la Méditerranée centrale et orientale, comme le souhaitent plusieurs membres du Groupe, en premier lieu l'Italie.

iai ISTITUTO AFFARI INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 10965
26 NOV. 1991

BIBLIOTECA